

Titre : Les industries agroalimentaires des départements et régions d'Outre-mer : perspectives économiques et difficultés rencontrées dans le cadre de la transformation agricole ultramarine et de l'objectif de souveraineté alimentaire

Date : 12/12/2022

Maitre d'œuvre : CERESCO / OC2 Consultants / Aurélie Hoffmann

Mots clés : Industrie agro-alimentaire/ Macro-économie / Micro-économie / Entreprises / inter-DROM

Contexte

Le développement des industries agroalimentaires et plus globalement de l'agro transformation revêt différents enjeux fondamentaux pour les DROM : des enjeux de souveraineté et d'indépendance alimentaire, des enjeux de valorisation des ressources locales et d'innovation, de création d'emplois et de développement économique et enfin de promotion d'une économie circulaire. L'objectif de cette étude était donc d'évaluer le potentiel de développement des entreprises, en abordant les spécificités sectorielles et territoriales. Les freins au développement ont été identifiés et hiérarchisés, afin de proposer des leviers de croissance.

Méthodologie

La méthodologie de l'étude repose sur une première phase de description des secteurs agroalimentaires des territoires ultramarins, par l'analyse des données statistiques disponibles (base de données SIRENE de l'INSEE, base de données URSSAF) et des entretiens, de contexte avec les acteurs publics (services de l'Etat, Collectivités locales, associations d'industriels) et de recensement des freins auprès d'entreprises agroalimentaires (plus de 60 entretiens au global). Un focus sur les aides publiques a également été réalisé.

Résultats :

La Réunion se distingue par son plus fort degré de développement agro-industriel, avec un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros et 4 à 5 fois supérieur à celui de Guadeloupe et Martinique.

Le secteur de la fabrication de boissons (rhum principalement) est le principal secteur, en termes de chiffre d'affaires, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, et le deuxième à La Réunion. Dans l'ensemble des DROM, les secteurs en progression en termes d'effectifs notamment sont la transformation de fruits et légumes et la fabrication de plats préparés. En prolongeant les dynamiques actuelles, ces secteurs pourraient voir leurs effectifs augmenter de 30% (fruits et légumes) à 50% (fabrication de plats préparés).

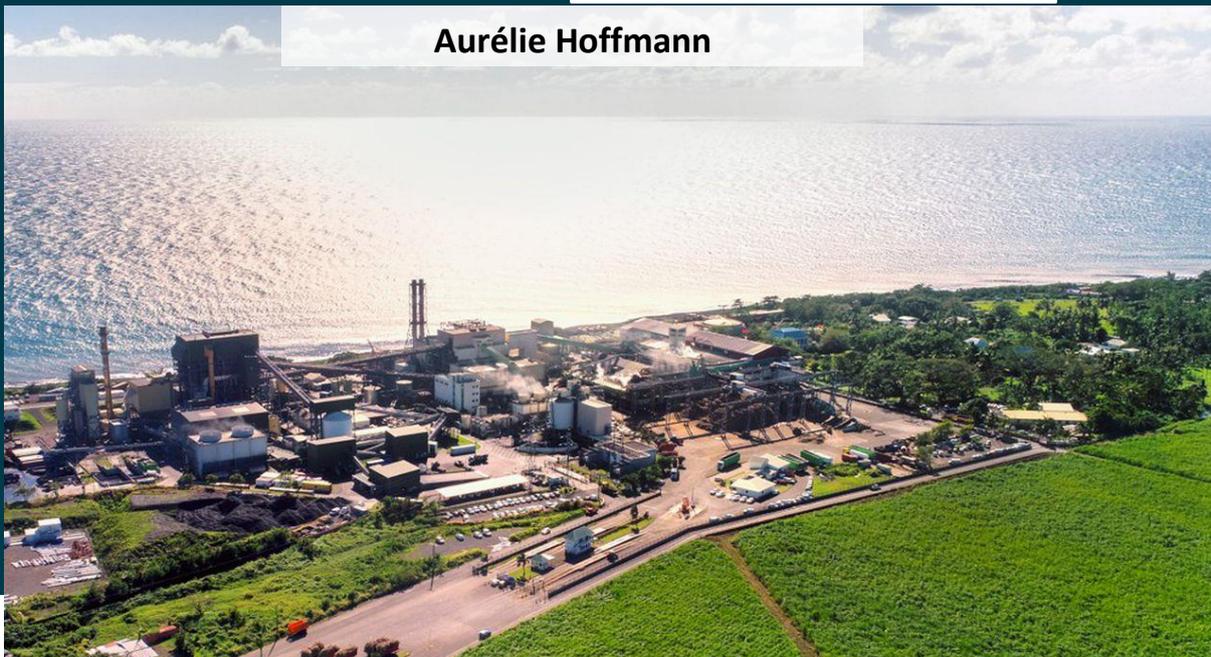
Les entreprises agroalimentaires souffrent par ailleurs d'une assez faible productivité individuelle et d'une forte dépendance aux subventions. L'analyse des aides publiques des entreprises publiant leurs bilans comptables (environ 1 bénéficiaire du POSEI sur 2) a notamment montré que le POSEI versé aux industriels représentait en 2019, 4,8% du chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire et 102% du résultat net. La rentabilité du secteur bénéficiaire est donc dépendante de ce dispositif de soutien.

Les principaux freins au développement identifiés sont l'approvisionnement en matières premières agricoles et consommables, la maintenance et l'étroitesse du marché. La problématique de main d'œuvre est également mise en évidence, du fait de la faiblesse de l'appareil de formation, avec une attractivité des métiers aussi faible qu'à l'échelle nationale et les frais de personnels sont parfois deux fois supérieurs à la productivité (Martinique, La Réunion) pour le secteur de la viande par exemple.

Les conclusions de ces travaux proposent trois axes pour stimuler le développement des industries agroalimentaires :

- Axe 1 : stimuler les mutualisations et coopérations entre entreprises au sein d'un même territoire
- Axe 2 : capitaliser sur les initiatives et retours d'expérience dans les territoires (capitalisation et partage inter-DROM)
- Axe 3 : initier des coopérations, des mutualisations ou des initiatives à l'échelle régionale (coopérations à l'échelle Océan Indien ou Antilles-Guyane)

Aurélie Hoffmann



LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES DES DEPARTEMENTS ET REGIONS D'OUTRE-MER : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE ULTRAMARINE ET DE L'OBJECTIF DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Rapport final
Décembre 2022



Contact :
AUDIN Bertrand :
bertrand.oudin@ceresco.fr

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS	5
TABLE DES TABLEAUX	7
1. OBJECTIFS ET METHODES	8
1.1 Rappel des objectifs de la mission	8
1.2 Les grandes étapes de la méthodologie	8
1.2.1 Analyse de données statistiques publiques	8
1.2.2 Analyse des freins	9
1.2.3 Mise en évidence de perspectives pour les industries agroalimentaires ultramarines 11	11
1.3 Calendrier prévisionnel de la mission et méthodologie	12
2. ANALYSE STATISTIQUE	13
2.1 Chiffres clés	13
2.2 Nombre d'entreprises agroalimentaires	15
2.2.1 Vue d'ensemble	15
2.2.1 Focus : données de quelques issues des CCI	16
2.2.2 Guadeloupe	20
2.2.3 Martinique	21
2.2.4 La Réunion	22
2.2.5 Guyane.....	24
2.2.6 Mayotte	25
2.3 Poids économique des différents secteurs	27
2.3.1 Vue d'ensemble	27
2.3.2 Guadeloupe	30
2.3.3 Martinique	32
2.3.4 Guyane.....	34
2.3.5 La Réunion	35
2.4 ENseignements liés à l'analyse statistique	38
2.5 Focus sur les PPAM	39
2.5.1 Une production développée surtout dans l'Océan Indien	39
2.5.2 Des spécifiés par DROM importantes	40
2.6 Analyse des indicateurs microéconomiques	45
2.6.1 Vue d'ensemble	45
2.6.2 Analyse par secteur	47

3. ENSEIGNEMENTS TIRES DES ENTRETIENS REALISES AVEC LES IAA.....	52
3.1 Analyse des entretiens par drom	52
3.1.1 Guadeloupe	52
3.1.2 Martinique	54
3.1.3 Guyane.....	55
3.1.4 La Réunion	57
3.1.5 Mayotte	59
3.2 Analyse transvesale	60
3.2.1 Problématique de la productivité individuelle	60
3.2.2 Analyse des freins : points communs et différences avec l'hexagone.....	61
3.2.3 Leviers identifiés	62
3.2.4 Facteurs permettant de passer des seuils d'activité	62
4. POIDS DES AIDES PUBLIQUES	63
4.1 Perception des dispositifs par les entreprises	63
4.2 Rappel des principaux ordres de grandeur.....	63
4.3 Le POSEI	63
4.3.1 Analyse par secteur	63
4.3.2 Analyse par taille d'entreprises	67
4.4 Le FEADER	67
4.4.1 Analyse par secteur	67
4.4.2 Analyse par taille d'entreprise	68
5. MISE EN EVIDENCE DE PERSPECTIVES POUR LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES ULTRAMARINES	69
5.1 Rappel des principaux freins identifiés.....	74
5.2 Les principaux secteurs industriels à enjeux.....	69
5.2.1 Zoom sur la filière fruits et légumes.....	70
5.2.2 Zoom sur le secteur des plats préparés	71
5.2.3 Zoom sur le secteur des boissons	72
5.3 Synthèse des enjeux par territoire.....	73
5.4 Résultats du Webinaire inter-DROM	75
5.4.1 Mutualisation entre entreprises.....	75
5.4.2 Quels emballages durables dans les DROM ?	76
5.4.3 Quels besoins en compétences ?.....	77
5.5 Quelles déclinaisons opérationnelles ?.....	78
5.5.1 Axe 1 : Stimuler les mutualisations et coopérations entre entreprises au sein d'un même territoire, suite aux résultats du groupe de travail	78
5.5.2 Axe 2 : Capitaliser sur les initiatives et retours d'expérience dans les territoires.....	78
5.5.3 Axe 3 : initier des coopérations, des mutualisation sou des initiatives à l'échelle régionale	78
5.5.4 Quelle implication des acteurs institutionnels.....	80

6. SYNTHÈSE..... 80

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Nombre d'entreprises dans les DROM.....	15
Figure 2 Principaux secteurs en nombre d'entreprises (source : URSSAF, 2022)	15
Figure 3 Synthèse du nombre d'entreprises par DROM	16
Figure 4 Créations d'entreprises en Martinique	16
Figure 5 Disparitions d'entreprises en Martinique.....	17
Figure 6 Bilan	17
Figure 7 Créations d'entreprises en Guyane.....	18
Figure 8 Disparitions d'entreprises en Guyane	18
Figure 9 Bilan	19
Figure 10 Créations d'entreprises en Guadeloupe	19
Figure 11 Nombre d'entreprises par secteur en Guadeloupe.....	20
Figure 12 Détail des trois secteurs les plus dynamiques.....	21
Figure 13 Nombre d'entreprises agroalimentaires par secteur en Martinique	22
Figure 14 Détail des trois secteurs les plus dynamiques.....	22
Figure 15 Nombre d'entreprises par secteur à La Réunion.....	23
Figure 16 Dynamique des principaux secteurs industriels.....	24
Figure 17 Nombre d'entreprises par secteur en Guyane	25
Figure 18 Détail des trois principaux secteurs	25
Figure 19 Nombre d'entreprises recensées dans la base de données SIRENE en janvier 2022	26
Figure 20 Chiffre d'affaire de l'industrie agroalimentaire (ESANE 2019)	27
Figure 21 Place des IAA dans l'économie des DROM.....	27
Figure 22 Chiffre d'affaires des différents secteurs en k€ (ESANE 2019).....	27
Figure 23 Effectifs par secteurs économiques (URSAAF 2022)	28
Figure 24 Principaux secteurs en chiffre d'affaires (source : ESANE, 2019).....	28
Figure 25 Chiffre d'affaires (M€), effectifs (ETP) et évolution 2010-2020 des effectifs.....	29
Figure 26 Evolution des effectifs salariés par secteur.....	30
Figure 27 Chiffre d'affaires par secteur	31
Figure 28 Détail des principaux secteurs	32
Figure 29 Evolution des effectifs salariés par secteur.....	32
Figure 30 Chiffre d'affaires par secteur	33
Figure 31 Détail des principaux secteurs	34
Figure 32 Effectifs et chiffres d'affaires des IAA de Guyane	34
Figure 33 Détail des principaux secteurs	35
Figure 34 Evolution des effectifs par secteur.....	35

Figure 35 Chiffre d'affaires par secteur (source : ESANE, 2019)	36
Figure 36 Détail de deux des principaux secteurs.....	36
Figure 37 Détail de trois des principaux secteurs	37
Figure 38 Quelques caractéristiques démographiques des DROM, La statistique publique.....	38
Figure 39 Nombre d'unités inscrites au SIRENE affichant une activité principale liée à la production de PPAM (source INSEE)	39
Figure 40 Surface de PPAM par type et par DROM (AGRESTE).....	40
Figure 41 Evolution du nombre de dossiers PAC pour des activités de PPAM.....	40
Figure 42 Frais de personnel et productivité apparente.....	45
Figure 43 Frais de personnel comparé à la productivité apparente	46
Figure 44 EBE en pourcentage du CA	46
Figure 45 Taux d'exportation	46
Figure 46 RCAI par DROM.....	47
Figure 47 Résultat net par DROM	47
Figure 48 Un EBE qui dépend des subventions.....	47
Figure 49 Des frais de personnels supérieurs à la productivité	48
Figure 50 Un résultat net renforcé par les subventions.....	48
Figure 51 Un EBE moins dépendant des subventions.....	49
Figure 52 Des frais de personnel inférieurs ou égaux à la productivité	49
Figure 53 Résultat net supérieur au RCAI	50
Figure 54 Un excédent dépendant des subventions.....	50
Figure 55 Une meilleure productivité à La Réunion.....	51
Figure 56 Un résultat dépendant des subventions	51
Figure 57 Données économiques des IAA (source : ESANE 2019)	63
Figure 58 Les aides POSEI par secteur et par DROM	64
Figure 59 Secteurs soutenus par la POSEI hors cannes-sucre-rhum et aliments pour animaux.....	65
Figure 60 Part du POSEI dans le chiffre d'affaires.....	66
Figure 61 Comparaison des montants du POSEI et du résultat net	66
Figure 62 Les aides POSEI par taille d'entreprise	67
Figure 63 Subventions FEADER par secteur et par DROM	67
Figure 64 Subventions FEADER par taille d'entreprise.....	68
Figure 65 Evolution du nombre d'emplois industriels	69
Figure 66 Evolution des emplois du secteur des fruits et légumes et projections en 2030.....	71
Figure 67 Evolution des emplois du secteur des plats préparés et projections en 2030.....	72
Figure 68 Evolution des emplois du secteur des boissons rafraîchissantes et de la bière et projections en 2030.....	72
Figure 69 Acteurs et projets pouvant être impliqués dans les différents axes	80

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 Liste des entretiens réalisés	9
Tableau 2 Nombre de bénéficiaires du POSEI entre 2015 et 2020	64
Tableau 3 Comparaison des dynamiques des principaux secteurs industriels.....	69
Tableau 4 Principaux enjeux des DROM	73
Tableau 5 Principaux constats sur l'intérêt de la mutualisation entre entreprises	75
Tableau 6 Principaux constats sur l'enjeu des emballages	76
Tableau 7 Exemple d'actions pouvant être approfondies dans le cadre de l'axe 1.....	78
Tableau 8 Synthèse des thématiques pouvant être approfondies dans le cadre de l'axe 3	79

1. OBJECTIFS ET METHODES

1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Le développement des IAA et plus globalement de l'agrotransformation revêt différents enjeux fondamentaux pour les DROM : des enjeux de souveraineté et d'indépendance alimentaire, des enjeux de valorisation des ressources locales et d'innovation, de création d'emplois et de développement économique et enfin de promotion d'une économie circulaire.

Le contexte local (taille du marché, spécificités des productions agricoles, profils des entreprises, ...) va influencer sur l'expression de ces enjeux. De leur côté, les entreprises peinent parfois à se développer malgré des potentiels de croissance existants. Au-delà de limites qui semblent évidentes, il sera nécessaire de bien appréhender tout au long de l'étude :

- Les potentiels réels de développement des entreprises ;
- Les spécificités liées à chaque secteur d'activité et les conséquences du contexte ultramarin ;
- Les freins au développement qu'il faudra hiérarchiser ;
- Les leviers qui sont à disposition des pouvoirs publics (leviers directs ou indirects).

1.2 LES GRANDES ETAPES DE LA METHODOLOGIE

1.2.1 ANALYSE DE DONNEES STATISTIQUES PUBLIQUES

Les sources de données mobilisées sont les suivantes.

Source de données pour le nombre d'entreprises

- Extraction de la base de données **SIRENE** des codes NAF 10 (industries alimentaires) et 11 (fabrication de boissons), *en excluant les boulangeries et pâtisseries (codes 10.71B, 10.71C, 10.71D) et des charcuteries (code 10.13.B)*
- Première base de **liste exhaustive des IAA**
- La base de données URSSAF permet d'obtenir le **nombre d'établissements employeurs** pour les mêmes code NAF
- **Traitements réalisés :**
 - **Nombre d'entreprises** par code NAF et par DROM
 - **Créations d'entreprises** par code NAF, par DROM, par an en valeur relative et en valeur absolue
 - **Comparaison** entre DROM et avec l'échelle française
 - **Comparaison** des dynamismes par secteur

Source de données pour le nombre d'employés et le poids économique

- Extraction de la **base de données URSSAF** par code NAF
- **Traitements réalisés :**

- Nombre d'emplois par code NAF, par DROM
- Analyse du poids des secteurs dans le total IAA
- Analyse du poids du secteur local par rapport aux effectifs nationaux
- Fiches régionales ESANE :
 - Chiffres d'affaires
 - Taux de valeur ajoutée
 - Investissements corporels

1.2.2 ANALYSE DES FREINS

A partir des données statistiques, nous avons donc construit un objectif de répartition des entreprises à interroger :

	Effectifs				Secteur privilégiés
	0	1 à 9	10 à 19	>20	
Guadeloupe	3-5	5-8	2-3	1-2	Viande, fruits et légumes, autres produits alimentaires, boissons
Martinique	2-3	6-8	3-4	3-4	Viande, fruits et légumes, autres produits alimentaires, boissons
Guyane	2-3	5-6	4-5	1-2	Viande, fruits et légumes, autres produits alimentaires, boissons
La Réunion	2-3	6-8	3-4	4-5	Viande, fruits et légumes, autres produits alimentaires, produits laitiers, boissons
Mayotte	5-8				

Nous avons réalisé 63 entretiens, auprès de 60 entreprises agroalimentaires, un vice-rectorat en charge de la restauration collective (Mayotte), une entreprise de conseil aux entreprises (La Réunion) et un centre de ressources pour l'innovation (Martinique).

Tableau 1 Liste des entretiens réalisés

	Entreprise	Secteur	Effectifs
GUADELOUPE	Myel Peyi Gwadeloup	Autres produits alimentaires	3-5
	Désir du palais	Autres produits alimentaires/produits laitiers	10-19
	Bières la Lezarde	Boissons	3-5
	Santialys	Fruits et légumes	0
	Vanibel	Fruits et légumes	1-2
	Caraibes Croc Saveur	Fruits et légumes	6-9
	JFC	Fruits et légumes	20-49
	Perianin	Viande	0
	Ferme Desmarais	Viande	3-5

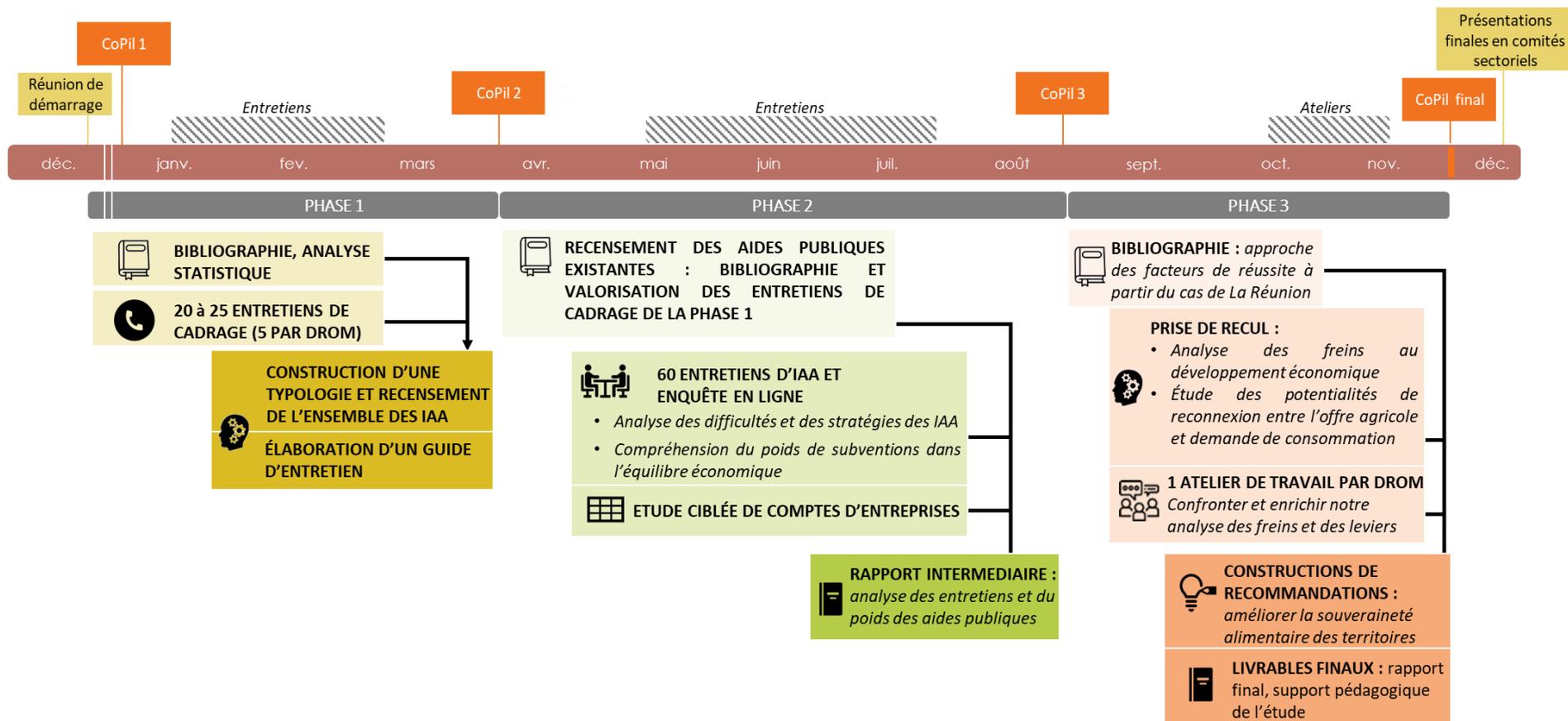
	Boudinière	Viande	10-19
	CPG	Viande	20-49
MARTINIQUE	KILOUMA	Autres produits alimentaires	0
	Antilles snacking	Autres produits alimentaires	10-19
	GENID chocolatier	Autres produits alimentaires	20-49
	COCO DINDE	Boissons	0
	Brasserie artisanale de Martinique	Boissons	1-2
	SALADININA	Fruits et légumes	10-12
	DENEL	Fruits et légumes	50-100
	SAPY DANONE	Produits laitiers	20-49
	Herboristerie créole	Thé/café	1-2
	Conserverie créole	Viande	1-2
	MAN'NICOL	Viande	10-19
	COMIA	Viande	20-49
	MADIVIAL	Viande	20-49
	INOVAGRO	<i>Centre de ressources pour l'innovation</i>	
GUYANE	Brasserie Jeune gueule	Boissons	3-5
	Cacao d'amazone	Cacao	1-2
	Théobroma Cacao de Guyane	Cacao	1-2
	Yana'frutas	Fruits et légumes	1-2
	Bel Nati	Fruits et légumes	6-9
	Chung fa et cie	Fruits et légumes	20-49
	Usine d'ovoproduits CACG	Œufs	/ (activité non démarrée)
	Bio stratège	PAPAM	3-5
	Toucan toqué	Viande	1-2
	SCEBOG atelier de découpe	Viande	6-9
LA REUNION	Le domaine de Picasso (PAPAM)	Autres produits alimentaires	0
	Qualicarry	Autres produits alimentaires	20-49
	Aromes distilleries	Boissons	0
	Caliococo	Fabrication de chocolat	1-2
	Pulpe Mascareigne Industrie	Fruits et légumes	1-2
	Soleil Réunion	Fruits et légumes	6-9
	La confiserie d'Emilie	Fruits et légumes	10-19

	Hoareau fraiche attitude	Fruits et légumes	10-19
	RBI	Fruits et légumes	100-199
	Mamilafé	Plats préparés	1-2
	CILAM	Produits laitiers	20-49
	Run dekoup	Viande	10-19
	Eleveurs et Ducheman Grondin	Viande	20-49
	<i>SIVA industrie</i>	<i>Conseil aux entreprises</i>	<i>1-2</i>
MAYOTTE	<i>Vice-Rectorat</i>	<i>Plats préparés (cuisine centrale)</i>	
	PANIMA	Plats préparés	100-199
	Laiterie de Mayotte	Produits laitiers	50-99
	Uzuri Wa Dzia	Produits laitiers	3-5
	AVM	Viande	20-49

1.2.3 MISE EN EVIDENCE DE PERSPECTIVES POUR LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES ULTRAMARINES

Le matériau récolté lors de la phase d'enquête a été présenté à un public large au cours d'un webinaire inter-DROM. Les participants ont pu réagir au diagnostic et ont été amené à approfondir collectivement trois thématiques : la mutualisation entre entreprises, les emballages durables et les compétences.

1.3 CALENDRIER DE LA MISSION ET METHODOLOGIE



2. ANALYSE STATISTIQUE

2.1 CHIFFRES CLES

GUADELOUPE	Industrie alimentaire* 264 M€ - 1 521 salariés		Fabrication de boissons 96 M€ - 270 salariés	
	Principaux secteurs par poids économique		Principaux secteurs par nombre d'établissements employeurs	
	Fabrication de boissons – 95,6 M€ – 270 salariés		Autres produits alimentaires – 92 établissements	
	Transformation et conservation de la viande – 75,9 M€ – 298 salariés		Transformation et conservation de viande – 59 établissements	
	Autres produits alimentaires – 64,1 M€ – 700 salariés		Transformation et conservation de fruits et légumes – 33 établissements	
	Part du CA des IAA dans l'industrie manufacturière	Part du CA des IAA dans l'ensemble du secteur marchand	Part des effectifs des IAA dans l'industrie manufacturière	
	38%	3,4%	42%	

MARTINIQUE	Industrie alimentaire* 189 M€ - 1 120 salariés		Fabrication de boissons 251 M€ - 591 salariés	
	Principaux secteurs par poids économique		Principaux secteurs par nombre d'établissements employeurs	
	Fabrication de boissons – 251 M€ – 591 salariés		Autres produits alimentaires – 39 établissements	
	Produits laitiers – 55 M€ – 267 salariés		Fabrication de boissons – 59 établissements	
	Autres produits alimentaires – 30 M€ – 270 salariés		Transformation et conservation de fruits et légumes – 18 établissements	
	Part du CA des IAA dans l'industrie manufacturière	Part du CA des IAA dans l'ensemble du secteur marchand	Part des effectifs des IAA dans l'industrie manufacturière	
	24%	3,8%	38%	

GUYANE	Industrie alimentaire 46 M€ - 191 salariés		Fabrication de boissons 10 M€ - 62 salariés	
	Principaux secteurs par poids économique		Principaux secteurs par nombre d'établissements employeurs	
	Fabrication de boissons – 11 M€ – 62 salariés		Autres produits alimentaires – 11 établissements	
	Produits laitiers – CA inconnu – 72 salariés		Transformation et conservation de fruits et légumes – 8 établissements	
	Transformation et conservation de la viande – 6 M€ – 39 salariés		Transformation et conservation de la viande et produits laitiers – 6 établissements	
	Part du CA des IAA dans l'industrie manufacturière	Part du CA des IAA dans l'ensemble du secteur marchand	Part des effectifs des IAA dans l'industrie manufacturière	
12%	1,2%	17%		

LA REUNION	Industrie alimentaire 984 M€ - 3 607 salariés		Fabrication de boissons 279 M€ - 694 salariés	
	Principaux secteurs par poids économique		Principaux secteurs par nombre d'établissements employeurs	
	Transformation et conservation de la viande – 690 M€ – 848 salariés		Autres produits alimentaires – 67 établissements	
	Fabrication de boissons – 289 M€ – 694 salariés		Transformation et conservation de la viande – 36 établissements	
	Autres produits alimentaires – 188 M€ – 1 124 salariés		Produits laitiers – 36 établissements	
	Part du CA des IAA dans l'industrie manufacturière	Part du CA des IAA dans l'ensemble du secteur marchand	Part des effectifs des IAA dans l'industrie manufacturière	
47%	5%	39%		

MAYOTTE	<ul style="list-style-type: none"> - 81 entreprises enregistrées dans la base SIRENE - 28 en plats préparés - 17 en transformation et conservation de fruits et légumes - 8 en boulangerie, pâtisserie, pâtes alimentaires
----------------	---

Sources :

- Chiffres d'affaires : ESANE, 2019
- Effectifs : URSSAF, 2020 – hors transformation des produits de la mer
- Nombre d'établissements employeurs : URSSAF, 2020

2.2 NOMBRE D'ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

2.2.1 VUE D'ENSEMBLE

Les différentes sources de données ne sont pas forcément convergentes. Ainsi, les fichiers SIRENE affichent un nombre d'entreprises très important, qui comprennent notamment des entreprises qui n'ont pas forcément d'activité économique et des entreprises non-employeuses. **Les données issues de l'URSSAF semblent mieux approcher la réalité économique** car toutes les entreprises recensées sont en activité, avec au moins 1 salarié. Cependant, il faut prendre quand même ces données avec précaution car des erreurs d'attribution de code APE peuvent amplifier certains ensembles (cas de la Guadeloupe signalé lors de l'étude). Il est à noter que ce recensement ne comprend pas les quelques entreprises relevant de la MSA pouvant avoir une activité de transformation, ni les entreprises de commerce de gros qui peuvent également abriter des activités de conditionnements et de transformation.

D'après l'URSSAF, **la Guadeloupe et La Réunion sont les DROM comptant le plus grand nombre d'entreprises agroalimentaires.** Mayotte et, dans une moindre mesure, la Guyane apparaissent comme des départements moins industrialisés que les autres DROM.

L'augmentation du nombre d'entreprises est marquée dans l'ensemble des DROM, néanmoins, elle est particulièrement forte en Guadeloupe et en Martinique. On constate que **l'augmentation accélère ces trois dernières années en Martinique et à La Réunion** et se maintient à un rythme soutenu en Guadeloupe. En Guyane, la hausse fait suite à une baisse du même ordre.

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	
Nombre d'entreprises (SIRENE, 2021)	1117	491	253	706	81	
ESANE (2019)	391	198	100	345	/	
Nombre d'établissements employeurs (URSSAF, 2020)	241	128	38	235	/	
Evolution sur 10 ans (URSSAF, 2020)	+ 75%	+ 45%	+ 31%	+ 24%	/	
Taux de croissance annuel	10 dernières années	+ 5,7%	+ 3,8%	+ 2,7%	+ 2,1%	/
	3 dernières années	+ 5,7%	+ 9%	+ 9%	+ 2,9%	/

Figure 1 Nombre d'entreprises dans les DROM

Dans chaque DROM, le secteur le plus représenté en nombre d'établissements est « Autres produits alimentaires », porté généralement par la **fabrication de plats préparés**. Les secteurs de la transformation et conservation de viande et de fruits et légumes, particulièrement en lien avec la thématique de souveraineté alimentaire, sont également parmi les plus représentés en termes d'effectifs d'établissements.

Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Autres produits alimentaires Transformation et conservation de viande Transformation et conservation de fruits et légumes	Autres produits alimentaires Fabrication de boissons Transformation et conservation de fruits et légumes	Autres produits alimentaires Transformation et conservation de fruits et légumes	Autres produits alimentaires Transformation et conservation de fruits et légumes Transformation et conservation de la viande	Autres produits alimentaires Transformation et conservation de fruits et légumes

Figure 2 Principaux secteurs en nombre d'entreprises (source : URSSAF, 2022)

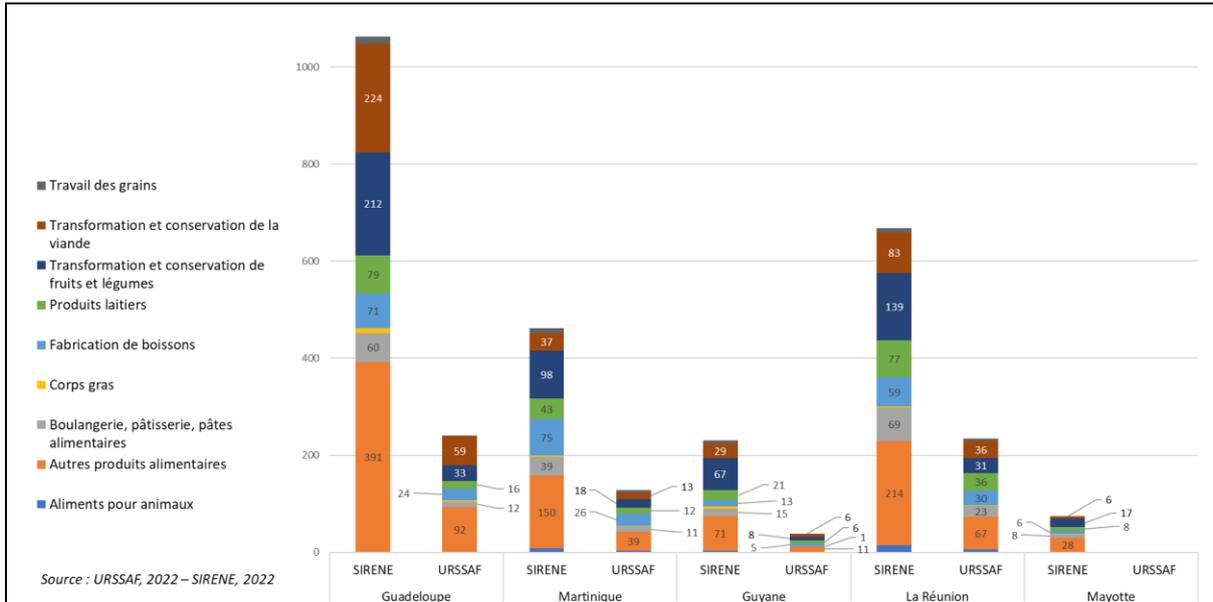


Figure 3 Synthèse du nombre d'entreprises par DROM

2.2.1 FOCUS : DONNEES DE QUELQUES ISSUES DES CCI

Nous avons collecté les données des CCI de Martinique, Guyane et Guadeloupe qui vendent ou mettent à disposition des données de créations et de radiations d'entreprises.

2.2.1.1 Martinique

Depuis 2017, les créations sont supérieures aux radiations. Il s'agit principalement de créations en boulangerie, pâtisserie, sans doute principalement en artisanat commercial (les données fournies ne permettant pas d'avoir le détail). C'est dans ce secteur que les disparitions sont également les plus importantes.

Les secteurs avec les dynamiques de création les plus importantes sont les autres produits alimentaires (sucre ou plats préparés) et la transformation de fruits et légumes.

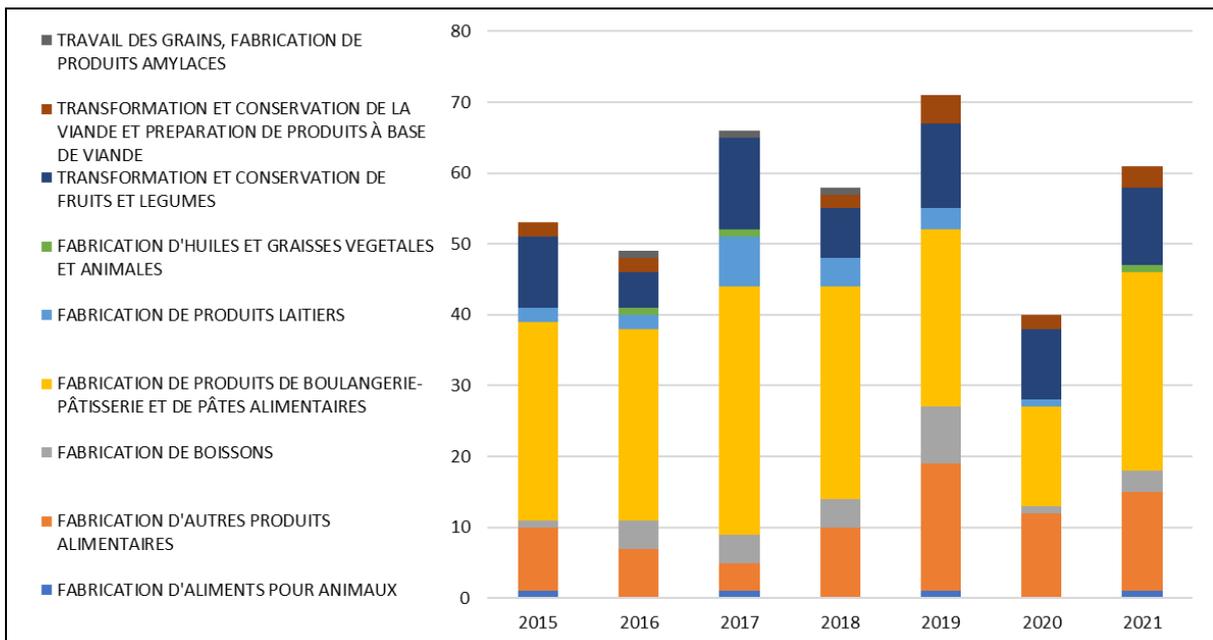


Figure 4 Créations d'entreprises en Martinique

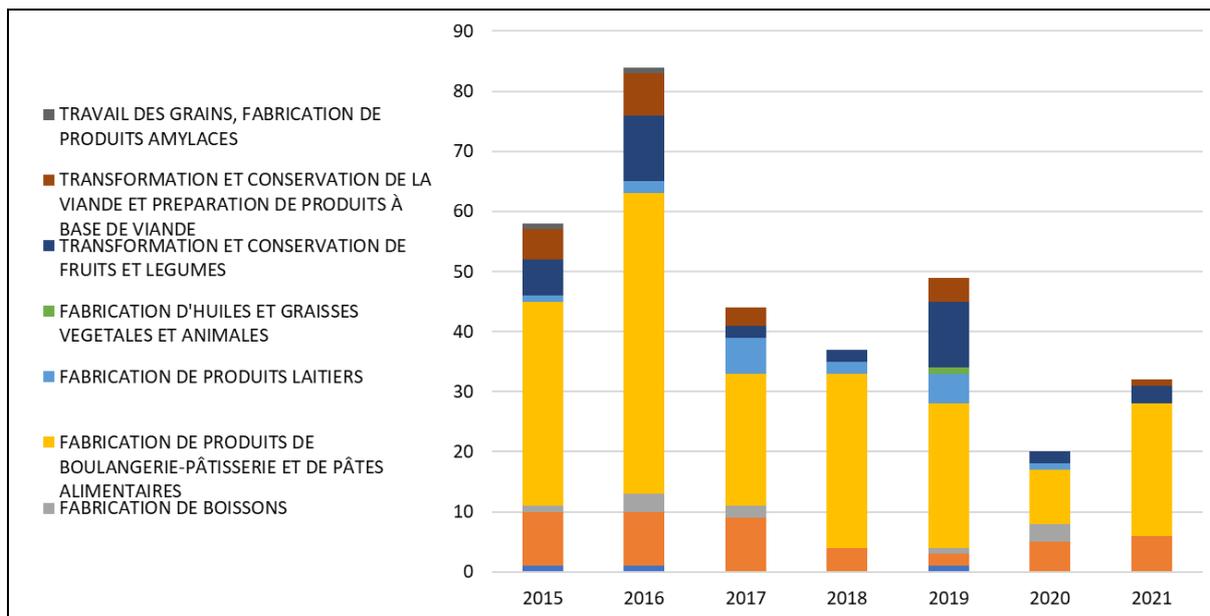


Figure 5 Disparitions d'entreprises en Martinique

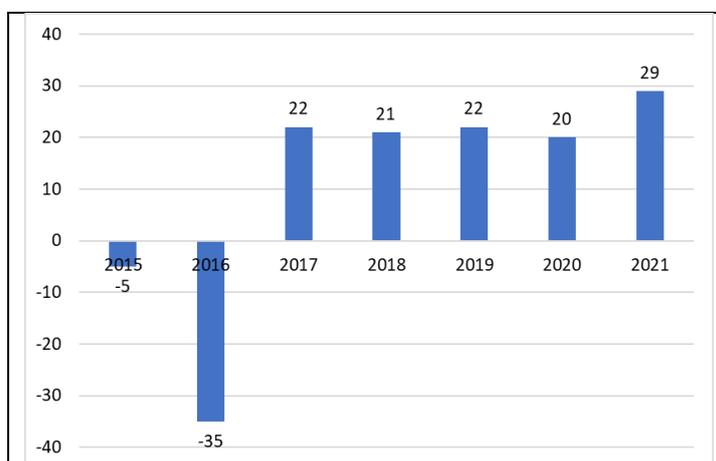


Figure 6 Bilan

2.2.1.2 Guyane

En Guyane, jusqu'en 2018, les créations étaient inférieures aux disparitions. On constate que le nombre de disparitions a diminué légèrement depuis 2016, mais que celui des créations a légèrement augmenté à partir de 2016 puis fortement en 2021.

Les créations se font principalement dans le secteur des autres produits alimentaires (fabrication de plats préparés principalement) et les fruits et légumes.

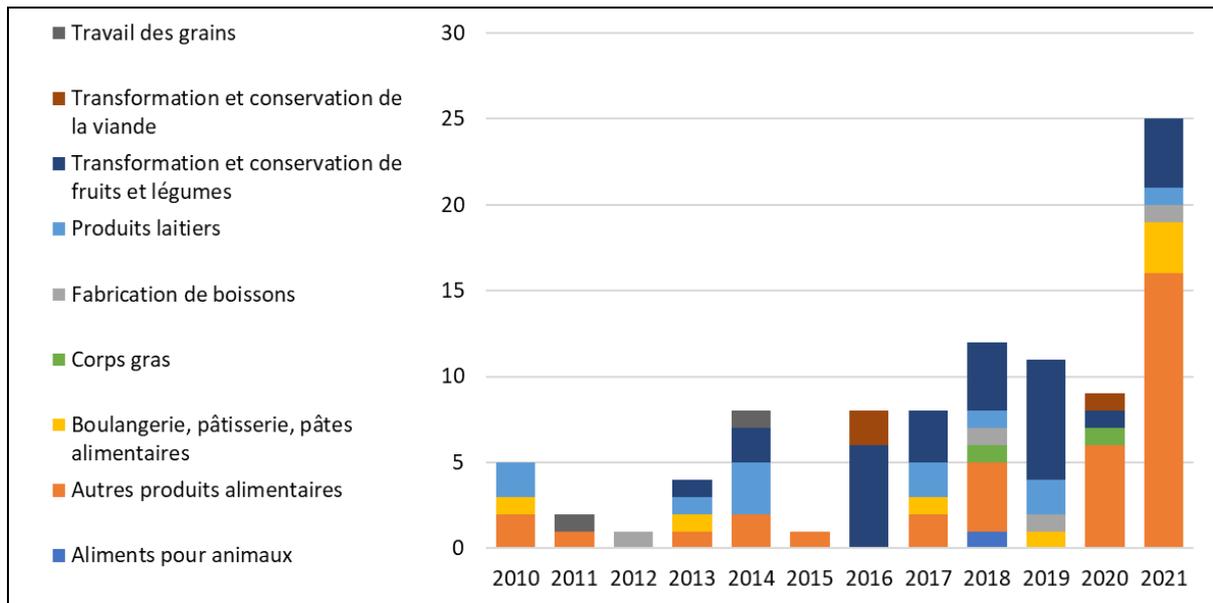


Figure 7 Créations d'entreprises en Guyane

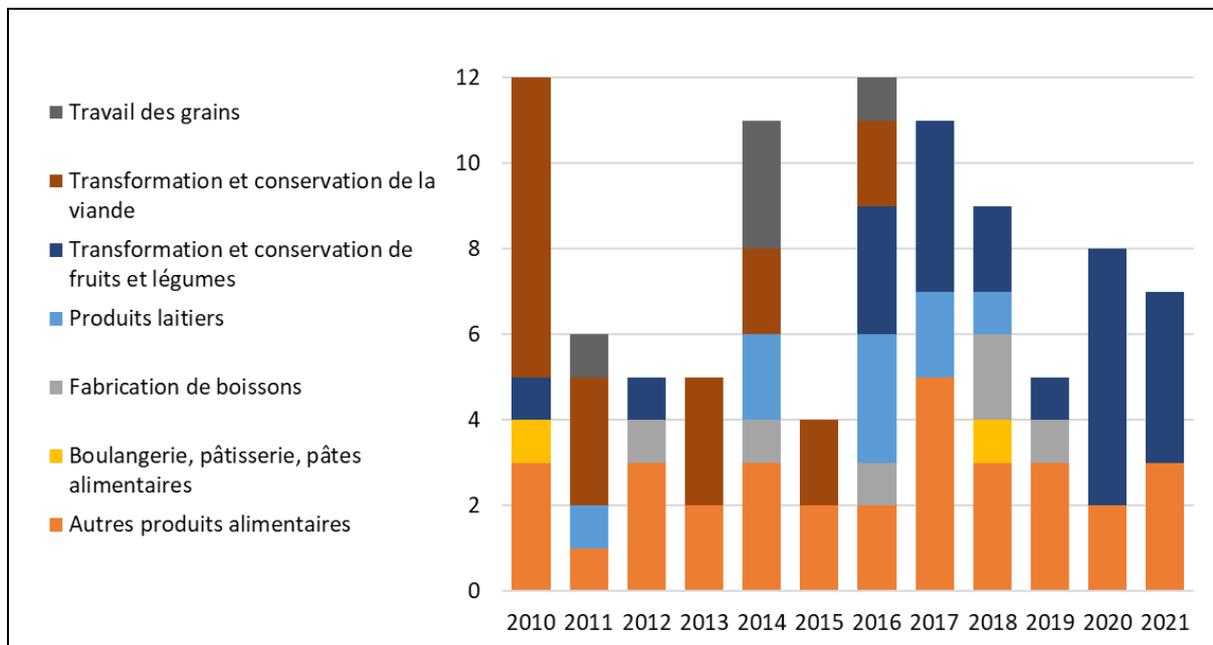


Figure 8 Disparitions d'entreprises en Guyane

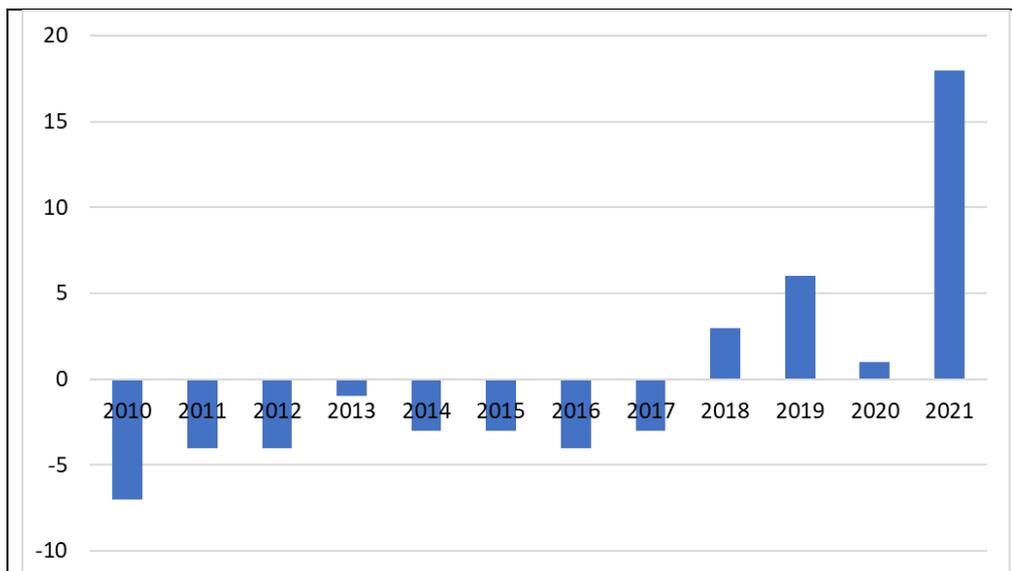


Figure 9 Bilan

2.2.1.3 Guadeloupe

En Guadeloupe, nous n'avons pas récupéré de données concernant les radiations. Les créations se font principalement dans les secteurs des autres produits alimentaires, des fruits et légumes et de la viande.

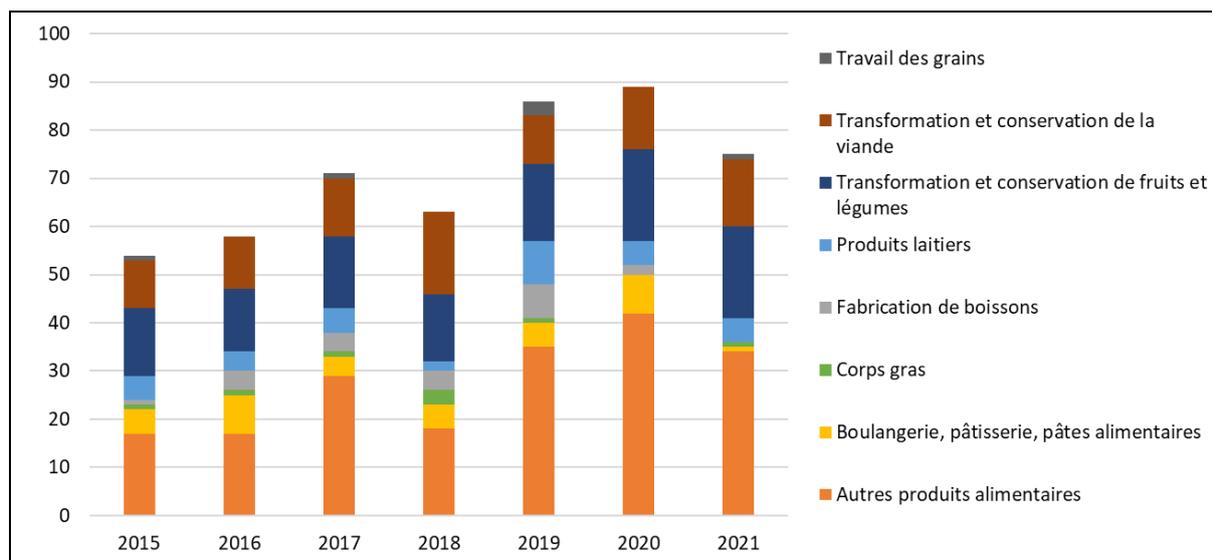


Figure 10 Créations d'entreprises en Guadeloupe

2.2.2 GUADELOUPE

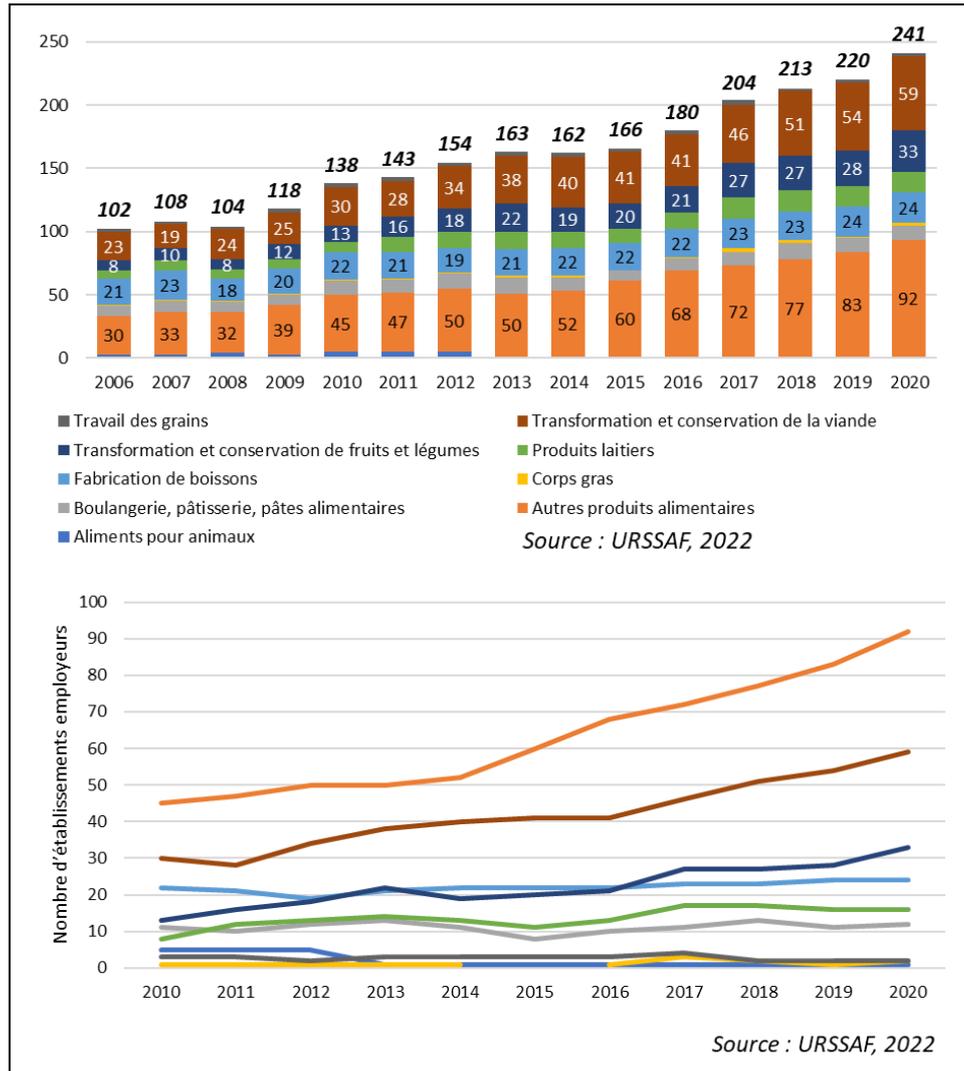
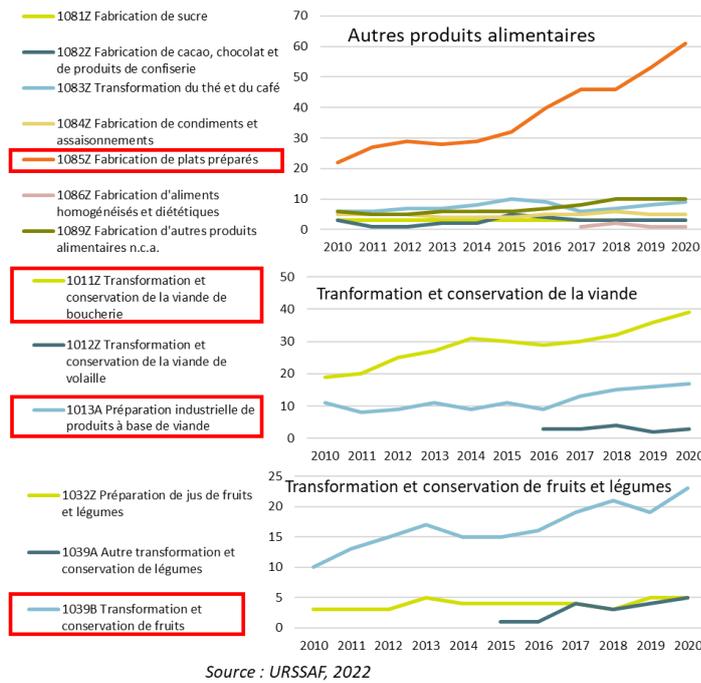


Figure 11 Nombre d'entreprises par secteur en Guadeloupe

D'après l'URSSAF, on comptait **241 établissements employeurs** dans l'agroalimentaire en Guadeloupe en 2020 contre 138 en 2010, soit une **hausse de 75% en dix ans**. Le secteur le plus représenté est « **Autres produits alimentaires** » suivi de « **transformation et conservation de la viande** » et « **transformation et conservation de fruits et légumes** ».

Ces trois secteurs sont également les plus dynamiques et sont responsables de l'augmentation du nombre d'entreprises sur le territoire. Les secteurs de la fabrication de boissons et des produits laitiers comptent respectivement autour de 20 et autour de 15 établissements mais leur nombre augmente très peu.



Source : URSSAF, 2022

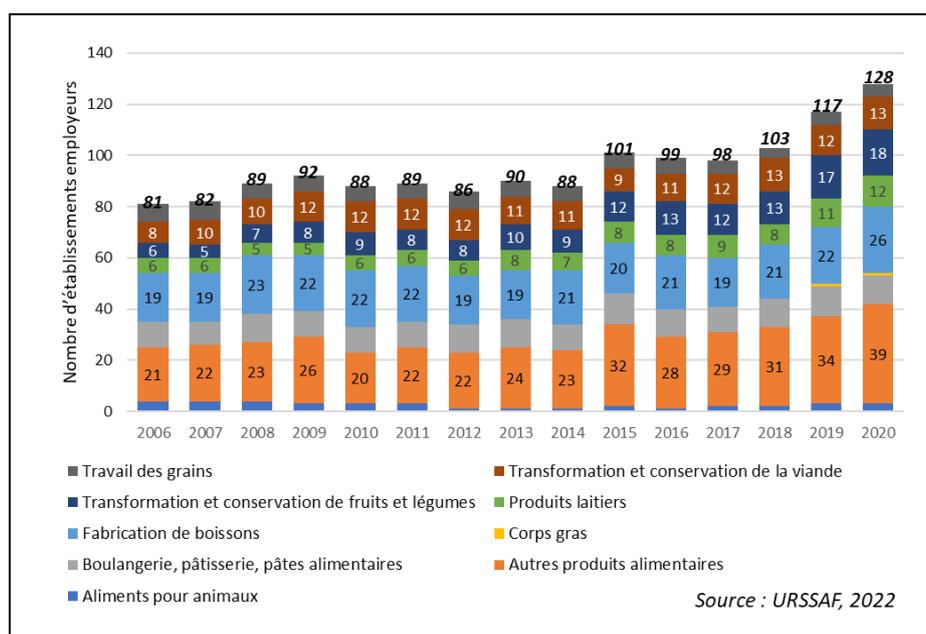
Figure 12 Détail des trois secteurs les plus dynamiques

Transformation et la conservation de fruits et légumes : le transformation et la conservation de fruits a également augmenté de 10 à 23 entreprises en dix ans.

2.2.3 MARTINIQUE

D'après l'URSSAF, on comptait **128 établissements employeurs** dans l'agroalimentaire en Martinique en 2020 contre 88 en 2010 soit une augmentation de **45% en 10 ans**. L'augmentation est surtout marquée depuis 2018 (hausse de 24%).

Le secteur le plus représenté est « **Autres produits alimentaires** » suivi de « **Fabrication de boissons** ». Ces deux secteurs, ainsi que la transformation de la viande et la fabrication de produits laitiers, sont en augmentation, alors que les autres secteurs stagnent.



Source : URSSAF, 2022

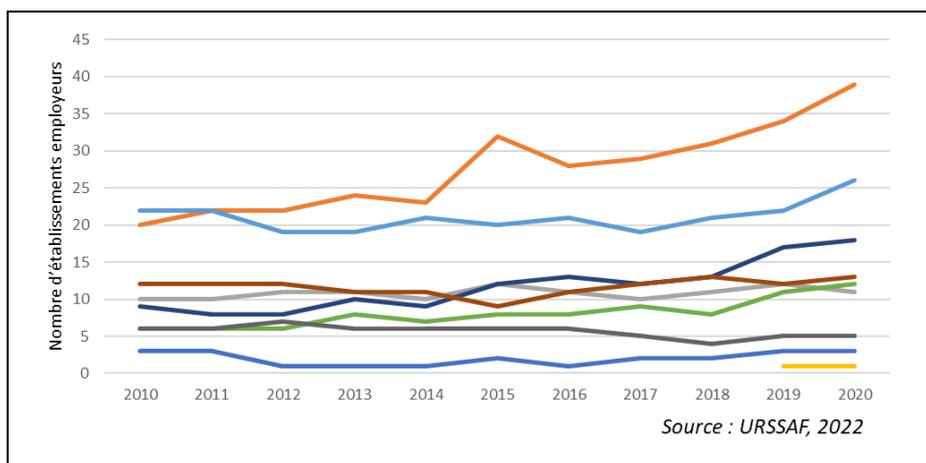


Figure 13 Nombre d'entreprises agroalimentaires par secteur en Martinique

Autres produits alimentaires : la fabrication de plats préparés est le secteur le plus dynamique et en croissance.

Fabrication de boissons : le secteur est dominé par la fabrication de Rhum. Le nombre d'entreprises est en stagnation, à l'exception de la production de boissons rafraîchissantes, dont le nombre d'entreprises est en hausse depuis 2018.

Transformation et conservation de fruits et légumes : L'ensemble des secteurs est en augmentation. La transformation et conservation de légumes (hors jus) est le secteur le plus dynamique.

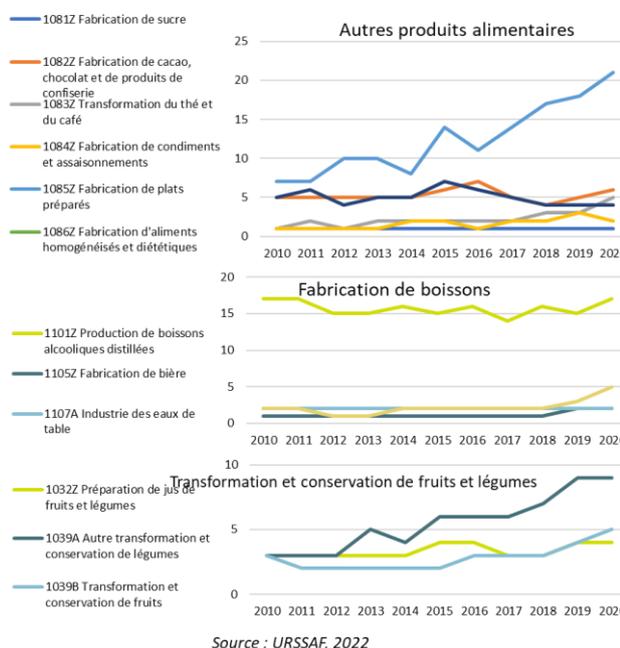


Figure 14 Détail des trois secteurs les plus dynamiques

2.2.4 LA REUNION

D'après l'URSSAF, on comptait **235 établissements employeurs** dans l'agroalimentaire à La Réunion en 2020, en **augmentation de 24% en dix ans**. Le premier secteur est « Autres produits alimentaires » avec une soixantaine d'établissements, en hausse depuis 2010.

Les secteurs « Transformation et conservation de la viande », « produits laitiers », « transformation et conservation de fruits et légumes » et « fabrication de boissons » comptent chacun une trentaine d'établissements.

La transformation de viande et les produits laitiers sont relativement stables, tandis que les fruits et légumes et la fabrication sont en hausse depuis 2010.

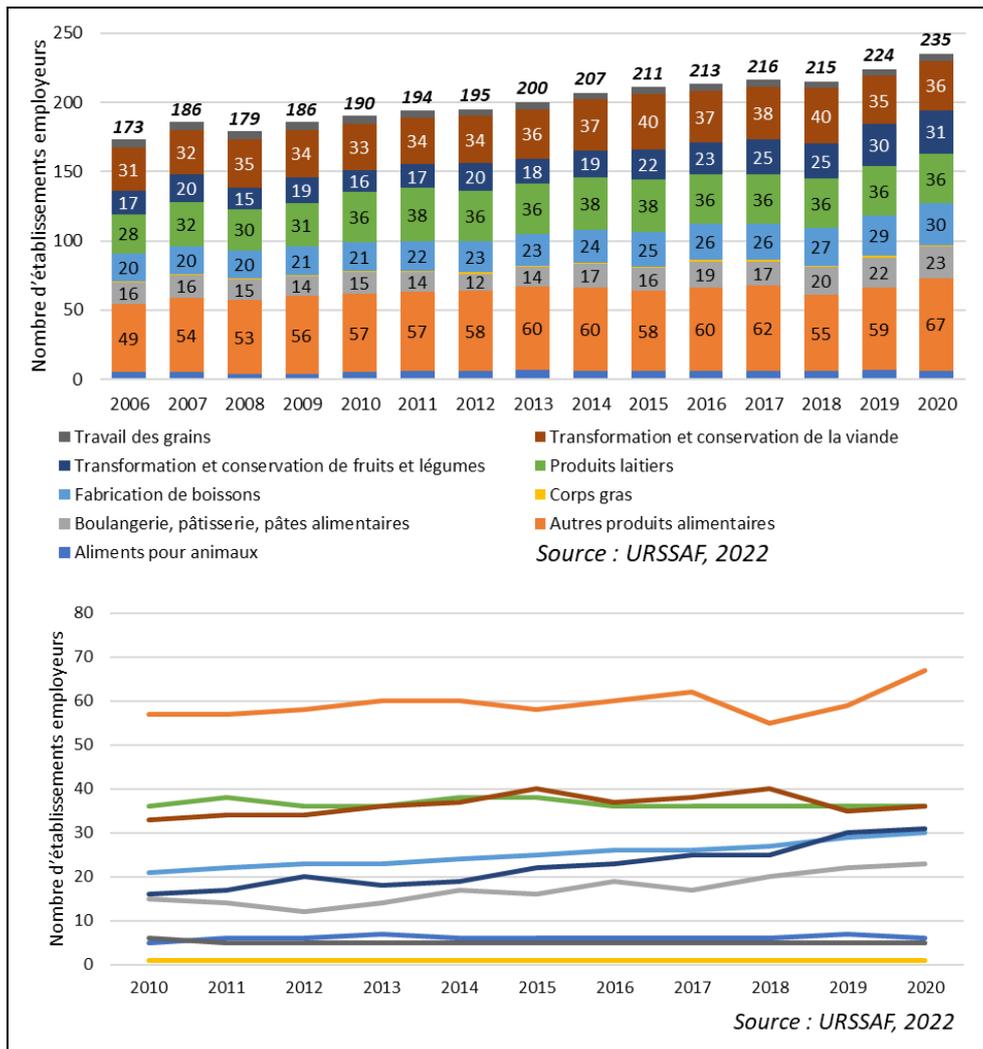


Figure 15 Nombre d'entreprises par secteur à La Réunion

Plusieurs secteurs industriels sont dynamiques en termes de nombre d'entreprises :

Autres produits alimentaires : le principal secteur est la **fabrication de plats préparés**, mais le nombre d'établissements est tendanciellement à la baisse. L'augmentation du nombre d'entreprises du secteur est donc due principalement à la **fabrication de cacao, chocolat et confiseries** et la **fabrication de thé ou café**.

Produits laitiers : Le principal secteur est la **fabrication de glaces et sorbets**. Le nombre d'établissements des trois sous-secteurs sont relativement stables depuis 2010.

Transformation et conservation de viande : Le nombre d'entreprises est en légère baisse depuis quelques années. Dans le détail, la préparation industrielle de produits à base de viande diminue, tandis que la viande de boucherie augmente. La transformation de viande de volaille représente moins de 5 établissements, en hausse depuis cinq ans.

Transformation et conservation de fruits et légumes : L'ensemble des sous-secteurs est en hausse, le premier était la transformation et conservation de fruits.

Fabrication de boissons : La fabrication de bière est le premier secteur et le nombre d'établissements est en hausse. La fabrication de boissons distillées, après plusieurs années de hausse, est stable voire en baisse depuis trois ans.

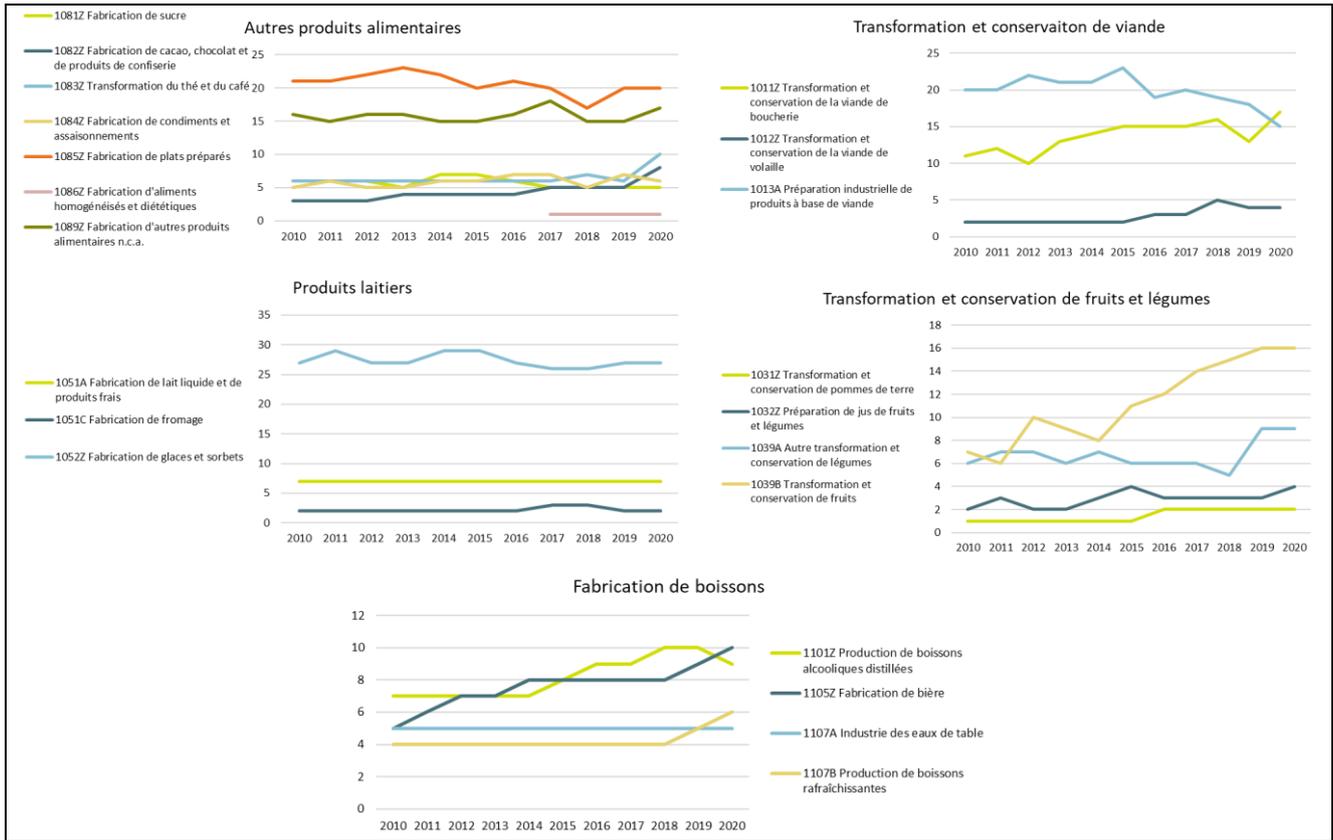


Figure 16 Dynamique des principaux secteurs industriels

2.2.5 GUYANE

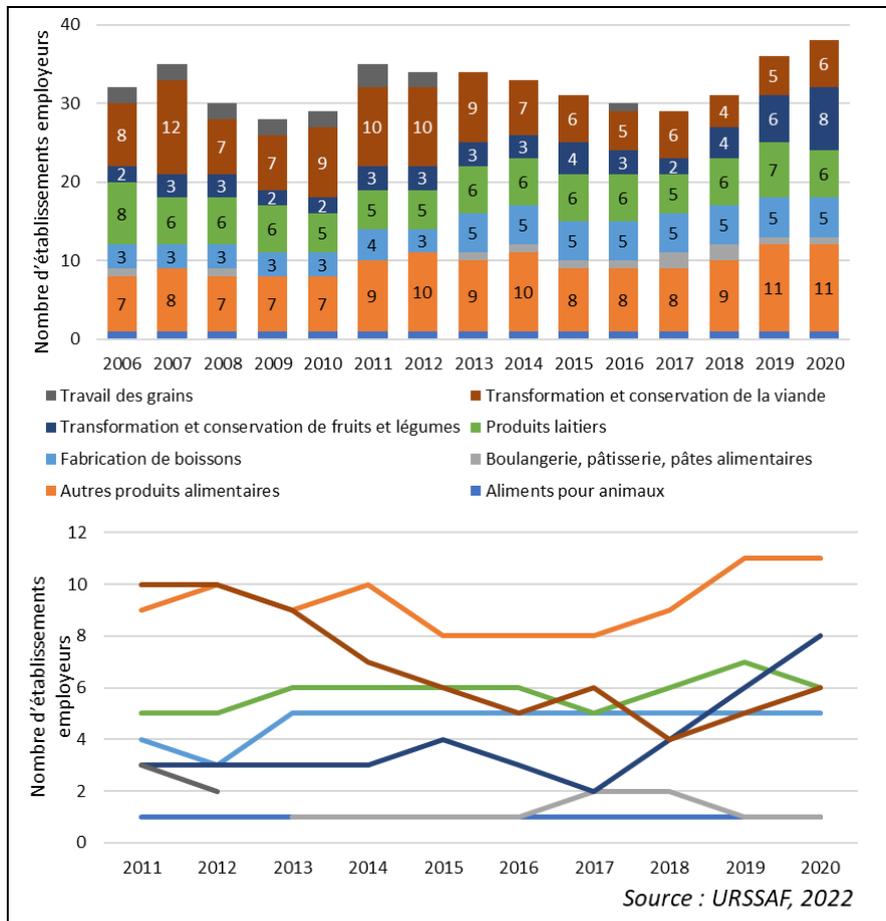


Figure 17 Nombre d'entreprises par secteur en Guyane

La Guyane se caractérise par un nombre d'entreprises agroalimentaires faible par rapport à la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion. Ce nombre oscille entre 29 et 40 depuis dix ans. Au vu de la taille de la population d'entreprises, on s'éloigne de la loi des grands nombres en statistique. Ainsi, la dynamique de l'ensemble du secteur peut être liée à celle de quelques entreprises. A noter que l'augmentation reste sensible depuis 2010 avec de 31% d'augmentation en 10 ans.

Les principaux secteurs sont :

- Autres produits alimentaires, en hausse, les plats préparés notamment.
- Transformation et conservation de fruits et légumes, en hausse
- Transformation et conservation de la viande, globalement en baisse, sauf pour la transformation et conservation de viande de boucherie qui a stagné puis depuis 2018.

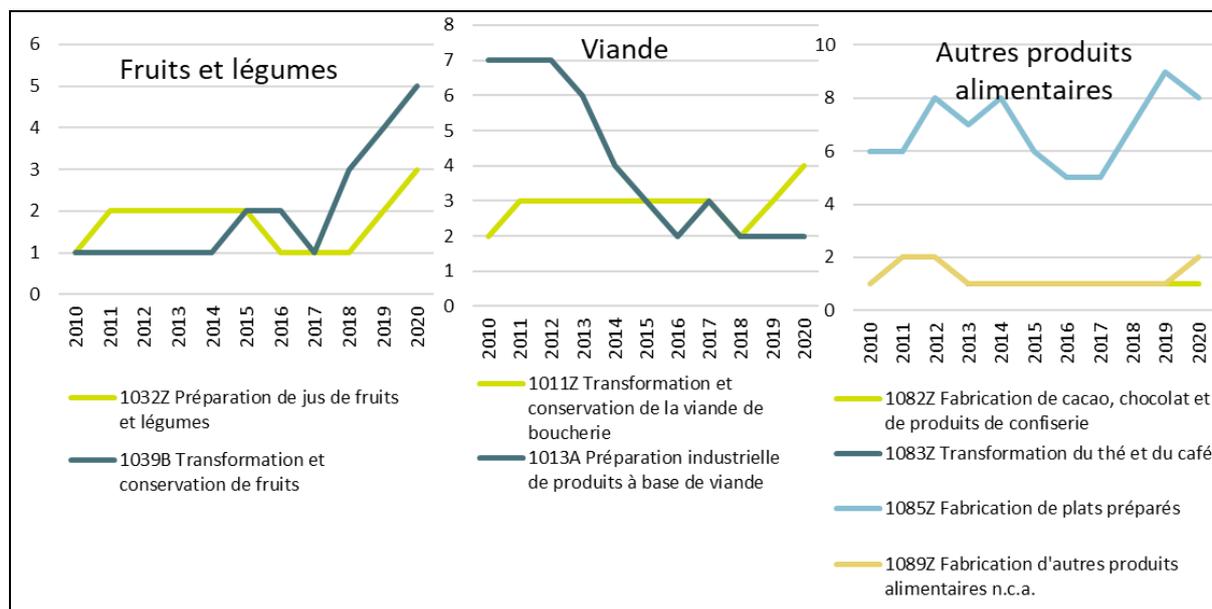


Figure 18 Détail des trois principaux secteurs

2.2.6 MAYOTTE

Il n'y a pas de données disponibles sur Mayotte dans les bases de données URSSAF et ESANE. D'après le registre SIRENE, 81 établissements des secteurs agroalimentaires et des boissons sont actifs à Mayotte. Les principaux secteurs sont :

- Transformation et conservation de fruits et légumes
- La fabrication de plats préparés

Secteur d'activité	Nombre d'établissements
Aliments pour animaux	1
<i>Fabrication d'aliments pour animaux de ferme</i>	1
Autres produits alimentaires	28
<i>Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.</i>	9
<i>Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie</i>	1
<i>Fabrication de condiments et assaisonnements</i>	2
<i>Fabrication de plats préparés</i>	16
Boulangerie, pâtisserie, pâtes alimentaires	8
<i>Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation</i>	5
<i>Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche</i>	3
Corps gras	1
<i>Fabrication d'huiles et graisses brutes</i>	1
Fabrication de boissons	6
<i>Fabrication de bière</i>	1
<i>Industrie des eaux de table</i>	2
<i>Production de boissons rafraîchissantes</i>	3
Produits laitiers	8
<i>Fabrication de glaces et sorbets</i>	5
<i>Fabrication de lait liquide et de produits frais</i>	3
Transformation et conservation de fruits et légumes	17
<i>Autre transformation et conservation de légumes</i>	7
<i>Transformation et conservation de fruits</i>	10
Transformation et conservation de la viande	6
<i>Préparation industrielle de produits à base de viande</i>	1
<i>Transformation et conservation de la viande de boucherie</i>	1
<i>Transformation et conservation de la viande de volaille</i>	4
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	6
<i>Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques</i>	6
TOTAL	81

Figure 19 Nombre d'entreprises recensées dans la base de données SIRENE en janvier 2022

En réalité, sur le terrain, Mayotte compterait moins d'une dizaine d'industries alimentaires structurées.

2.3 POIDS ECONOMIQUE DES DIFFERENTS SECTEURS

2.3.1 VUE D'ENSEMBLE

Guadeloupe	Martinique	Guyane
Industrie alimentaire 264 M€ - 1 521 salariés	Industrie alimentaire 190 M€ - 1 120 salariés	Industrie alimentaire 46 M€ - 191 salariés
Fabrication de boissons 96 M€ - 270 salariés	Fabrication de boissons 251 M€ - 591 salariés	Fabrication de boissons 10 M€ - 62 salariés
La Réunion	Mayotte	
Industrie alimentaire 984 M€ - 3 607 salariés	Industrie alimentaire /	
Fabrication de boissons 279 M€ - 694 salariés	Fabrication de boissons /	

Figure 20 Chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire (ESANE 2019)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion
Part du CA des IAA dans l'industrie manufacturière	38%	24%	12%	47%
Part du CA des IAA dans l'ensemble du secteur marchand	3,4%	3,8%	1,2%	5,0%
Part des effectifs des IAA dans l'industrie manufacturière	42%	38%	17%	39%

Figure 21 Place des IAA dans l'économie des DROM

Les IAA ont un poids variable selon les DROM.

Les IAA représentent environ **40% des effectifs de l'industrie manufacturière** en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion.

Le secteur est **très peu développé en Guyane** : 12% du CA et 17% des effectifs de l'industrie manufacturière seulement.

Le chiffre d'affaires des IAA de Guyane est **4 à 6 fois inférieur à celui de la Guadeloupe ou de la Martinique**, pour une population seulement 1,3 fois inférieure.

Le chiffre d'affaires à La Réunion **4 à 5 fois supérieur** à celui de Guadeloupe ou Martinique et dépasse le milliard d'euros.

Les données pour Mayotte ne sont pas disponibles.

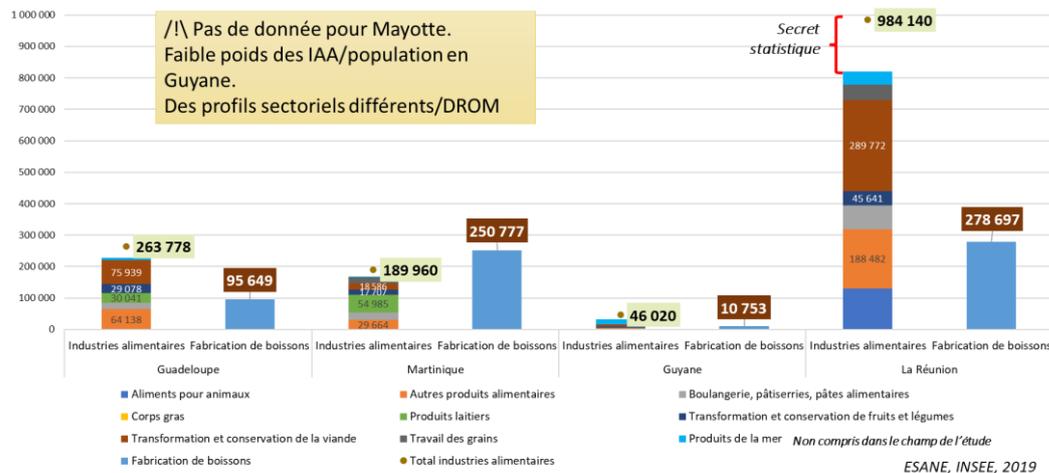


Figure 22 Chiffre d'affaires des différents secteurs en k€ (ESANE 2019)

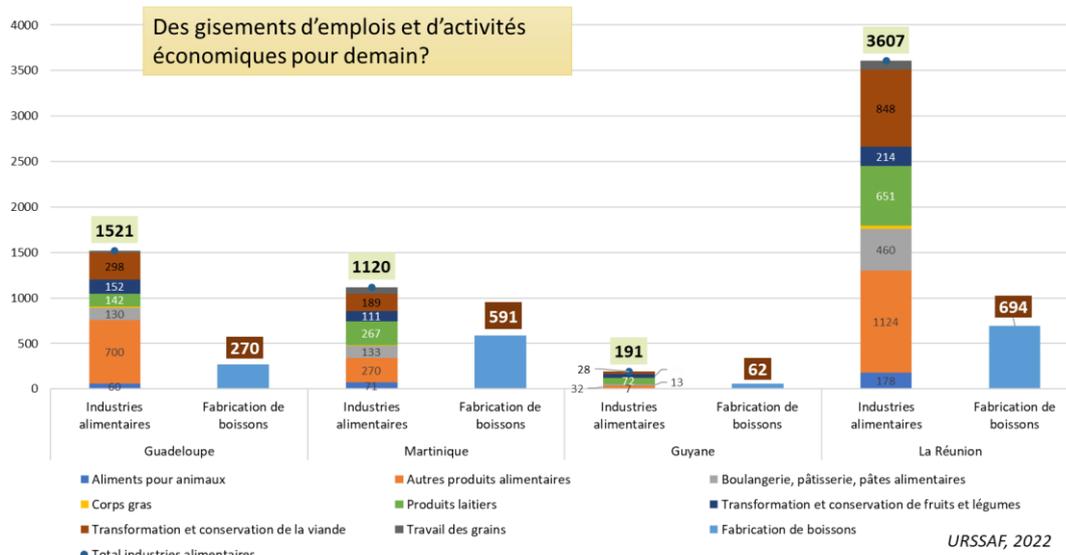


Figure 23 Effectifs par secteurs économiques (URSSAF 2022)

Au global, en 2019, les IAA des 4 DROM représentaient un **chiffre d'affaires global de plus de 2,1 Mds d'€** (1 484 M€ pour les industries alimentaires et 634 M€ pour le secteur des boissons) et plus de 8 000 emplois (ESANE 2019).

Guadeloupe	Martinique
Fabrication de boissons Transformation et conservation de la viande Autres produits alimentaires	Fabrication de boisson Produits laitiers Autres produits alimentaires
Guyane	La Réunion
Fabrication de boissons Transformation et conservation de la viande Transformation et conservation de fruits et légumes	Transformation et conservation de la viande Fabrication de boissons Autres produits alimentaires

Figure 24 Principaux secteurs en chiffre d'affaires (source : ESANE, 2019)

La fabrication de boissons est le **principal secteur de 3 DROM sur 4**, et est 2^{ème} à La Réunion, alors qu'il ne se distingue pas en nombre d'entreprises. Cette prépondérance est liée à la taille des entreprises qui sont généralement importantes

Les secteurs de la **viande** et des **autres produits alimentaires** (sucre, plats préparés) pèsent également beaucoup.

Dans chaque DROM, on constate une **forte augmentation des effectifs dans le secteur de la transformation des fruits et légumes**, bien qu'il pèse assez peu en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs.

Le secteur de la viande est plutôt stable ou en régression depuis 10 ans, sauf en Guadeloupe où les effectifs ont plus que doublé.

Ainsi, on constate un poids important de filières d'export et peu liées à la souveraineté alimentaire (sucre, boissons).

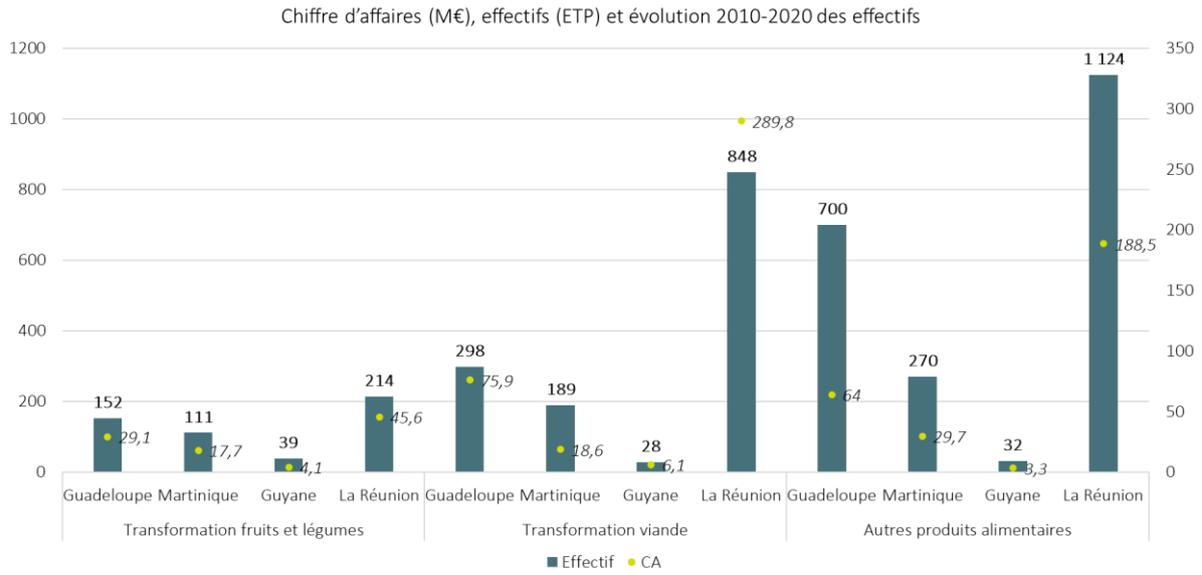


Figure 25 Chiffre d'affaires (M€), effectifs (ETP) et évolution 2010-2020 des effectifs

2.3.2 GUADELOUPE

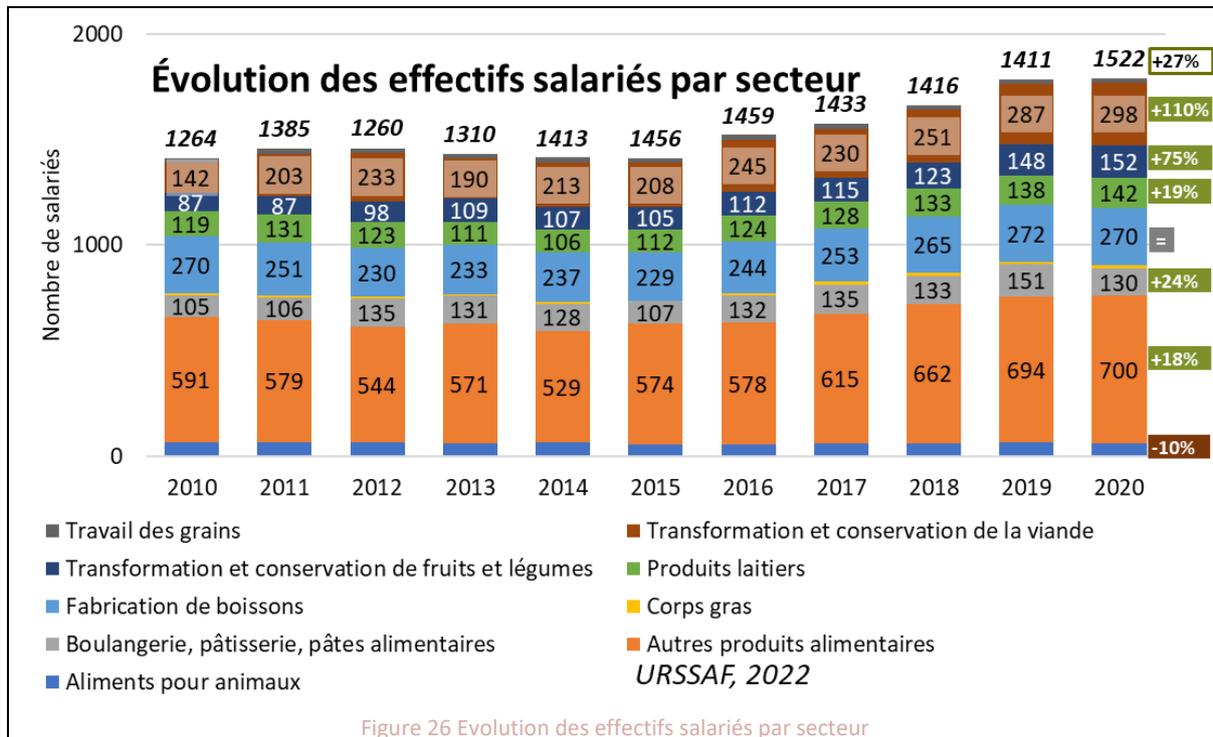
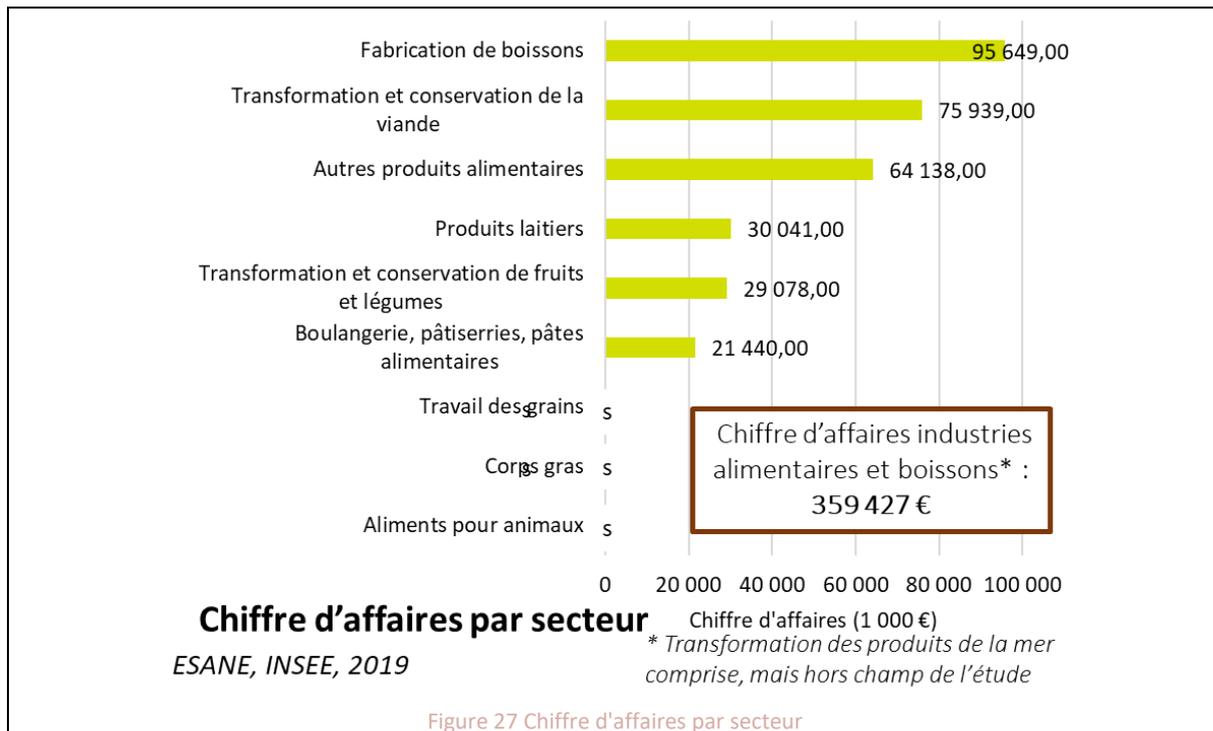


Figure 26 Evolution des effectifs salariés par secteur

Les effectifs salariés et les chiffres d'affaires permettent de mesurer le poids économique des différents secteurs. En Guadeloupe, les principaux sont :

- La fabrication de boissons
- La transformation et la conservation de la viande, dont les effectifs ont plus que doublé en 10 ans, probablement du fait du déploiement du POSEI
- Les autres produits alimentaires, dont les effectifs ont augmenté de 18%

Par ailleurs, le secteur de la **transformation des fruits et légumes** a fortement augmenté, de **75% entre 2010 et 2020**.



Focus sur les évolutions pour les principaux secteurs :

Autres produits alimentaires : Le secteur le plus important est la fabrication de sucre, mais les effectifs ont baissé de 12% en dix ans, principalement entre 2011 et 2014. Les plats préparés sont en forte hausse, les effectifs ont plus que doublé depuis 2013.

Transformation et conservation de la viande : Le principal secteur est la viande de boucherie, qui a quasiment doublé entre 2010 et 2020.

Fabrication de boissons : Le principal secteur est la fabrication de rhum, qui est revenu à son niveau de 2010 après une baisse d'effectifs.

Transformation et conservation de fruits et légumes : L'ensemble du secteur est en augmentation depuis 10 ans

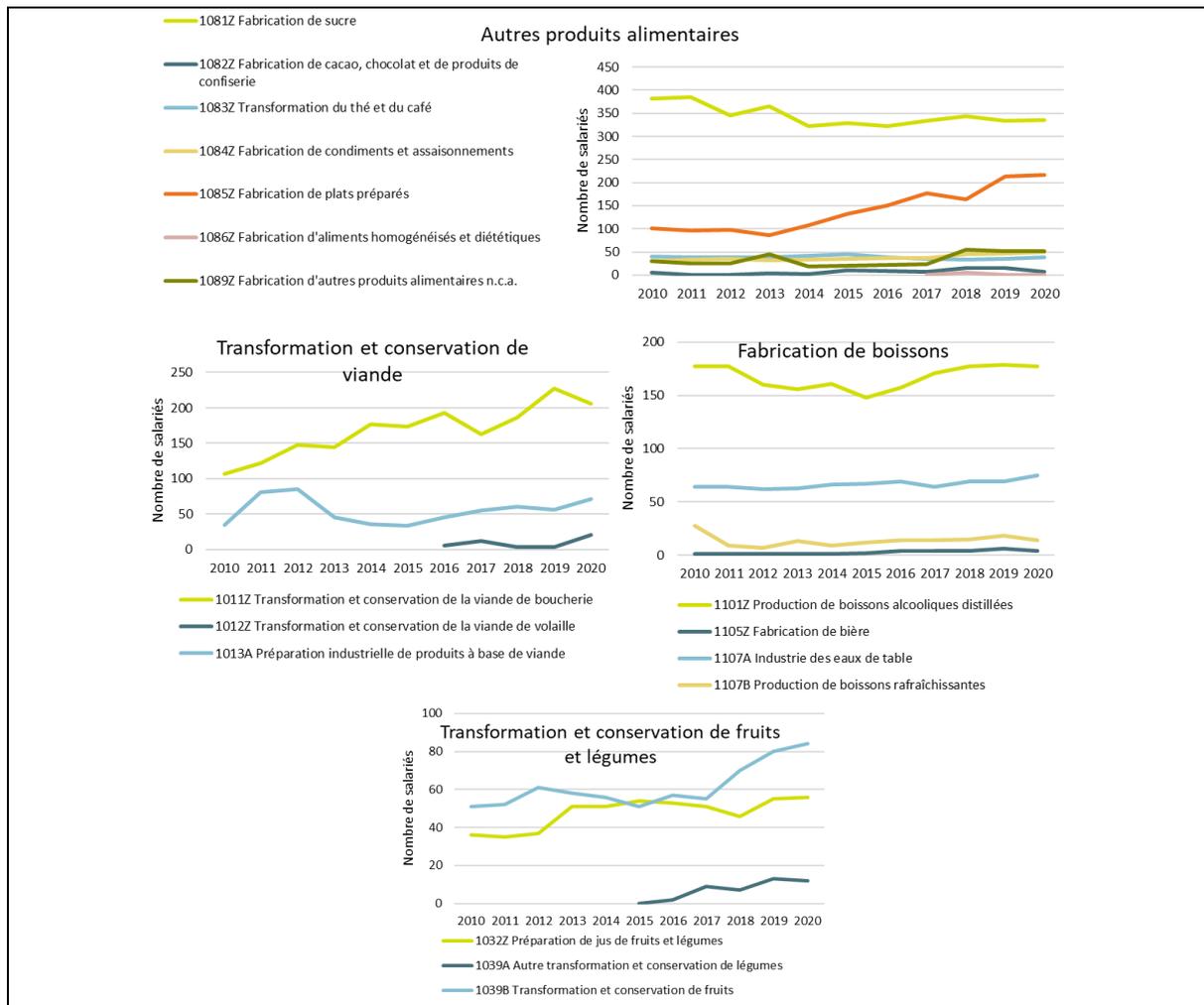


Figure 28 Détail des principaux secteurs

2.3.3 MARTINIQUE

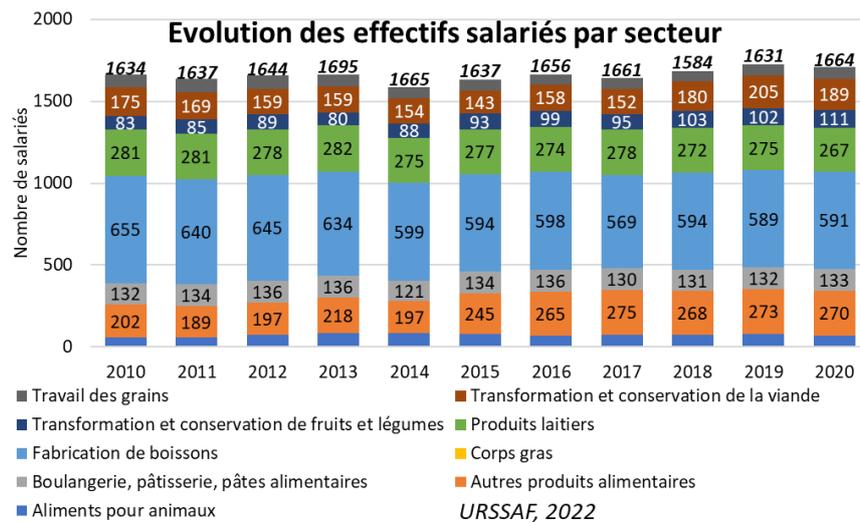


Figure 29 Evolution des effectifs salariés par secteur

La Martinique est le seul DROM où le chiffre d'affaires de la fabrication de boissons dépasse la somme des industries alimentaires. Les produits laitiers et les autres produits alimentaires sont les principaux secteurs alimentaires. Le nombre de salariés a globalement peu évolué depuis 10 ans. Les secteurs des boissons et des produits laitiers ont régressé, alors que la transformation de fruits et légumes et les

autres produits alimentaires enregistrent une augmentation notable de 34%. Les autres secteurs sont relativement stables.

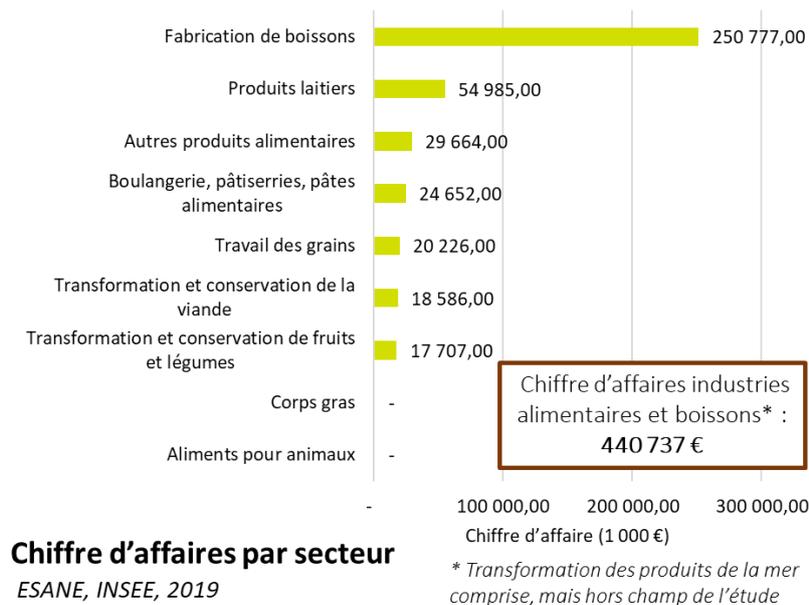


Figure 30 Chiffre d'affaires par secteur

Focus sur les évolutions pour les principaux secteurs :

Fabrication de boissons : La fabrication de rhum est le principal secteur. Les effectifs sont en légère baisse depuis 2010.

Autres produits alimentaires : La fabrication de plats préparés a fortement augmenté entre 2014 et 2016, avant de stagner voire diminuer. La fabrication de sucre est en légère baisse d'effectifs également.

Transformation et conservation de la viande : Le secteur de la viande de volaille a augmenté entre 2019 et 2020 pour arriver au même niveau que les viandes de boucherie.

Transformation et conservation de fruits et légumes : La hausse globale est due à la transformation de légumes et à la transformation de fruits, tandis que la préparation de jus stagne.

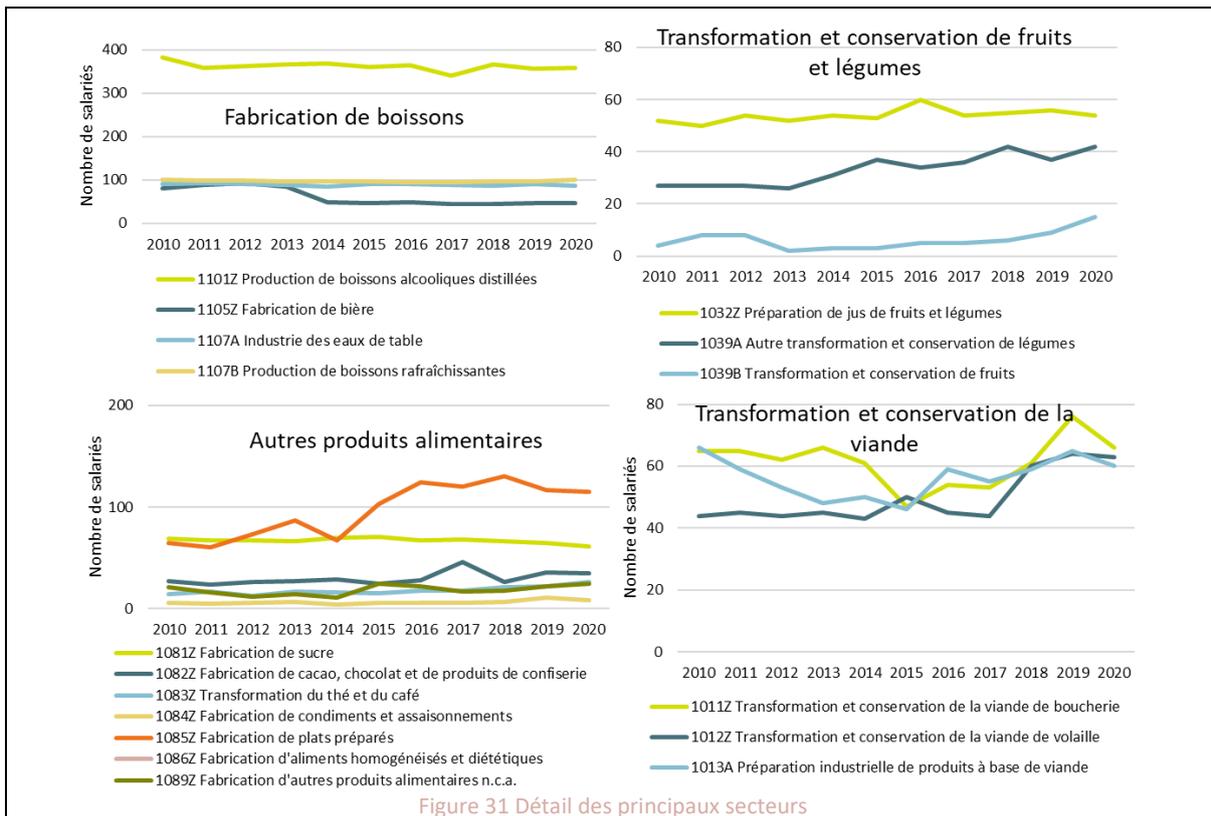


Figure 31 Détail des principaux secteurs

2.3.4 GUYANE

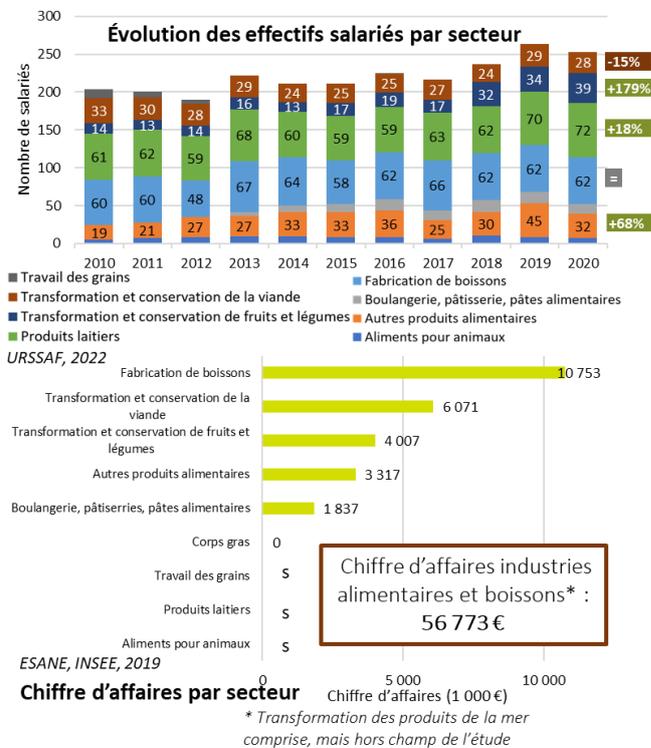


Figure 32 Effectifs et chiffres d'affaires des IAA de Guyane

L'industrie agroalimentaire est très peu développée par rapport aux autres DROM, à l'exception de Mayotte. Le secteur des boissons se distingue par un chiffre d'affaires élevé, alors qu'il est le deuxième secteur employeur.

Les effectifs ont presque triplé dans la transformation de fruits et légumes, notamment du fait de la transformation de fruits.

Les effectifs de fabrication de boissons sont relativement stables depuis 10 ans : la production de boissons rafraîchissantes est en baisse tandis que la fabrication de bière et l'industrie des eaux de table sont en augmentation. La fabrication de rhum est stable.

Les Autres produits alimentaires augmentent grâce à la fabrication de plats préparés.

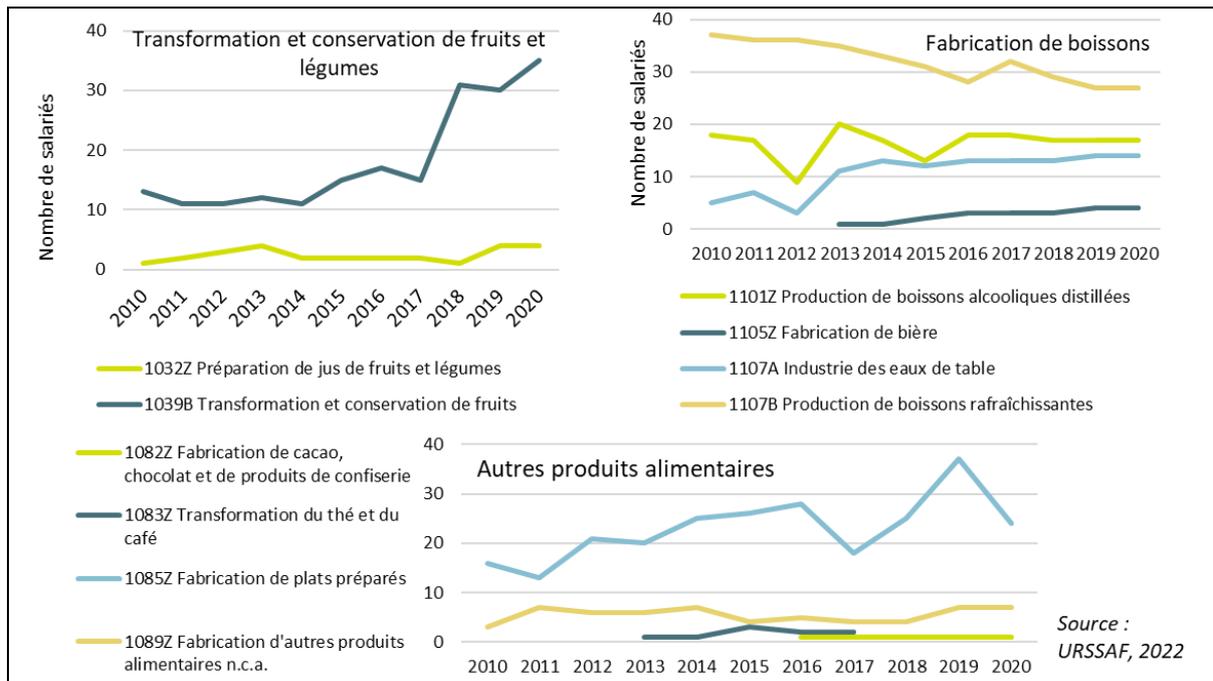


Figure 33 Détail des principaux secteurs

2.3.5 LA REUNION

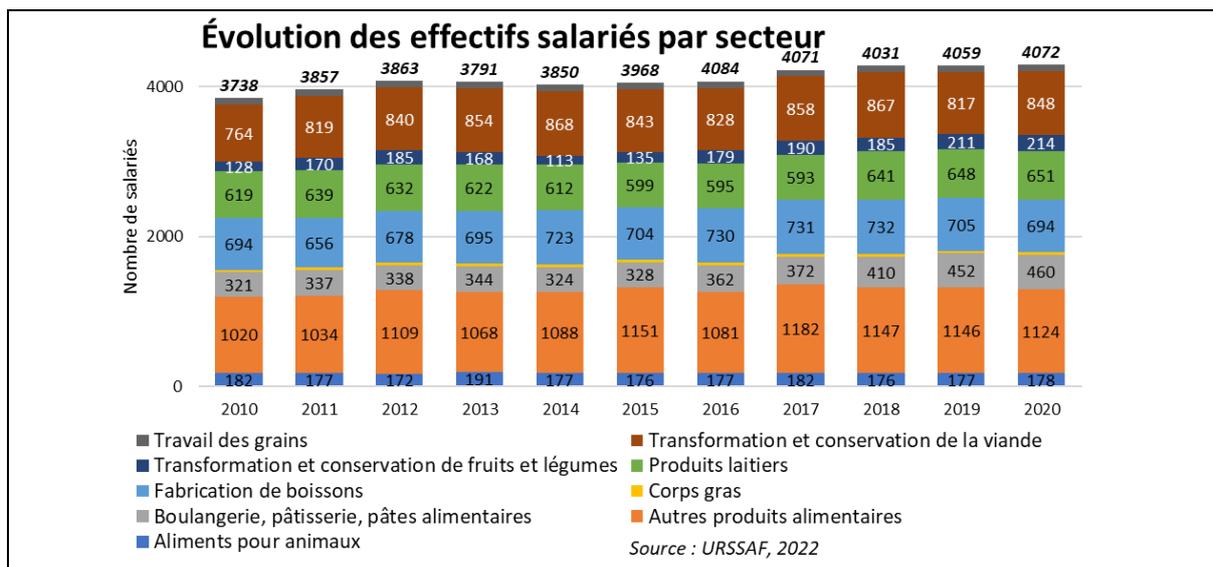


Figure 34 Evolution des effectifs par secteur

La Réunion est le DROM avec le plus d'emplois dans les IAA (hors produits de la mer), plus de 2,5 fois les effectifs de la Guadeloupe par exemple. La transformation de la viande et la fabrication de boissons sont les deux premiers secteurs en chiffre d'affaires, mais sont 2^{ème} et 3^{ème} en nombre d'emplois. Le secteur des Autres produits alimentaires est le premier secteur employeur mais arrive en troisième position des chiffres d'affaires. Le secteur des aliments pour animaux se distingue avec un chiffre d'affaires relativement élevé par rapport à des effectifs assez faibles (secteur peu intense en emplois).

Le nombre d'emplois est en **augmentation de 12% depuis 10 ans**. Les secteurs de la transformation de fruits et légumes et de la boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires (hors artisanat commercial) enregistrent la plus forte augmentation.

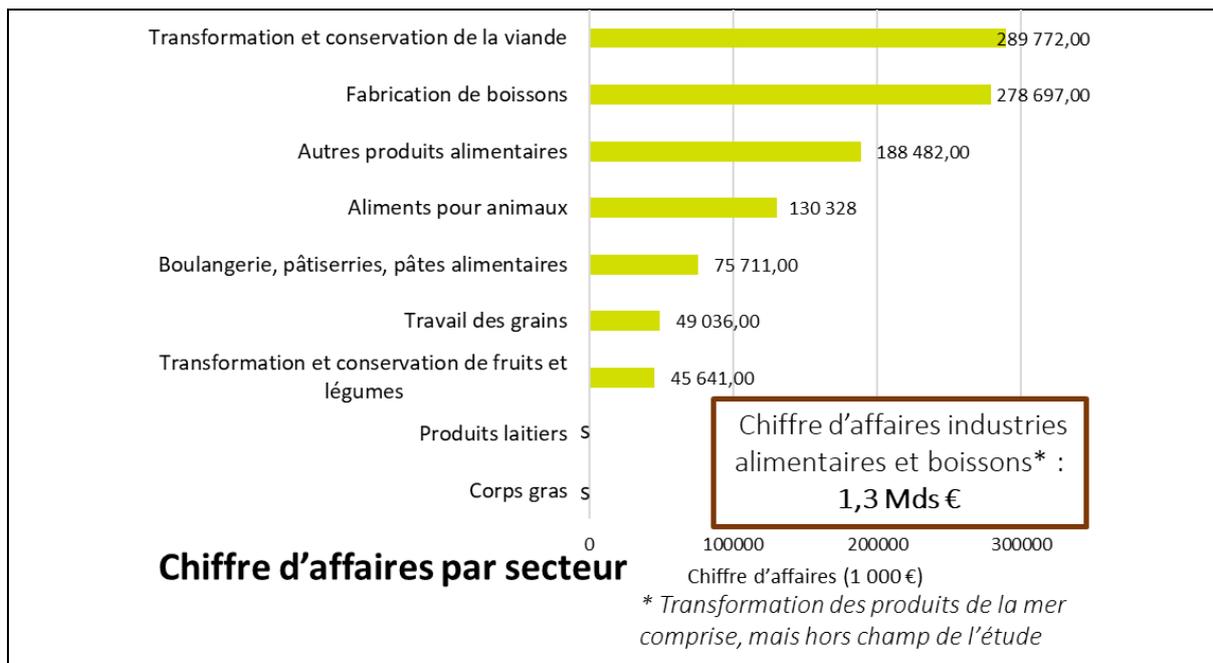


Figure 35 Chiffre d'affaires par secteur (source : ESANE, 2019)

Focus sur les évolutions pour les principaux secteurs :

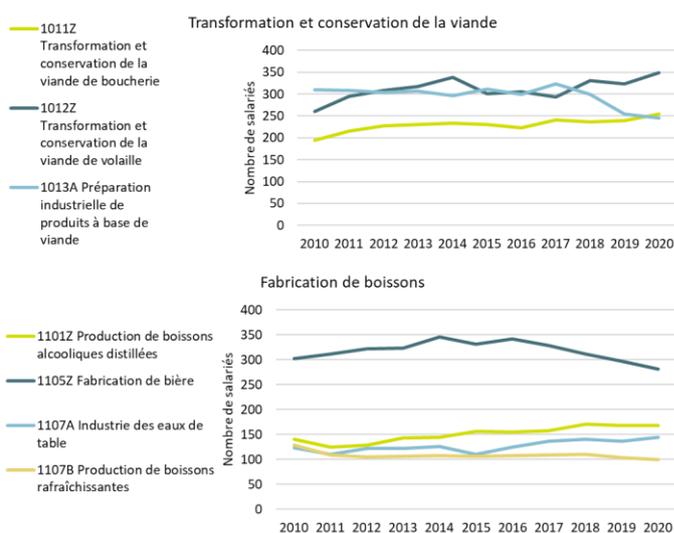


Figure 36 Détail de deux des principaux secteurs

Transformation et conservation de la viande : La transformation des viandes de volaille et de boucherie est tendanciellement en hausse.

Fabrication de boissons : La stagnation globale du secteur cache une baisse assez forte de la fabrication de bière et une augmentation modérée de la fabrication des eaux de table et des boissons distillées.

Autres produits alimentaires : Le principal secteur est la fabrication de sucre, dont les effectifs sont en forte baisse depuis 2015. La fabrication de plats préparés est en forte augmentation depuis 2014.

Produits laitiers : Le nombre d'emplois est globalement stable. Le principal secteur employeur est la fabrication de lait liquide et de produits frais. La Réunion se distingue des autres DROM avec la présence d'élevages laitiers et donc une production locale qui est transformée.

Transformation et conservation de fruits et légumes : les principaux secteurs sont la transformation de fruits et la transformation de légumes, hors jus et pomme de terre. Ces deux premiers secteurs sont en forte augmentation depuis 2014.

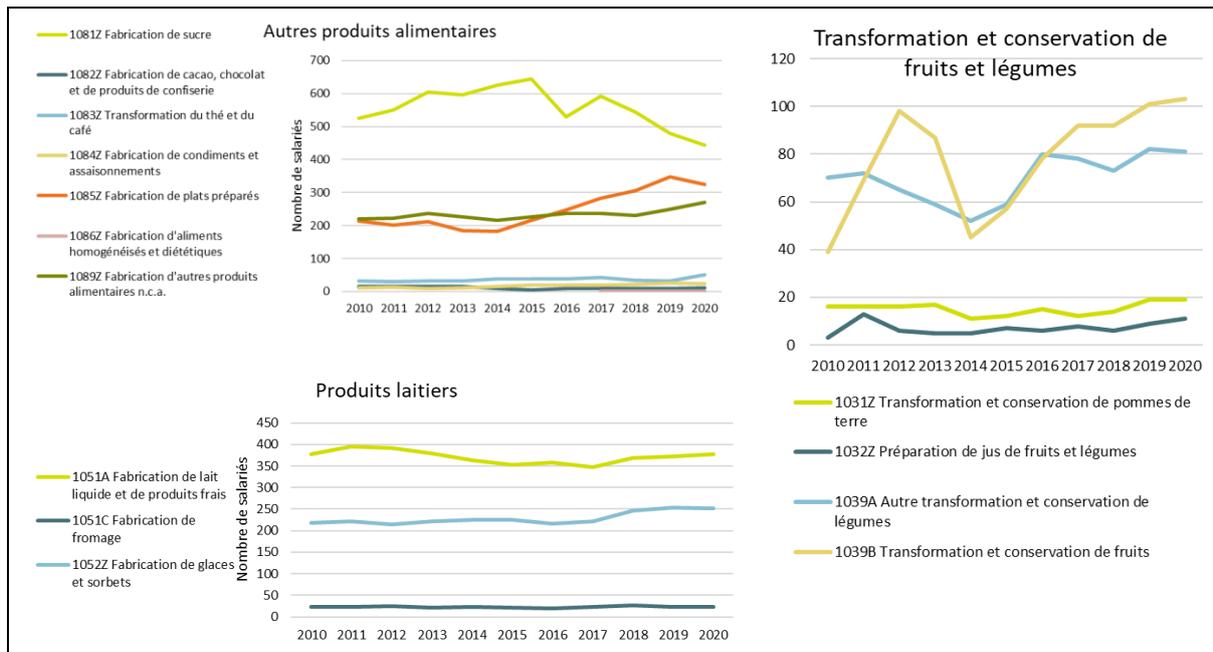


Figure 37 Détail de trois des principaux secteurs

2.4 ENSEIGNEMENTS LIES A L'ANALYSE STATISTIQUE

L'étude statistique a permis de comprendre quels étaient les principales composantes du secteur de la transformation dans les DROM, avec des **secteurs de la boisson** (production de rhum (export et local) et de boissons rafraîchissantes (local principalement), des **autres produits alimentaires** (industrie sucrière, mais aussi des TPE du secteur des plats préparés et des produits à plus haute valeur ajoutée), **de la viande**, qui représentent le plus d'emplois.

Au-delà de cet aspect descriptif, la comparaison de la situation entre DROM montre des différences significatives entre 3 DROM où le secteur des IAA est déjà développé, voire mature (Réunion, Antilles) et 2 DROM (Guyane et Mayotte) où ce **potentiel de croissance ne s'est pas encore exprimé**.

Sur l'ensemble des DROM, on note une **certaine dynamique de création d'entreprises** (accroissement nu nombre d'entreprises global) qui peuvent **compenser la rationalisation de secteurs historiques** plus établis comme l'industrie sucrière par exemple (évolution contrastée entre secteurs).

Au niveau des secteurs, les **progressions les plus fortes sont à noter pour le secteur de la transformation des fruits et légumes et des plats préparés**, mais avec des effets en termes d'emplois inégaux (secteur intensif en main d'œuvre, mais avec des petites tailles d'entreprise).

Enfin, on note également des dynamiques de croissance d'emplois très différentes par DROM, avec des explications qui seront détaillées ultérieurement.

Plusieurs facteurs peuvent être d'ores et déjà avancés :

- La dynamique démographique qui accroît ou non le nombre de consommateurs ;
- L'évolution du niveau de vie ;
- Le type de secteur d'activité agroalimentaire présent dans le DROM ;
- La capacité des filières à se structurer et à se positionner par rapport à l'offre alimentaire importée.

Territoires d'Outre-mer	Taux d'évolution annuel de la population (en %, moyenne sur 5 ans)	Part des 60 ans et plus (en %)*
Guadeloupe	- 0,7	24
Martinique	- 0,8	29
Guyane	+ 2,3	8
La Réunion	+ 0,5	16
Mayotte	+ 3,8	4
Saint-Pierre-et-Miquelon	- 0,2	22
Saint-Barthélemy	+ 1,8	14
Saint-Martin	- 0,2	13
Wallis-et-Futuna	- 1,1	17
Polynésie française	+ 0,6	12
Nouvelle-Calédonie	+ 0,2	14

Source : Insee, RP 2012 et 2017 (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Polynésie française), RP 2013 et 2018 (Wallis-et-Futuna), RP 2014 et 2019 (Nouvelle-Calédonie)
* Au dernier recensement.

Figure 38 Quelques caractéristiques démographiques des DROM, La statistique publique dans les Outre-mer Édition 2021, INSEE 2021

2.5 FOCUS SUR LES PPAM

Même si la valorisation des PPAM ne fait pas partie *stricto sensu* de l'agroalimentaire, l'activité concourt à la valorisation des bioressources et des productions agricoles locales. Il a été demandé de faire une synthèse des principales productions actuellement réalisées dans les DROM.

2.5.1 UNE PRODUCTION DEVELOPPEE SURTOUT DANS L'OCEAN INDIEN

Quand on regarde les entreprises inscrites répondant au code 0118Z 'Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques', on obtient les données suivantes par département.

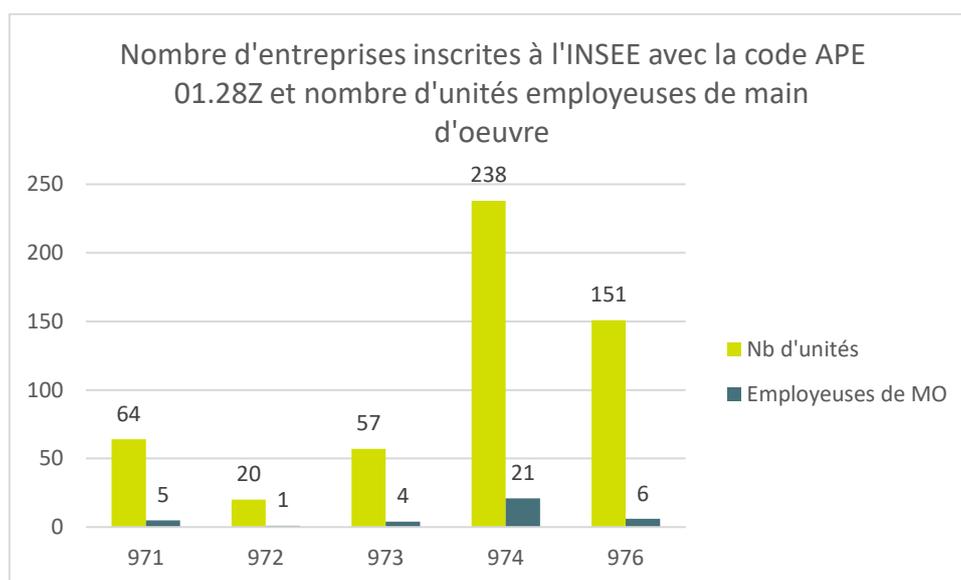


Figure 39 Nombre d'unités inscrites au SIRENE affichant une activité principale liée à la production de PPAM (source INSEE)

Même s'il faut prendre avec précaution ces données qui affichent des quantités impressionnantes d'entreprises de production de PPAM, les chiffres montrent une activité plus forte à la Réunion et à Mayotte. Cette prépondérance se confirme avec les données fournies par Agreste.

La Réunion totalise la moitié des surfaces avec 2 productions majeures : le géranium et la vanille présente aussi à Mayotte et en Guadeloupe. A noter que les surfaces déclarées à la PAC ne représentent qu'une partie des productions (essentiellement le géranium à la Réunion). Les

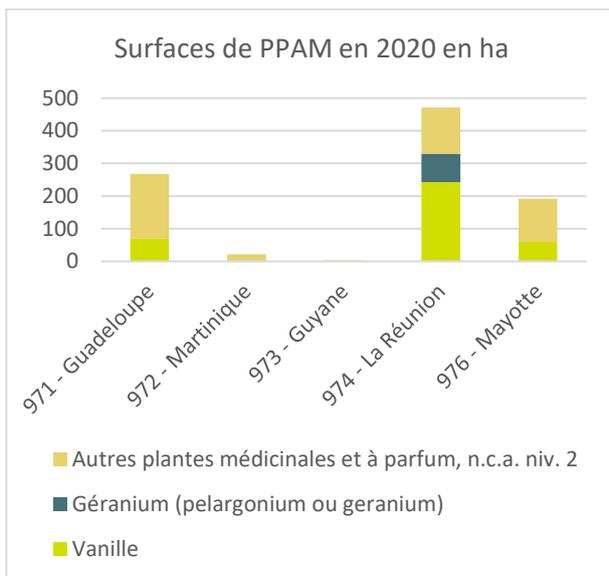


Figure 40 Surface de PPAM par type et par DROM (AGRESTE)

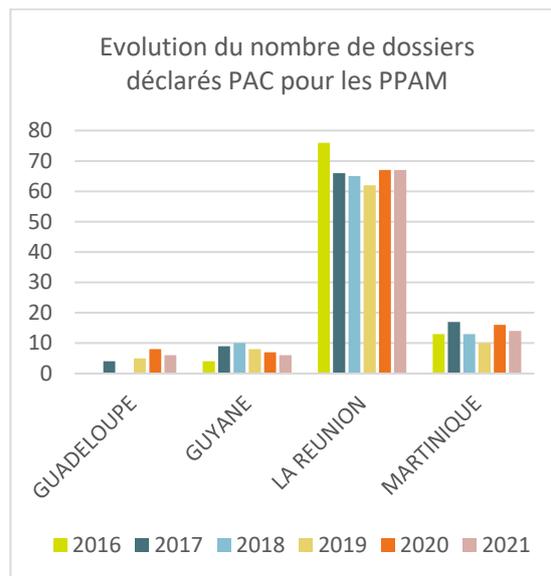


Figure 41 Evolution du nombre de dossiers PAC pour des activités de PPAM

2.5.2 DES SPECIFIES PAR DROM IMPORTANTES

LA REUNION

Potentiel de production

22 plantes réunionnaises inscrites à la pharmacopée française dont deux emblématiques : la vanille et le géranium. On peut également mentionner le curcuma et le vétiver. Au total, 509 espèces végétales seraient susceptibles d'alimenter les usagers de la filière

Les 471 ha de PPAM recensés en 2020 (dont 243 ha de Vanille et 87 ha de Géranium) représentent 1,2% de la SAU totale de la Réunion, en baisse de 10% depuis 2010. Il est difficile cependant d'avoir un aperçu car il s'agit essentiellement d'une activité secondaire, en complément de cultures maraichères,

Le bio très bien représenté avec 145 ha de PPAM en bio, soit 31% de la production, quand seulement environ 2,5% de la SAU est en bio à la Réunion (7,5% dans l'Hexagone), *Source Agreste 2019 – DAAF de la Réunion.*

Principales filières

Globalement, la filière est peu structurée et souffre de la concurrence internationale

Pourtant, la production des PAPAM est localement aisée d'autant que **la plupart des espèces sont endémiques**, ce qui limite les interventions dans le processus de plantation.

Des structures comme l'ARMEFLHOR essayent de standardiser l'itinéraire technique de plantation en vue de produire en masse certaines plantes. Actuellement, sur la vingtaine de plantes inscrites à la pharmacopée, seules 4 (Fleur jaune, Ambaville, Lingue café et Bois d'Arnette) disposent d'un itinéraire technique complet de production, livrable aux agriculteurs.

Au niveau des principales filières, la **vanille** est produite par 135 producteurs avec une production moyenne de 5 tonnes de vanille noire par an (soit environ 25 t de vanille verte selon procédé de transformation). À ce jour, 73 d'entre eux font partie de l'IGP (IGP Vanille de la Réunion reconnue au

plan européen depuis 2021). Ils représentent 3 tonnes annuelles de vanille préparée, soit 60% de la production locale (source département).

Des industries de transformation existent, mais la matière première locale manque à cause de la forte concurrence malgache. Le vieillissement des arbres nécessiterait un mouvement de replantation important

Les volumes de **géranium** sont plus modestes avec 710 kg en 2015, ce qui représente 30 ha en production pour 40 producteurs (principalement des petits producteurs pour 2/3 de la production). Actuellement, ces volumes seraient plus importants *a priori* au vu des surfaces en 2020. Cependant, selon la DAAF, la filière observe un déclin dû aux différents aléas climatiques et au manque de rentabilité de ces productions très "gourmandes" en main-d'œuvre ». La Chine est le principal challenger.

Pour les autres PPAM, la production reste principalement artisanale, le marché local traditionnel s'étant développé avec une nette diminution des prélèvements en forêt et une production essentiellement agricole. La culture du vétiver, également en perte de vitesse, en raison de la concurrence de l'Égypte.

Principaux acteurs

SCA Provanille : Coopérative des producteurs de vanille qui a pour mission de transformer la vanille verte de ses adhérents. Elle achète, collecte, transforme et commercialise la production cultivée sur la zone est et sud-est de l'île.

La CAHEB (Coopérative Agricole des Huiles Essentielles du Bourbon) : seule structure de collecte et commercialisation pour les Huiles Essentielles (géranium à la base, s'est élargi par la suite).

APLAMEDOM : Association Plantes Aromatiques et Médicinales de la Réunion est un organisme privé associatif pluridisciplinaire de recherche et de valorisation des plantes de la pharmacopée traditionnelle réunionnaise. Avec le double objectif de sécuriser l'utilisation des plantes médicinales et aromatiques et d'inciter une valorisation économique et durable de cette ressource dans les secteurs cosmétiques, agroalimentaire et de bien-être, l'APLAMEDOM est à l'interface entre la recherche scientifique et les producteurs, transformateurs et porteurs de projets.

En lien avec l'organisme de recherche du CYROI, notamment sur projet ATEM (Activité des préparations traditionnelles antidiabétiques à base de plantes : approche ethno-métabolomique).

Un projet de labellisation est en cours : toute plante médicinale séchée vendue à La Réunion, qui répond aux critères ci-dessus, peut obtenir le label « Zerbaz Péi ».

Ensemble, ces structures forment l'**ADPAPAM** (Association pour le Développement, la défense et la promotion des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales de la REUNION)

Autres acteurs économiques :

Habemus papam : transformateur spécialisé dans la transformation des fruits exotiques et des plantes à parfum aromatiques et médicinales.

La Vanilleraie : regroupe une 30aine de producteurs, atelier artisanal de préparation de vanille

Les tisaneurs : « Le savoir-faire et la pratique des tisanes, « zerbaz » en créole, sont un héritage culturel historique sur l'île » De nombreux tisaneurs ont des boutiques sur tout le territoire

Acteurs institutionnels :

Le département : Plan PPAM au sein du projet AgriPei 2030. Développement de filière et projet de territoire. Exemple d'action : signature d'une convention entre le département et la Cosmetic Valley ;

Qualitropic et la **plate-forme ECO-EX** permettent d'utiliser plusieurs process d'éco-extraction de bioressources.

MAYOTTE

Potentiel de production

Les surfaces sont importantes avec 192ha de PPAM en 2020 dont 102 ha d'Ylang Ylang et 60 ha de vanille. Cela représente 3,2% de la SAU totale de Mayotte, en baisse de 15% depuis 2010.

Selon la DAAF, le jardin mahorais est un mode d'organisation agricole particulier. C'est une polyculture qui présente un couvert végétal agroforestier très varié, dense et entremêlé. Cette organisation est prépondérante à Mayotte, où elle représente 90 % de la surface agricole utilisée. Mais cette diversité est complexe à appréhender et oblige à user d'outils élaborés pour en connaître la traduction en surfaces et productions individualisées par cultures.

La plante emblématique est bien sûr le Ylang Ylang mais aussi vanille. Il existe également d'autres plantes connues dont les huiles essentielles ont des propriétés exceptionnelles.

Principales filières de production

La filière **Ylang Ylang** rassemble environ 200 producteurs quand la filière **Vanille** touche 85 producteurs (avec des rendements historiquement très faibles) pour 1 t environ de vanille/an.

Les plantations d'Ylang Ylang sont vieillissantes (médiane 30 ans en 2017) tout comme les producteurs. Seulement une dizaine d'hectares ont été plantés depuis 2005 selon la DAAF → nécessité de reprogrammer rapidement plantations pour rapprocher l'âge moyen de l'âge optimum de 15-20 ans.

Les autres PPAM sont présentes sur le marché local, notamment les épices : cannelle, girofle, poivre, noix de coco, gingembre et curcuma. Ces épices ne sont cependant pas compétitives à l'export. D'autres voies pourraient également être explorées, comme la production d'huiles essentielles de poivre ou de gingembre.

Principaux acteurs

L'**ASSM** est un collectif d'agriculteurs-transformateurs qui compte 26 producteurs.

Avec comme produit phare la Vanille, dont elle porte le projet de structuration de filière, l'ASSM prévoit de collecter et transformer plus d'une tonne de vanille verte, d'ici 4 à 5 ans. L'objectif est de fédérer tous ses adhérents transformateurs, producteurs autour du projet de relance de la filière et notamment par la création d'une maison de la vanille de Mayotte. L'association s'occupe notamment de la collecte et de la maturation des gousses en séchoir collectif.

L'ASSM souhaite néanmoins continuer à valoriser les différentes filières de produits transformés tels que fruits et légumes, épices, cacao, café, ylang-ylang.

L'association prévoit également de développer ses prestations d'agrotourisme avec l'installation de parcelles démonstratives et la création d'un site internet qui devrait être opérationnel d'ici septembre pour pouvoir réserver et payer en ligne différentes prestations d'agrotourisme. Une formation des agriculteurs à l'accueil du public est programmée en partenariat avec le CFPPA du Lycée agricole de Mayotte.

L'EPN de Coconi valorise une vingtaine d'hectares situés sur deux sites dont du maraichage en conversion à l'agriculture biologique en légumes de plein champ et sous serre, intégration de l'arbre en maraichage, dans le respect de l'agro-écologie. Il participe également à **plusieurs projets de relance des filières vanille, ylang, coco** mettant à l'honneur l'agroforesterie associant cultures fourragères, plantes de service et arbres aux multiples fonctions.

Acteur Institutionnels :

Le département a mis en place **Pôle d'Excellence Rurale** (4,6 millions d'investissements). Inauguré en novembre 2020, il comprend : un pôle éco-tourisme ; un pôle recherche de 130 m² composé d'un laboratoire d'analyse et d'un atelier de distillation et un pôle économique de 290 m² constitué de bureaux pour les techniciens, d'un atelier de conditionnement pour la réception et la pesée des marchandises ou des épices, d'une salle de conditionnement pour la préparation à l'export et au détail et le stockage du matériel, et d'un autre atelier de distillation accessibles aux agriculteurs, qui comprend les alambics de plus de 1.000 litres et une zone pour étaler les fleurs.

LA GUADELOUPE

Potentiel de production

198 ha de PPAM seraient en production en 2020 dont 70 ha de vanille. Cela représente 0,6% de la SAU totale de la Guadeloupe. Ces surfaces sont stables depuis 2010.

Principales filières de production

Seule la filière vanille est développée, avec une majorité de petits producteurs.

Principaux acteurs

L'Association pour les Plantes Médicinales et Aromatiques de Guadeloupe, est composée d'une soixantaine de membres parmi lesquels on retrouve : des scientifiques (chimistes, biologistes, botanistes, phyto-écologistes), des professionnels de santé (pharmaciens, médecins), des enseignants, des personnalités, des citoyens ayant une expérience, une compétence ou un intérêt pour les plantes aromatiques et médicinales.

L'**APLAMEDAROM** Guadeloupe (<http://aplamedarom.fr/>) a initié avec l'APLAMEDOM Réunion, le réseau des associations de PAM dans les régions d'Outre-mer.

Phytobokaz est un acteur et visible de la filière (CA > 1 M€), avec une gamme assez complète de produits phytopharmaceutiques.

Vanigwa est un producteur de vanille bio.

LA MARTINIQUE

Potentiel de production

Seuls 22ha de PPAM seraient en production en 2020 dont 1 ha de géranium, en baisse de 12% depuis 2010.

19 plantes inscrites à la pharmacopée française dont 7 plantes considérées à « potentiel » : Atoumo, Chardon Béni, Gros thym, Makouza, Herbe couresse, Brisée, Guérit-tout.

Principales filières de production

Les producteurs ne sont pas vraiment recensés, avec un **secteur très largement dominé par l'informel** : chacun a son jardin, avec des ventes au marché. Les PPAM sont présentes dans tradition culinaire : le jardin créole est un mélange de plantes aromatiques et médicinales. Le bois d'inde est souvent présent dans les bouquets garnis (se cueille dans un arbre) avec un oignon béni et du thym.

La pharmacopée traditionnelle à base de plantes médicinales (Rimed razie) reste utilisée par la population antillaise. Les bases scientifiques restent limitées à ce niveau.

Principaux acteurs

Le PARM est actif sur cette filière avec sa plateforme d'éco-extraction. Il s'agit d'un laboratoire dédié à la réalisation d'extraits et d'essences de végétaux. Plusieurs technologies sont actuellement disponibles : turbo distillation, hydro distillation, extraction par ultra son et plusieurs gammes de produits sont envisageables. Cette plateforme est à la disposition des porteurs de projets et des entreprises pour leurs essais

Dix entreprises ont intégré le dispositif PAM Eco-Ex depuis 2017 et sont accompagnées par les équipes du PARM dans la phase de développement jusqu'à une mise sur le marché.

Les macérâts huileux pour savons, les extraits aromatisants pour boissons, les ingrédients naturels pour produits cosmétiques, les extraits floraux pour confiserie et produits cosmétiques ou encore les huiles essentielles ainsi obtenus sur la plateforme du PARM pourront l'être demain au sein des entreprises.

Celles qui font partie du programme d'incubation travaillent avec le PARM pour créer cet environnement de valorisation des extraits et produits innovants. Un label pourra ainsi venir en complément d'une Charte d'Eco Extraits de Martinique pour distinguer ces produits à forte valeur ajoutée, issus et élaborés à partir de la très riche flore martiniquaise. À suivre.

La Chambre d'agriculture a produit un guide « des atouts : agroécologie et biodiversité » sur l'Atoumo, le Basilic, la Brisée (mélisse) et le Chardon béni et des fiches sur les PPAM.

LA GUYANE

Potentiel de production

Aucune donnée n'est recensée alors que cette production est encore émergente.

Il existe un potentiel important avec la forêt amazonienne et les traditions de pharmacopée amérindienne. Il n'y aurait pas d'unité d'extraction ou de distillation sur place.

Principales filières de production et principaux acteurs

Un programme ambitieux est envisagé avec une initiative portée **par GDI**, qui consisterait à mettre en place une Ferme Expérimentale dans l'Ouest Guyanais dont une des activités s'appuierait sur

- Un programme sur les plantes à parfum aromatiques et médicinales (avec l'inscription de quinze plantes locales à la pharmacopée nationale)
- La mise en place d'une plate-forme d'écoextraction.

Le projet date de 2020 et n'a pas encore vu le jour. Il serait repris sous une autre forme actuellement (projet CIBIG).

Actuellement, GDI soutient le développement de la filière avec 1 chargée de mission dédiée. Une étude est en cours, avec l'appui du GADEPAM (Maison de l'Artisanat traditionnel et des produits naturels de Guyane) pour aider les porteurs de projet.

2.6 ANALYSE DES INDICATEURS MICROECONOMIQUES

2.6.1 VUE D'ENSEMBLE

L'analyse suivante a été réalisée à partir de données ESANE de 2019. En effet, il n'était pas possible de faire une moyenne sur plusieurs années car le panel d'entreprises suivies n'est pas constant. Il faut donc prendre avec précaution les chiffres qui suivent, même si leur analyse fait émerger des questions sur les spécificités des IAA des DOM.

Une richesse générée par emploi qui est faible

Il existe un **décalage important** pour les indicateurs liés à la main d'œuvre (part de frais de personnel et productivité apparente) par rapport à la France pour les boissons et les industries alimentaires, Entre les DOM, on constate :

- Une sous-performance en Guyane par rapport aux autres DROM, pour le secteur des boissons où la fabrication de Rhum est moins importante ;
- Un décalage assez fort entre la Guyane et la Guadeloupe d'un côté, et la Martinique et La Réunion de l'autre, pour les industries alimentaires

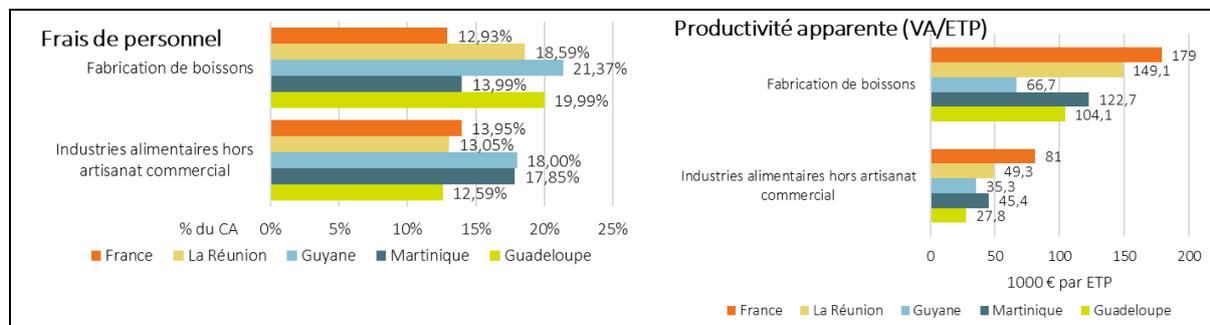


Figure 42 Frais de personnel et productivité apparente

La différence entre productivité (valeur ajoutée par ETP) et les frais de personnel par ETP soulève de réelles interrogations sur la valeur ajoutée dégagée par emploi (notamment pour les industries alimentaires en Guadeloupe et en Guyane) et d'alimenter une capacité d'investissement. En effet, la valeur ajoutée devrait être largement supérieure aux frais de personnel pour assumer les investissements (amortissements et frais financiers) et assurer une rentabilité du capital. Or dans certains cas, cette valeur ajoutée est inférieure ou très proche des frais de personnel par ETP. Malgré cela, l'EBE du secteur alimentaire reste positif, probablement du fait de subventions d'exploitations déterminantes pour la rentabilité du secteur.

Les **frais de personnel sont plus élevés** pour le secteur des boissons hors Martinique. Pour les IAA, ce constat est le même pour la Martinique et le Guyane.

Les frais de personnel prennent en compte **plusieurs facteurs spécifiques** et opposés :

- Baisse des cotisations patronales (Loi LODEOM)
- Indexation partielle ou totale de certains salaires sur le niveau de rémunération de la fonction publique (sur-rémunérations et primes)
- Difficulté de trouver des process calibrés pour les volumes à transformer, ce qui peut induire un plus faible taux de mécanisation (et donc de productivité apparente).

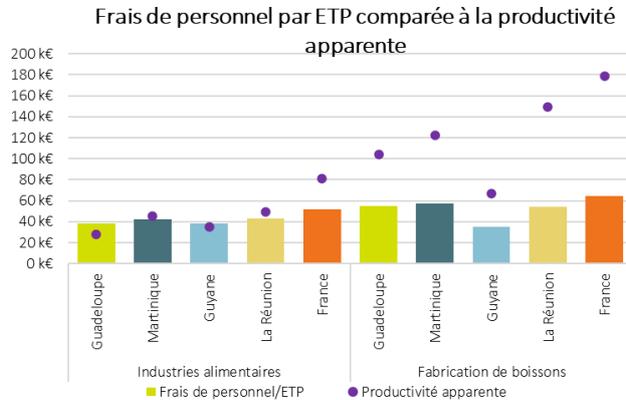


Figure 43 Frais de personnel comparé à la productivité apparente

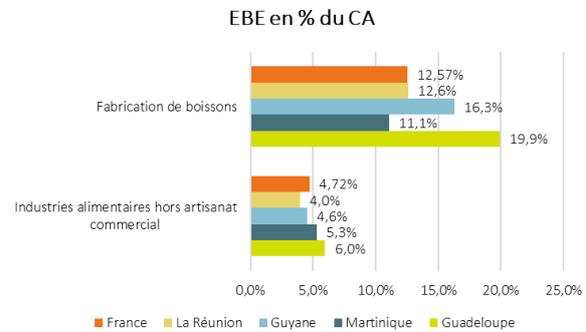


Figure 44 EBE en pourcentage du CA

Un taux d'export plus faible que la moyenne nationale

L'export reste marginal pour l'activité alimentaire, excepté quelques secteurs :

- Secteur des boissons (rhum) pour la Martinique et dans une moindre mesure la Guadeloupe et la Réunion
- Secteurs du sucre (La Réunion)

Globalement, le marché des entreprises principal reste **dans une logique insulaire**, et plus rarement, dans une logique antillaise.

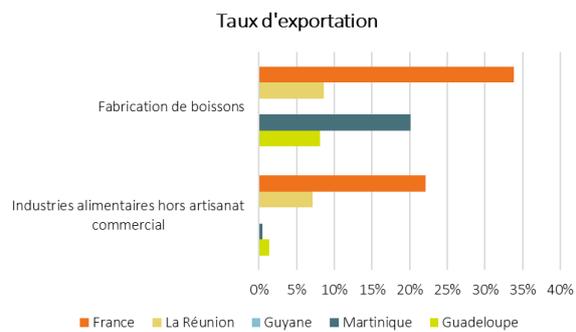


Figure 45 Taux d'exportation

NB : ces données ne prennent pas en compte l'export entre DROM et entre DROM et métropole

Dans l'alimentaire, une rentabilité atteinte grâce aux soutiens publics ?

L'analyse des résultats des entreprises alimentaires permet de dresser les constats suivants :

- Le secteur des boissons beaucoup est plus rentable que celui des IAA
- Le décalage de rentabilité entre DROM et France est plus faible pour les IAA
- Le résultat net est plus élevé que le RCAI (résultat courant avant impôt) en raison d'un résultat exceptionnel qui pourrait être lié à des subventions amorties liées à des investissements (et non de subventions d'exploitation qui sont intégrées dans les produits d'exploitation) qui sont comptabilisées en produits exceptionnels (ex : - 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au titre de l'exercice)
- Sans cette dernière, on peut s'interroger sur la viabilité du modèle économique de certaines entreprises en Martinique et en Guyane.

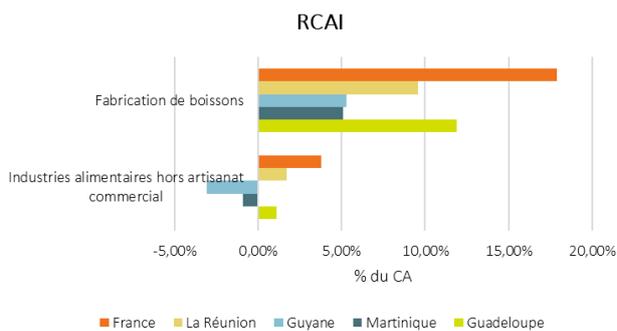


Figure 46 RCAI par DROM

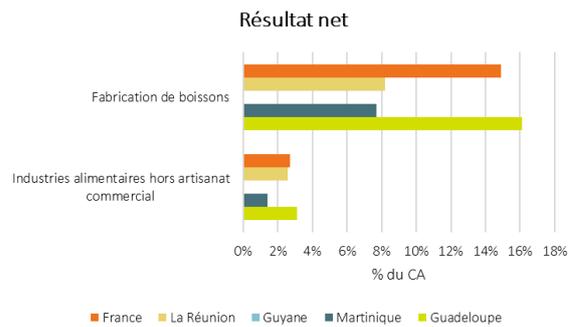
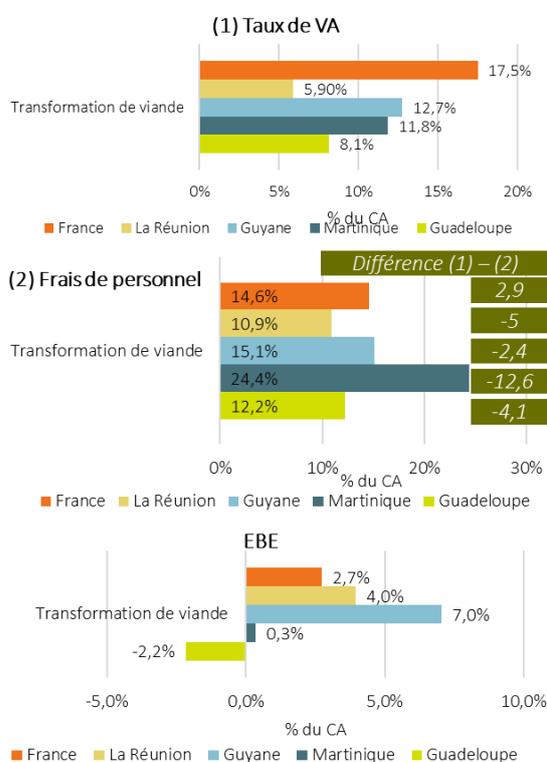


Figure 47 Résultat net par DROM

2.6.2 ANALYSE PAR SECTEUR

2.6.2.1 Transformation et conservation de la viande



Source : ESANE, INSEE, 2019

Figure 48 Un EBE qui dépend des subventions

i EBE = VA
 + Subventions d'exploitation
 - Frais de personnel
 - Impôts sur la production

Les secteurs de la viande dans les DROM montrent des disparités.

À La Réunion et en Guadeloupe, le taux de valeur ajoutée est très inférieur à la moyenne nationale. En Guyane et en Martinique, il est un peu plus élevé.

Dans l'ensemble des DROM, les frais de personnels sont supérieurs à la valeur ajoutée. Par exemple, la Martinique se distingue par une différence entre le taux de VA et la part des frais de personnel de -12,6%. Or, malgré cela, l'EBE du secteur est positif dans les cinq DROM à l'exception de la Guadeloupe, ce qui pourrait signifier que les entreprises dégagent un excédent grâce aux subventions d'exploitations. En Guadeloupe, l'EBE est négatif, mais reste inférieur à la différence entre la valeur ajoutée et les frais de personnel.

Par conséquent, les frais de personnels par ETP sont supérieurs à la productivité apparente dans l'ensemble des DROM, d'un rapport proche ou supérieur à 2 à La Réunion et en Martinique.

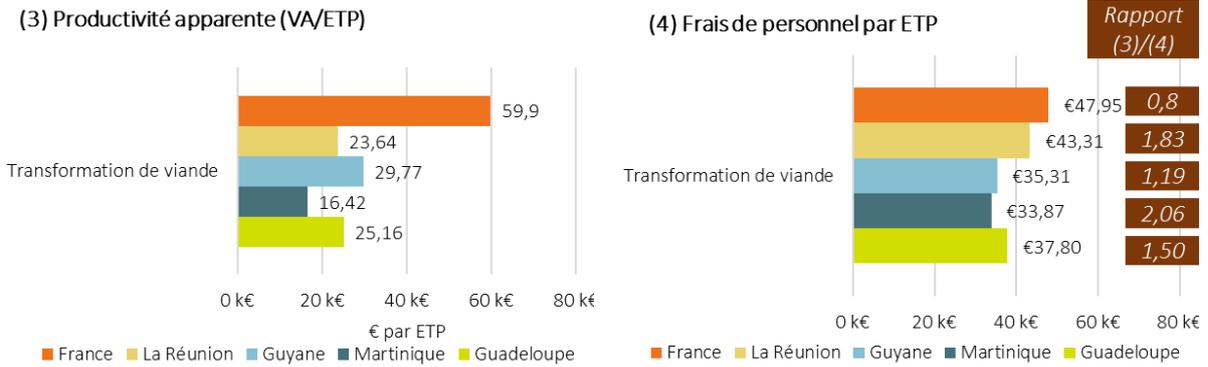


Figure 49 Des frais de personnels supérieurs à la productivité

Comme observé pour l'EBE, les secteurs viande en Martinique et en Guadeloupe ont des RCAI et résultats nets inférieurs à ceux des autres départements. La différence entre EBE et RCAI est très forte en Martinique notamment, et peut s'expliquer par un poids important des investissements.

De même que pour le secteur des industries alimentaires global, le résultat net est supérieur au RCAI. Cela peut s'expliquer par l'impact des subventions d'investissement amorties. Le soutien public aux investissements semble donc avoir pour conséquence d'aider à la modernisation et à la rentabilité d'un secteur.

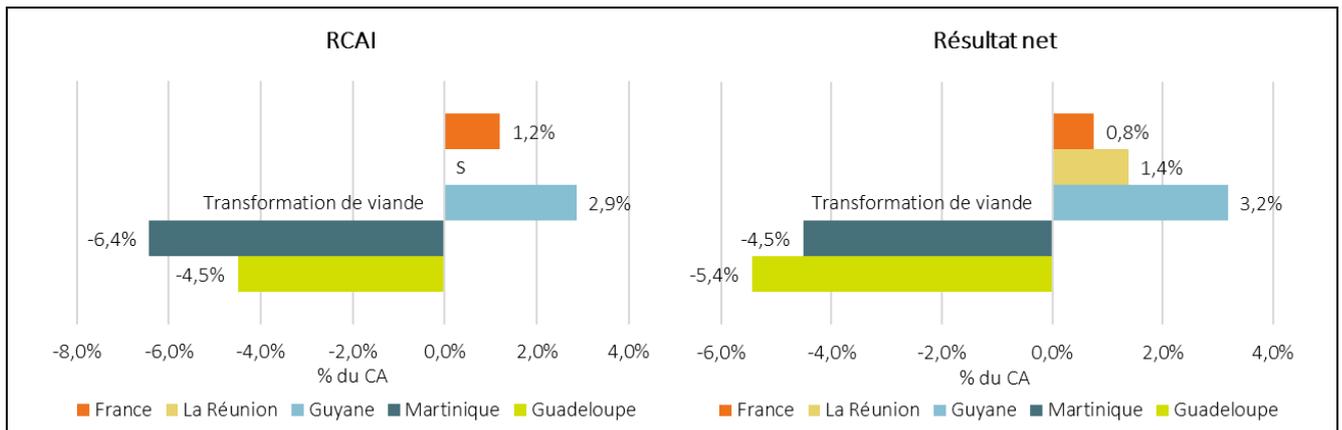


Figure 50 Un résultat net renforcé par les subventions

2.6.2.2 Transformation et conservation de fruits et légumes

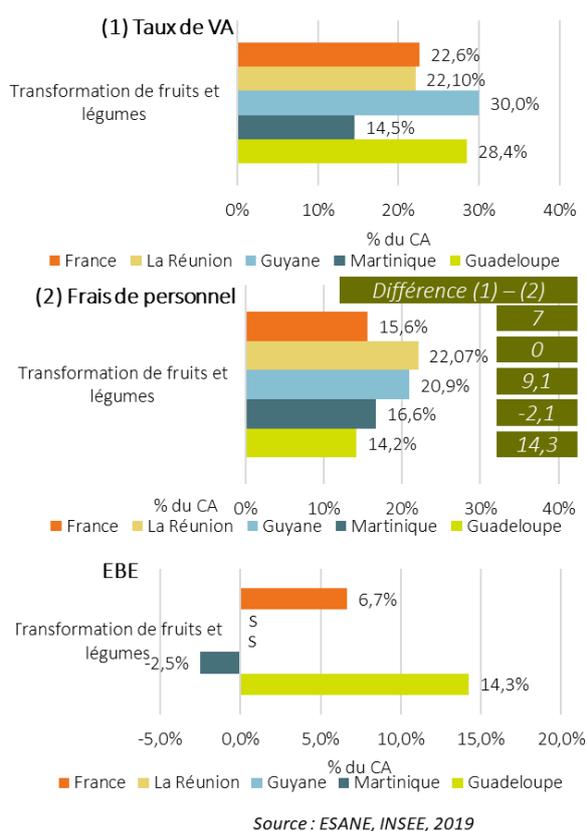


Figure 51 Un EBE moins dépendant des subventions

Une moindre dépendance aux subventions ?

Les secteurs des fruits et légumes ont un taux de valeur ajoutée du même ordre, voire supérieur à la moyenne nationale, à l'exception de la Martinique.

La différence entre le taux de valeur ajoutée et les frais de personnel est à peu près égal à l'EBE en Martinique et en Guadeloupe, ce qui signifie que les entreprises touchent peu de subventions d'exploitations.

Les frais de personnel représentent une part du CA égale voire supérieure à la moyenne nationale, néanmoins, le coût d'un ETP pour l'entreprise est sensiblement plus faible dans les DROM que la moyenne. Toutefois, la Martinique se distingue à nouveau par les frais de personnel par ETP les plus élevés des DROM. C'est également le seul département où la valeur ajoutée ne couvre pas les frais de personnel.

Par conséquent, l'EBE du secteur, en Martinique, est négatif.

i EBE = VA
+ Subventions d'exploitation
- Frais de personnel
- Impôts sur la production

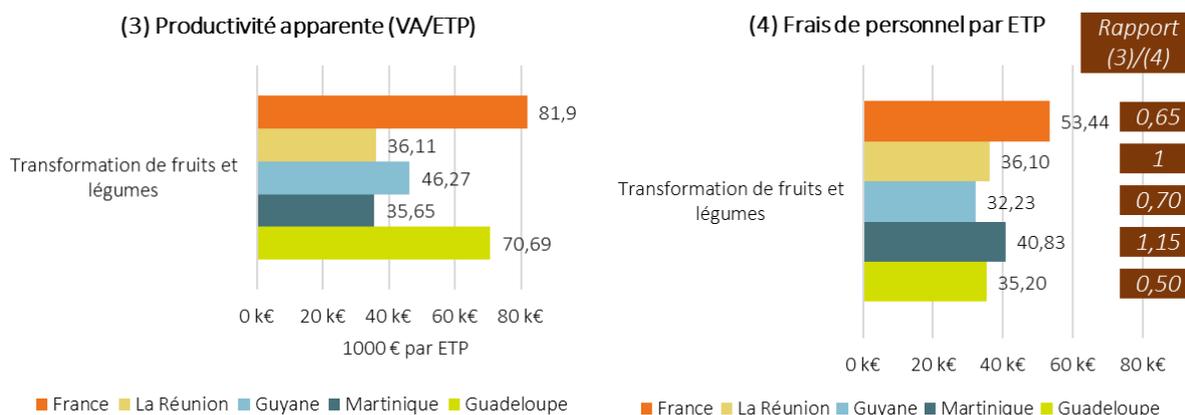


Figure 52 Des frais de personnel inférieurs ou égaux à la productivité

Le secteur martiniquais en grande difficulté

Le secteur de la transformation des fruits et légumes martiniquais apparaît à nouveau comme étant en difficulté par rapport ceux des autres DROM.

Comme pour l'ensemble des industries alimentaires, le résultat net est supérieur au RCAI, excepté pour la Guadeloupe.

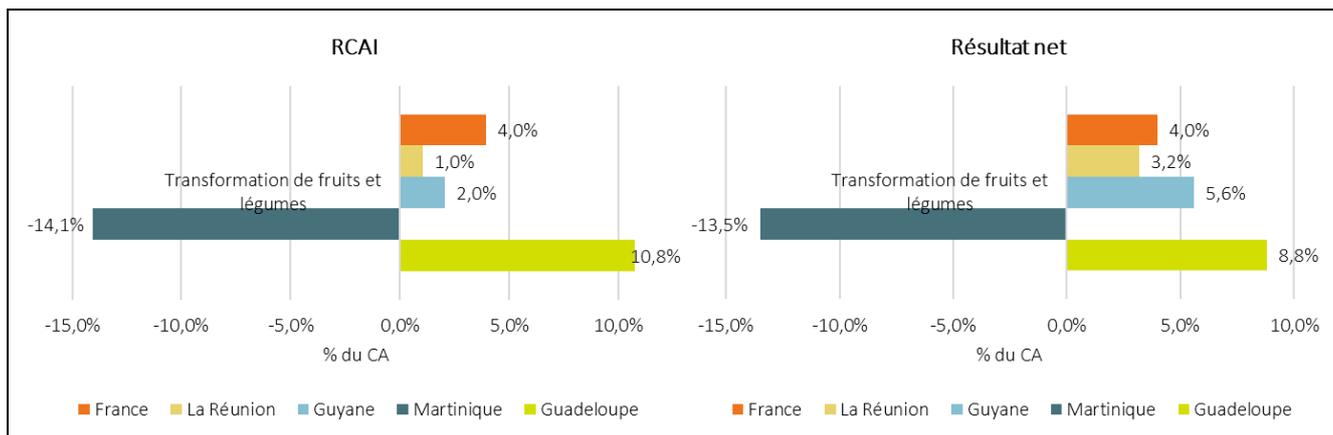


Figure 53 Résultat net supérieur au RCAI

2.6.2.3 Autres produits alimentaires (sucre)

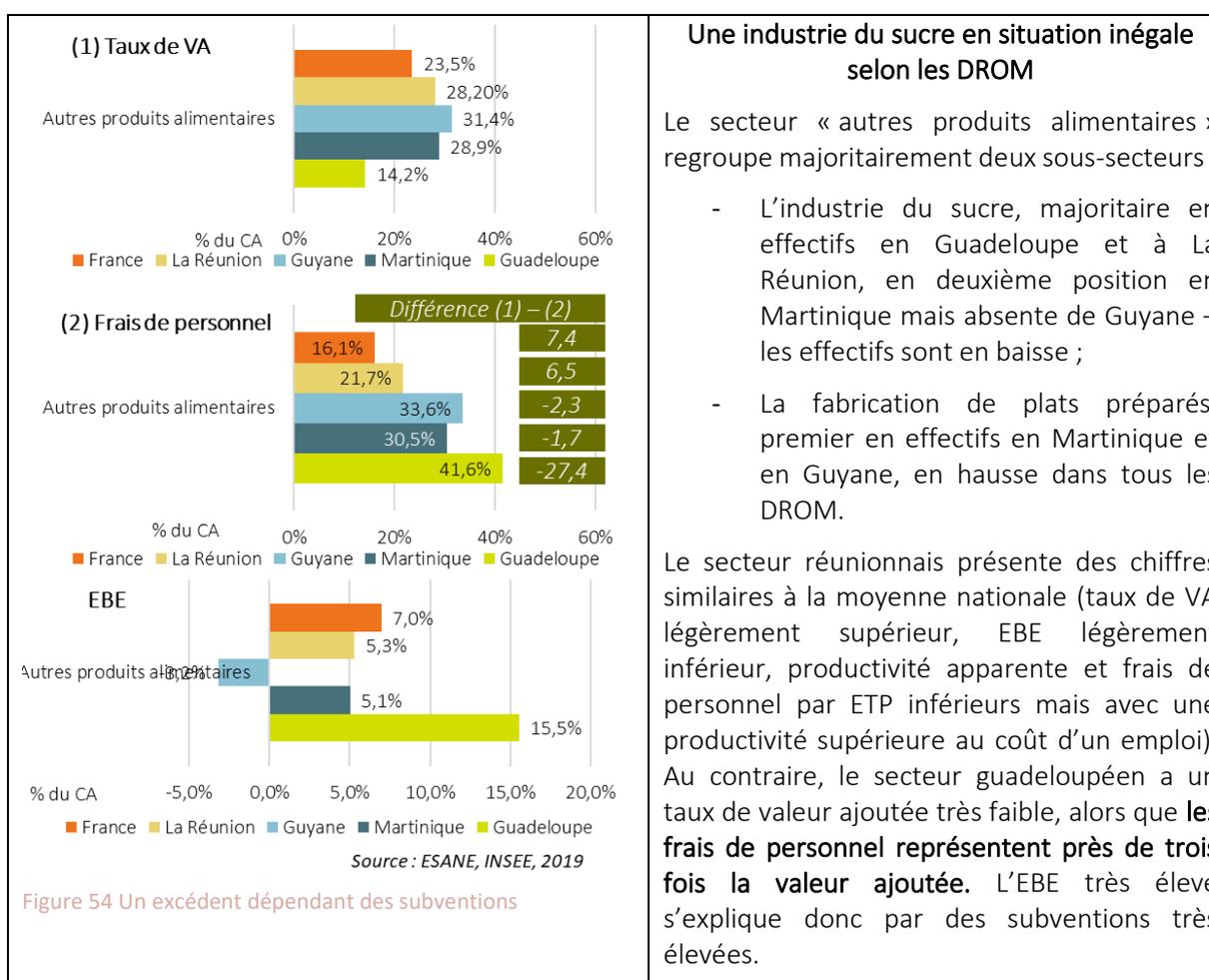


Figure 54 Un excédent dépendant des subventions

En Guyane, le secteur des plats préparés semble en difficulté, avec une productivité qui ne compense pas le coût des emplois et un EBE négatif. Cela montre sans doute un faible accès aux subventions pour ces entreprises, souvent de petites tailles (peu ou pas de dispositifs existants également).

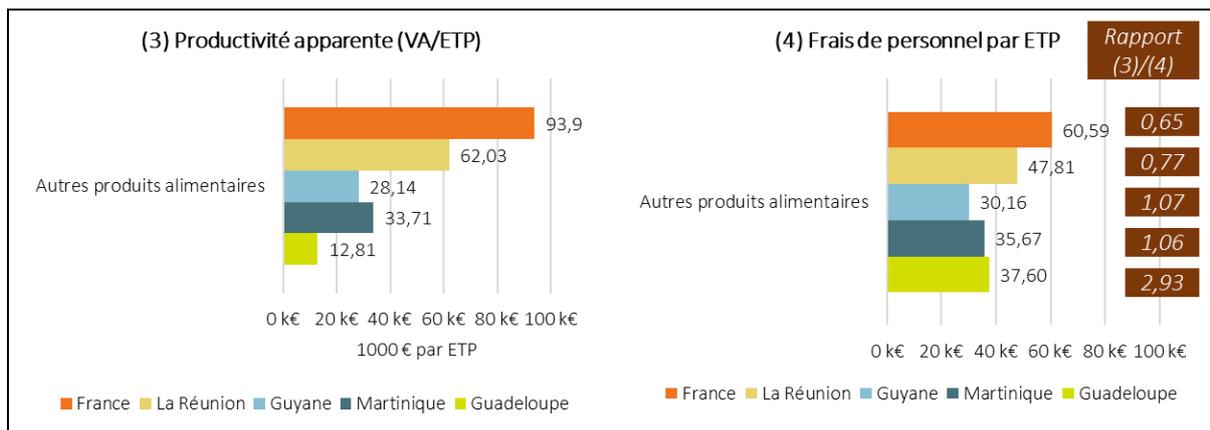


Figure 55 Une meilleure productivité à La Réunion

La différence entre résultat net et RCAI montre que le secteur « autres produits alimentaires » (sucre en Guadeloupe notamment) est très dépendant des subventions.

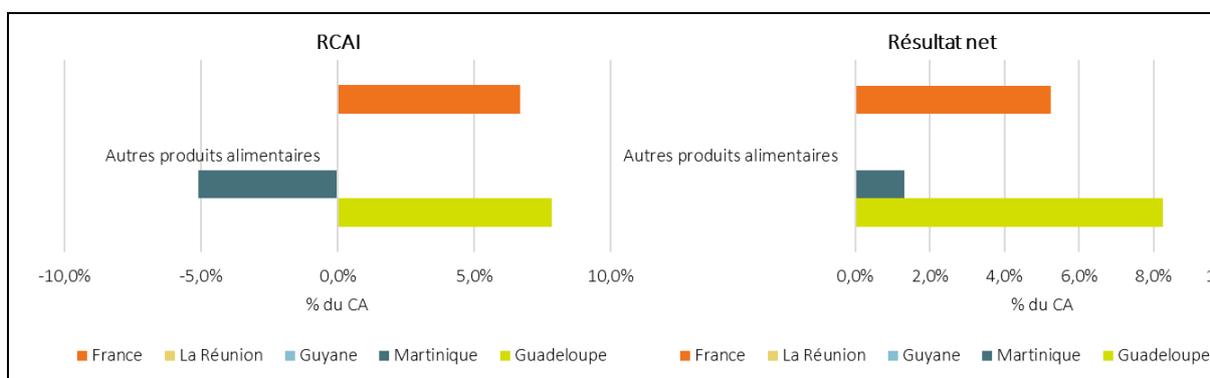


Figure 56 Un résultat dépendant des subventions

3. ENSEIGNEMENTS TIRES DES ENTRETIENS REALISES AVEC LES IAA

3.1 ANALYSE DES ENTRETIENS PAR DROM

L'analyse des entretiens réalisés auprès des IAA dans les différentes DROMs permet de mieux appréhender leurs stratégies et leur implication dans l'économie locale en matière de politique d'approvisionnement et de circuits de distribution de leurs produits. Ces entretiens mettent également en évidence les difficultés que rencontrent ces entreprises pour se développer. Ces difficultés relèvent à la fois du domaine technique, juridique et commercial. Certaines entreprises lèvent ses obstacles en actionnant des leviers ou en mettant en place des bonnes pratiques leur permettant de mieux maîtriser leurs approvisionnements et leurs coûts et améliorer leur marge. Les résultats sont présentés par territoire puis de manière transversale dans ce chapitre.

A noter que le panel d'entreprises interrogées n'est pas représentatif car il intègre préférentiellement des entreprises de plus petite taille confrontées à des problématiques de développement.

3.1.1 GUADELOUPE

I. Stratégie et implication des entreprises dans la vie locale

La plupart des entreprises interrogées en Guadeloupe vendent leurs produits **sur le marché local**. Seules 3 entreprises de taille variable (3 à 40 emplois) exportent une partie minoritaire de leur production :

- Vers la Guyane et la Martinique pour des jus de fruit et du boudin surgelé ;
- Vers le Japon et UE pour du café ;
- Et pour des produits qualitatifs spécifiques.

L'export vers l'Hexagone est donc quasiment inexistant.

L'exportation n'est pas une stratégie affichée par les entreprises enquêtées, celles-ci considèrent en effet la demande sur le marché guadeloupéen suffisante. Seules quelques entreprises souhaiteraient la développer. Elles évoquent néanmoins l'accès difficile à ces marchés extérieurs notamment du fait du coût et de la réglementation liés au transport qui impactent la compétitivité au niveau prix de leurs produits

Le principal client de ces entreprises (7 entreprises sur 12) est **la grande distribution**. Les autres circuits de distribution concernent par ordre d'importance : la vente directe aux particuliers bien souvent sur des points de vente appartenant aux entreprises, la restauration collective et les magasins spécialisés.

Globalement, les grandes et moyennes surfaces et la restauration collective **jouent le jeu du local** malgré la concurrence des produits importés.

Du côté des approvisionnements, toutes les entreprises **achètent plus ou moins localement ou produisent leurs propres matières premières** à l'exception d'une entreprise qui importe à 100% des purées et concentrés de fruit provenant d'Europe mais originaires d'Amérique du Sud.

La grande majorité de la viande, des épices, des fruits et des légumes, et les œufs sont produits localement. Par contre, l'absence ou l'insuffisance de production sur le territoire conduisent à importer le sucre blanc, le lait, le chocolat, les fruits non locaux (exemple de la fraise), le houblon, le malt et un peu de café.

L'augmentation de la part des approvisionnements locaux se heurte à différents freins comme : la régularité des apports en quantité et en qualité pour la filière viande, l'accès au foncier, l'interdiction de certaines molécules, le petit nombre de semences disponibles, le climat.

En même temps, **peu d'opportunités sont identifiées pour développer ces approvisionnements locaux**. Seuls quelques exemples sont cités par les enquêtés : montage d'un élevage de viande ou mise en place d'une stratégie pour augmenter la productivité agricole par de la mécanisation.

La volonté de réduire le gaspillage tend à s'orienter vers ce qui est disponible localement (notamment lors des **pics de production saisonniers**), mais avec des difficultés évidentes.

Des leviers de croissance existeraient sur des productions un peu « disparues » à valoriser localement ou non, notamment avec un volet « santé/nutrition ». De même, la filière PPAM pourrait valoriser des produits locaux à haute valeur ajoutée.

II. Identification des freins au développement

L'enquête met en évidence un certain nombre de freins limitant le développement de l'activité des entreprises enquêtées. Il s'agit par ordre d'importance de :

1. La main d'œuvre :

Les entreprises ont de grosses difficultés à recruter du personnel et ce phénomène s'amplifie depuis le COVID. Les candidats sont souvent non qualifiés, peu motivés et avec des prétentions salariales alignées sur celles de la fonction publique.

2. L'approvisionnement en matières premières et consommables :

Les entreprises constatent une forte augmentation du prix de certaines matières premières (exemple du malt +50%) et des consommables (bouteilles, cartons...). La gestion des consommables est complexe avec la nécessité de s'approvisionner depuis la métropole et de commander en avance de grandes quantités (stock pour 1 à 1,5 ans) ce qui immobilise de la trésorerie.

3. L'énergie :

Les coûts de l'énergie (gazole, électricité, engrais) et du fret ont augmenté et ces augmentations n'ont pas été répercutées sur les prix de vente des produits, réduisant les marges des entreprises.

4. La maintenance :

Il est difficile en Guadeloupe de s'approvisionner en pièces détachées d'usure. L'approvisionnement se fait depuis la métropole, il nécessite de l'anticipation et répercute des charges importantes sur les immobilisations de l'entreprise.

Le coût de la maintenance est très élevé. Les machines sont bien souvent surdimensionnées pour les capacités de production de l'entreprise et font appel à des technologies et de l'électronique sophistiquées. Les interventions de maintenance nécessitent du personnel spécifique et qualifié non présent dans ces petites structures. Elles sont donc sous-traitées à l'extérieur et font appel à des techniciens venant de métropole avec des coûts de prestations élevés.

III. Leviers de croissance et bonnes pratiques

Lors des entretiens, quelques leviers et bonnes pratiques ont été identifiés auprès des entreprises pour développer leurs activités et mieux maîtriser leurs charges. Les actions et réflexions portent notamment sur le fait de :

- Proposer des formations internes ou externes pour améliorer la qualification du personnel (exemple : CAP Boucherie) ;

- Rendre les salaires plus attractifs ;
- Rechercher des solutions alternatives à l'achat de consommables venant de métropole (exemple d'une entreprise qui fabrique elle-même ses emballages thermoformés) ;
- Améliorer la maîtrise des approvisionnements (Matières premières et consommables) ;
- Améliorer l'intégration de la filière viande ;
- Mettre en place des projets de panneaux solaires pour limiter les coûts énergétiques ;
- Aller vers des stratégies de diversification : nouvelles activités ou élargissement de gamme de produits (à partir de matières premières végétales et animales).

Le potentiel de développement non exploité pour ces entreprises reste néanmoins assez limité ainsi que les opportunités de renforcer les liens avec l'amont agricole. Peu de solutions sont en effet citées pour améliorer les approvisionnements locaux.

3.1.2 MARTINIQUE

I. Stratégie et implication des entreprises dans la vie locale

La plupart des entreprises interrogées en Martinique vendent leurs produits **sur le marché local**.

Seules quatre entreprises exportent **une partie minoritaire de leur production au niveau régional** (Guyane et Guadeloupe).

L'export vers l'hexagone est quasiment inexistant, même si des réussites existent.

Le marché de la Guadeloupe, Guyane et de la métropole reste accessible mais les entreprises sont confrontées à **des difficultés logistiques pour les produits frais** (transport aléatoire et rare) et à des coûts de frais d'approche élevés impactant la compétitivité au niveau prix des produits.

Au niveau local, les entreprises interrogées vendent **essentiellement à la grande distribution** sauf pour celles positionnées sur des **marchés de niche qui vendent en magasins spécialisés**.

La grande distribution joue globalement le jeu de la production locale, malgré la frilosité de certains groupes qui préfèrent importer pour faire baisser les prix.

Trois entreprises approvisionnent des IAA (purées de fruit, viande) et quatre la restauration collective. La **vente directe** ou en ligne aux particuliers reste **minoritaire**.

Du côté des approvisionnements, 4 entreprises achètent localement en totalité : une entreprise de transformation de viande, une entreprise de plats préparés, une herboristerie et un fabricant de farines sans gluten. Néanmoins, ces entreprises sauf celle qui transforme la viande achètent de petits volumes.

La majorité des entreprises ne s'approvisionnent donc pas ou peu localement. Le lait, le sang de porc sont importés à 100%, le cacao est quasiment uniquement importé, fruits, légumes et viandes (porc) sont importés majoritairement.

La disponibilité, la régularité, la qualité et le prix des matières premières sont des freins à l'augmentation des approvisionnements locaux.

L'amélioration de la structuration et de l'intégration verticale des filières fruits, cacao et viande de porc pourrait permettre d'utiliser d'avantage ces produits dans la fabrication.

II. Identification des freins au développement

L'enquête met en évidence un certain nombre de freins limitant le développement de l'activité des entreprises enquêtées. Il s'agit par ordre d'importance de :

1. L'approvisionnement en matières premières et consommables :

Il est en effet difficile en Martinique de trouver des approvisionnements locaux stables et des volumes suffisants et de qualité. Le secteur agricole manque d'attractivité, de professionnalisation et de structuration. La main d'œuvre vieillit et l'accès au foncier est parfois difficile pour de nouveaux exploitants.

Le prix des consommables principalement importés augmentent, celui de l'énergie, du fret et des matières premières également.

2. Main d'œuvre :

Les entreprises font part de leur difficulté à **trouver** et **garder** une **main d'œuvre qualifiée** surtout pour certains types de profils comme la maintenance industrielle, l'encadrement, les bouchers et plus globalement de personnel sensibilisé à l'hygiène. Une filière de formation locale serait la bienvenue.

3. Maintenance :

Les outils de production sont souvent **surdimensionnés**, la maintenance est chaotique et rarement anticipée. Les pièces d'usure ne sont pas toujours disponibles et il est nécessaire de les importer de métropole. Les compétences locales en maintenance sont difficiles à trouver.

4. Taille de l'entreprise :

Les plus petites entreprises sont dépassées par les exigences administratives et le montage des projets. Le manque de temps et de compétence ne leur permet pas de traiter certains dossiers.

Les facteurs relatifs à l'étroitesse du marché, sa fragilité, les macro événements climatiques ou conjoncturelles (grèves, cyclones, hausse des prix, non déblocage des aides...) rendent la survie des entreprises aléatoire.

III. Leviers de croissance et bonnes pratiques

Lors des entretiens, quelques leviers ont été identifiés par les entreprises pour se développer :

- La mutualisation des apports en matières premières et consommables ou la recherche d'alternatives locales ;
- Pour favoriser l'embauche, la nécessité aujourd'hui de créer des postes techniquement attractifs avec un bon niveau d'autonomie et de rémunération ;
- La mutualisation des moyens au niveau de la maintenance et des choix industriels pertinents ;
- La mutualisation de compétences et de moyens (création de la pépinière d'agrotransformation CACEM de CHOCO CHOISY) / mise en place d'un guichet unique ;
- Le développement des marchés à l'export.

Le potentiel de développement de ces entreprises et la maîtrise de leurs coûts passe avant tout par des actions d'achats groupés et de mutualisation de moyens et de compétences.

3.1.3 GUYANE

I. Stratégie et implication des entreprises dans la vie locale

Les entreprises interrogées **ne visent pas l'export**, sauf une entreprise de transformation de PPAM. Il existe un projet d'export sur le Wassai.

Les entreprises de fabrication de boissons ou de jus de fruits commercialisent dans des circuits de distribution variés (GD, LS). L'entreprise de fabrication de boissons, par exemple, commercialise un quart de ses produits en grande surface, un quart en LS, un quart en restauration collective et un quart

sur leur site propre. Néanmoins, la grande distribution n'est pas perçue comme le circuit où se rendent les consommateurs quand ils souhaitent acheter des produits locaux.

La viande fraîche est **vendue en boucherie** (à 70% pour le bœuf et 50% pour le porc). Des petites entreprises de charcuterie commercialisent essentiellement en vente directe.

Il existe également des productions de niche, telles que le cacao ou les PPAM. Les transformateurs de cacao commercialisent essentiellement en vente directe. Les produits issus des PPAM sont commercialisés dans des circuits spécialisés (magasins bio, pharmacies).

Du côté des approvisionnements, les entreprises transformant **des fruits et légumes** (jus, confitures, plats préparés) s'approvisionnent localement pour 70% à 100% de leurs matières premières. Les produits importés peuvent provenir des pays limitrophes (Brésil par exemple).

Les transformateurs de viande interrogés (charcuterie de petite taille, coopérative) utilisent uniquement de la **viande locale**. Néanmoins, les prix sont élevés.

Les boissons (bière, soda) sont fabriquées exclusivement à partir de matières premières importées. Dans le cas de la bière, les matières premières utilisées (malt d'orge, par exemple) ne sont pas produites en Guyane.

Afin de sécuriser les approvisionnements, des entreprises essaient de planifier avec des coopératives et organisations de producteurs, ce qui nécessite des moyens d'accompagnement au sein de ces structures.

Des productions présentent un potentiel de développement important (Wassaï par exemple)

II. Identification des freins au développement

L'enquête met en évidence un certain nombre de freins limitant le développement de l'activité des entreprises enquêtées. Il s'agit par ordre d'importance de :

1. L'approvisionnement en matières premières agricoles et consommables :

L'approvisionnement en matières premières locales est très compliqué car les producteurs ne sont pas structurés pour répondre à une demande industrielle. Ils ont pour la plupart une vision de court terme en commercialisant leurs produits à petite échelle. Par ailleurs, la profession manque de compétences techniques et économiques (construction de prix, par exemple).

Tous les consommables sont importés et les délais sont très élevés, surtout depuis la pandémie de COVID-19. Le coût du fret a beaucoup augmenté, du fait de l'augmentation du prix du carburant.

2. La main d'œuvre :

Les entreprises trouvent peu de compétences sur place (pas de formation en boucherie en Guyane par exemple). Les rémunérations sont peu attractives. Les entreprises comptent sur les retours des guyanais formés dans l'Hexagone

3. La maintenance :

Les entreprises sont obligées de faire des doublons de pièces. La maintenance coûte en immobilisations, frais de livraison, et en prestation extérieure souvent depuis l'Europe. Les arrêts peuvent durer plusieurs semaines, du fait des délais.

III. Leviers de croissance et bonnes pratiques

Lors des entretiens, quelques leviers et bonnes pratiques ont été identifiés par les entreprises pour développer leur potentiel et favoriser leur lien avec l'amont agricole. Cela porte sur :

- Des tentatives de contractualisation auprès de coopératives ;

- Des essais en cours de coopération régionale / approvisionnement régional de matières premières (Amérique du Sud) ;
- De la formation du personnel en interne ;
- De l'existence d'un incubateur d'entreprises (GDI) qui permet une mise en réseau.

3.1.4 LA REUNION

I. Stratégie et implication des entreprises dans la vie locale

Six entreprises interrogées déclarent une activité à l'export, à un niveau faible, souvent uniquement vers Mayotte et/ou l'Hexagone (5 sur les 6). Une seule entreprise est positionnée sur du grand export (pâtisseries, vers l'UE et l'Asie).

Trois entreprises ont évoqué le souhait de commercialiser hors de La Réunion, vers l'Hexagone ou vers l'Océan Indien (Mayotte, Maurice).

Les principaux circuits de distribution à La Réunion sont :

- **La restauration collective** : elle concerne six entreprises interrogées (légumes 4^{ème} et 5^{ème} gammes, SRC). Les marchés publics ont permis à certains projets de se concrétiser, néanmoins, les entreprises interrogées regrettent des prix tirés vers le bas et des **délais de paiement importants**. La restauration collective privée est perçue comme plus flexible.
- **GMS** : Sept entreprises interrogées commercialisent en GMS, dont six en majorité, dans l'ensemble des secteurs (fruits et légumes, viande, produits laitiers), trois de ces entreprises (lait, volailles et conserverie) ont un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros. Les transformateurs soulignent l'agressivité des grandes surfaces quant à la construction des prix.
- **Les entreprises ne commercialisant pas en GMS** sont de petites structures (CA < 300 000 €). Ces transformateurs fabriquent des boissons distillées, des épices ou des confiseries.

Côté approvisionnement, neuf entreprises réalisent plus de 50% de leurs achats de matières premières à La Réunion, dont deux en totalité. Aucune entreprise interrogée ne s'approvisionne uniquement via l'import. Néanmoins, plusieurs freins sont évoqués :

- Quatre entreprises soulignent des prix des productions locales élevés et en hausse ;
- Sept entreprises signalent une irrégularité des approvisionnements et des risques de rupture, en raison du désintérêt des producteurs pour le marché de l'industrie et de l'absence de productions dédiées à la transformation.

Des **actions ont été mises en œuvre pour développer les approvisionnements** locaux comme :

- La mise en place d'une cotisation étendue interprofessionnelle obligatoire qui taxe les importations pour financer la production locale de viande ;
- Une réflexion sur le développement de la filière globale notamment sur l'ananas ou sur le lait (import de génisse, développement fourrage, incitation installations) ;
- Des projets de recherche-innovation à l'étude : exploitation des co-produits, process de jus de mangue « hors catégorie » ;
- Orientation de la production locale vers les IAA et l'idée d'une aide spécifique du POSEI pour la commercialisation vers l'industrie est citée ;
- L'élaboration de programmes alimentaires territoriaux : 5 sur le territoire.

II. Identification des freins au développement

L'enquête met en évidence un certain nombre de freins limitant le développement de l'activité des entreprises enquêtées. Il s'agit par ordre d'importance de :

1. L'approvisionnement en matières premières et consommables :

La quasi-totalité des consommables (bouteilles, emballages, étiquettes...) est importée, avec des délais importants (jusqu'à six mois parfois). Cela nécessite donc une anticipation forte des besoins et une capacité de stockage importante pour éviter les ruptures. Le coût du fret, en hausse ces derniers mois, est également un handicap majeur.

2. L'approvisionnement en matières premières agricoles :

Les entreprises sont confrontées à des problèmes de régularité dans leurs approvisionnements. Le débouché industriel n'apparaît pas comme attractif pour les producteurs.

L'importation de matières premières souffre également de l'augmentation du fret et de certains produits (sucre, poudre de lait...).

3. La main d'œuvre :

Les entreprises ont des difficultés à recruter et à garder des équipes sur le long terme à cause des faibles rémunérations des métiers de l'industrie couplées à des conditions de travail difficiles.

4. La maintenance :

Les délais pour recevoir les pièces commandées depuis l'Europe sont longs.

5. Le marché

Les entreprises ont des difficultés à commercialiser leurs produits à cause de :

- L'inflation et la diminution du pouvoir d'achat des ménages bien qu'il existe un attachement aux produits locaux ;
- La forte concurrence des industries métropolitaine sur des produits comme les jus de fruits, confitures, compotes, surgelés, frais destinés à la 4ème gamme. Cette concurrence porte sur le prix, la disponibilité et le calibrage.

III. Leviers de croissance et bonnes pratiques

Lors des entretiens, des leviers et bonnes pratiques ont été identifiés par les entreprises pour sécuriser leurs approvisionnements, favoriser leur lien avec l'amont agricole et développer leur potentiel de croissance. Cela porte sur :

1. L'approvisionnement en matières premières et consommables :

- Pour les emballages en verre, un système de consigne et de récupération est évoqué par plusieurs transformateurs, ce qui réduirait leur dépendance aux importations.
- Un projet collectif de zone de stockage arrière portuaire
- Le regroupement d'entreprises au sein d'association avec un service d'approvisionnement en commun (négociation du prix du sucre et bientôt import en commun)

2. L'approvisionnement en matières premières agricoles

- Des outils de transformation qui appartiennent ou sont directement liés aux producteurs, transformation de surplus dans la filière fruit (sécurisation des approvisionnements)
- Des projets collectifs d'ateliers de transformation des fruits et légumes

3. La main d'œuvre :

- L'implication d'entreprises d'insertion dans le domaine agroalimentaire

4. La maintenance :

- Un projet de développement d'une filière locale de maintenance à l'étude avec l'utilisation de la technologie impression 3D

5. Le marché

- Le projet « produit défi » développé sur enveloppe POSEI
- Le développement de nouvelle gamme « la théorie des 20/80 » : surgelé, charcuterie, AB, prêt à l'emploi
- Le développement de services de proximité

3.1.5 MAYOTTE

I. Stratégie et implication des entreprises dans la vie locale

L'ensemble des entreprises interrogées n'interviennent que sur le marché local. Une seule entreprise dit envisager une commercialisation sur le marché régional.

Hormis le groupe de fabrication de repas pour la restauration collective, les entreprises interrogées vendent essentiellement aux particuliers, aux 2/3 via la grande distribution, à l'exception d'une plus petite coopérative fondée en 2019, qui vend à 70% en vente directe.

Les entreprises laitières soulignent que l'offre est aujourd'hui inférieure à la demande.

L'entreprise de viande et la coopérative de producteurs laitiers ont un **approvisionnement local**, mais sont confrontés à une problématique de professionnalisation et de manque de technicité des producteurs qui génèrent des **prix élevés et une irrégularité de la production**.

Les deux autres entreprises ne s'approvisionnent pas ou peu localement. L'entreprise de restauration collective a 10% de ses matières premières fournies localement (œufs, lait, fruits et légumes). Pour les légumes, une pré-transformation est nécessaire et la prestation n'existe pas sur le territoire. La principale laiterie utilise du lait importé mais envisage des approvisionnements locaux pour les fruits. Ainsi, la consolidation de la filière fruit pourrait permettre d'utiliser ces produits dans la fabrication de yaourts.

II. Identification des freins au développement

L'enquête met en évidence un certain nombre de freins limitant le développement de l'activité des entreprises enquêtées. Il s'agit par ordre d'importance de :

1. L'approvisionnement en matières premières agricoles et consommables :

Les entreprises relèvent une forte inflation du prix des matières premières importées (« +24% ») ainsi que des consommables. Les délais d'approvisionnement nécessitent d'anticiper et de faire des stocks ce qui représente des coûts importants.

2. La maintenance

Les pièces de maintenance sont importées de métropole. Leur approvisionnement nécessite de faire des stocks pour éviter les ruptures de production, ce qui coûte cher (immobilisation, taille des bâtiments).

3. La main d'œuvre :

Les entreprises ont des difficultés à trouver du personnel d'encadrement. La main d'œuvre reste peu compétente avec des prétentions salariales qui s'alignent sur les salaires de la fonction publique (prime d'éloignement, d'insécurité...).

3.2 ANALYSE TRANSVERSALE

3.2.1 PROBLEMATIQUE DE LA PRODUCTIVITE INDIVIDUELLE

L'analyse des entretiens confirme l'existence de problématiques spécifiques aux DROMs comme les coûts logistiques d'approche, les problèmes d'approvisionnement au sens large, mais aussi de la productivité de la main d'œuvre (voir analyse micro-économique).

Plusieurs facteurs auraient une incidence et sont présentés dans le tableau ci-dessous. Des leviers potentiels sont en parallèle identifiés.

Facteurs	Leviers potentiels
L'étroitesse du marché en outre-mer induit des volumes et des « séries » industrielles plus limitées. Même si certains outils sont obligés de « surinvestir » avec une capacité de process sous-utilisée, l'automatisation reste plus réduite.	Capitalisation / recensement / partage d'informations sur des process adaptés aux petites séries
Une partie des employés (hors ouvrier) souhaitent des salaires indexés sur les salaires de la fonction publique qui génère des coûts supplémentaires	Peu de leviers si la concurrence existe. Salaires plus attractifs / Augmentation des prix de vente (levier déjà activé)
Pour certains profils qualifiés, il est nécessaire d'avoir recours à un recrutement hors du territoire	Groupement d'employeur Externalisation. Recours accru à la formation
Certains chefs d'entreprise assument le choix d'être un acteur social et de pourvoir des emplois sur des territoires désavantagés	Valorisation des politiques RSE et de l'origine géographique de la transformation (patriotisme éco)
En raison de l'insularité, la fonction d'entreprise internalise un certain nombre d'opérations (livraison, maintenance, nettoyage) généralement réalisés par des prestataires	Mutualisation des services entre entreprises

3.2.2 ANALYSE DES FREINS : POINTS COMMUNS ET DIFFERENCES AVEC L'HEXAGONE

Par territoire, un certain nombre de freins ont ainsi été recensés auprès des entreprises enquêtées. Ces freins peuvent être comparés à ceux que l'on rencontre communément dans les IAA de métropole afin d'identifier les spécificités plus ou moins fortes des DROMs.

Freins recensés	Présents également en Hexagone	Spécificité des DROM
Approvisionnement en matières premières et consommables	Depuis le COVID	Très forte , avec des chaînes d'approvisionnement longues, et la nécessité de stock de sécurité
Approvisionnement en matières premières agricoles	Selon conjoncture (notamment climatique) et filière, mais globalement accès à un large panel de fournisseurs	Très forte , avec une production locale peu organisée et une quasi-absence d'offre dédiée à l'industrie
Main d'œuvre	Très forte problématique avec la concurrence d'autres secteurs d'activité	Moyenne . Plus grande faiblesse de l'appareil de formation et du vivier de main d'œuvre. Problématique de productivité et du niveau de salaire. Difficulté pour les postes spécifiques.
Maintenance	Difficulté de recruter des agents de maintenance (notamment techniciens supérieurs)	Très forte , avec le besoin de stocks de pièces et l'éloignement des prestataires (manque de taille critique). Usure accélérée de la partie bâtiment et utilités dans un contexte tropical.
Energie	Explosion des coûts depuis 1 an	Même évolution
Etroitesse du marché	Marché FR important + accès UE	Très forte , avec peu de développement en dehors du marché régional. Coûts de transport importants et concurrence de l'import (y compris FR). Concurrence du secteur de l'informel dans certains DROM. Mais possibilité d'être en situation de monopole ou d'oligopole. Importance de la vente directe dans les territoires où la GMS est peu présente (Guyane, Mayotte), avec de la transformation informelle et davantage d'artisanat → Corrélation entre développement des IAA et celui de la GMS ?

Cette analyse met en évidence **des spécificités fortes à l'outre-mer** notamment sur les questions d'approvisionnement en matières premières et en consommables, la maintenance et l'étroitesse du marché de la demande.

Le défi est double pour les IAA de ces territoires :

- Avoir un **tissu de distribution suffisamment structuré** pour développer la transformation sur le territoire (Guyane, Mayotte) ;

- Avoir un **approvisionnement local suffisamment performant** pour éviter le recours aux importations quand les entreprises de transformation grandissent (Guadeloupe, Martinique, Réunion).

3.2.3 LEVIERS IDENTIFIES

L'approche transversale permet d'identifier un certain nombre de leviers communs qui permettraient de contourner les freins recensés auprès des IAA des DROMs. Il s'agit notamment de :

Freins recensés	Leviers
Maintenance	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation entre IAA ou avec d'autres secteurs (distribution ou RHD par exemple) • Groupements d'employeurs • Choix du matériel pour limiter les opérations de maintenance (facilement réparable, fiable, avec un support SAV prévu)
Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi d'ENR et réutilisation des énergies
Etroitesse du marché	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouvelles liaisons maritimes pour se développer à l'échelle régionale • Appui des groupes d'enseignes de distribution • Valorisation des produits locaux à haute valeur ajoutée ou très spécifique au DROM (notamment sur la valorisation des F&L tropicaux)

3.2.4 FACTEURS PERMETTANT DE PASSER DES SEUILS D'ACTIVITE

Pour passer des seuils d'activités et changer d'échelle, plusieurs leviers sont évoqués par les entreprises interrogées :

- **L'appartenance à un groupe est un atout crucial** : apport de capitaux, de réseaux commerciaux, de réseaux d'expertise, et appui d'un back-office plus important (notamment pour avoir accès aux aides)

Une réflexion portant sur la création d'un fonds de développement local privé ou public (voir Pays Basque ou d'un fonds comme l'Ariège (Nou) pourrait être intéressante à mener.

- **Cet appui peut être substitué partiellement par l'appui de structures publiques** :
 - Structures dédiées pouvant répondre à certains besoins : Pôle de compétitivité/Plate-Forme Technologique (QUALITROPIC/PARM), Pépinière d'Entreprise ou incubateur (besoin immobilier/accompagnement)
 - Des organismes publics comme l'ADEME peuvent permettre d'aborder des problématiques spécifiques (énergie, emballages)
- **Les aides** peuvent permettre de réaliser des investissements, mais l'accès reste difficile

Des interrogations sur l'accès aux aides notamment pour les publics les plus éloignés restent.

- **L'accès au marché est facilité par les distributeurs et certains acteurs de la RHD**, mais reste limité à la zone de chalandise locale.

A noter qu'une grande partie des chefs d'entreprise interrogés mettent en avant **leur propre capacité** à s'adapter, persévérer voire mobiliser des ressources familiales ou leurs fonds propres (voire double-activité pour le démarrage).

4. POIDS DES AIDES PUBLIQUES

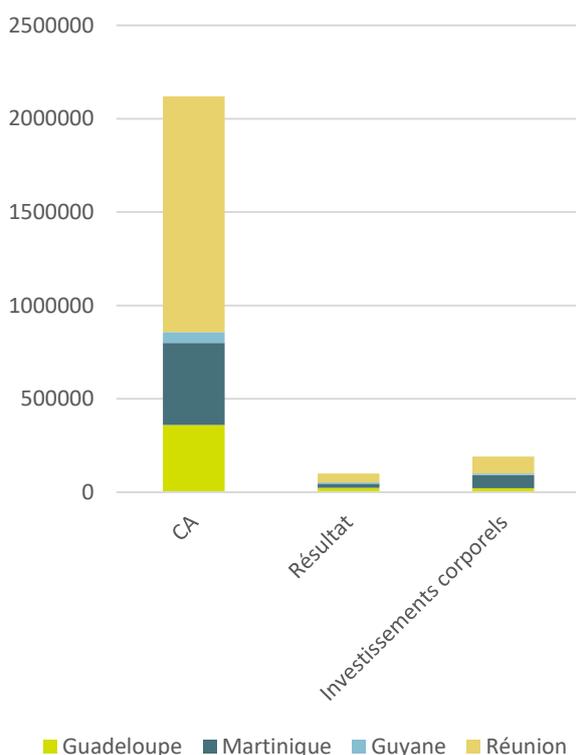
4.1 PERCEPTION DES DISPOSITIFS PAR LES ENTREPRISES

Les aides sont perçues comme un tremplin pour de nombreux projets industriels et comme nécessaires pour le maintien de l'activité économique de nombreuses entreprises. Les entreprises interrogées touchent des aides FEADER ou FEDER pour des projets d'investissement, complétés par des dispositifs de défiscalisation, et des aides POSEI pour le fonctionnement (aide à la transformation, à la commercialisation, RSA).

Néanmoins, l'instruction des demandes d'aides européennes reste longue et certains dossiers n'aboutissent pas. Les procédures administratives sont perçues comme très lourdes. Ainsi, certaines entreprises renoncent à demander ces aides, voire renoncent à des projets. Elles peuvent aussi se tourner vers des dispositifs perçus comme plus efficaces, tels que le plan de relance ou des dispositifs locaux (par exemple, appels à projet du Département Réunion).

L'appui de structures publiques, telles que l'ADEME, dans l'appui à la mise en place de solutions innovantes (gestion des déchets, amélioration des emballages, par exemple), peut également être déterminant. Le Pôle de compétitivité Qualitropic est également cité comme un levier d'innovation.

4.2 RAPPEL DES PRINCIPAUX ORDRES DE GRANDEUR



Le POSEI versé aux IAA représentait 102 million d'euros en 2019, soit 4,8% du chiffre d'affaires du secteur et 102% du résultat net. Les aides POSEI permettent donc au secteur d'atteindre un résultat positif.

Les fonds FEADER versés s'élevaient à 12 million d'euros en 2019, soit 6,2% du montant de investissements.

Figure 57 Données économiques des IAA (source : ESANE 2019)

4.3 LE POSEI

4.3.1 ANALYSE PAR SECTEUR

Entre 2015 et 2020, 91 entreprises ont bénéficié du POSEI, principalement à La Réunion, en Guadeloupe et en Martinique.

Tableau 2 Nombre de bénéficiaires du POSEI entre 2015 et 2020

DROM	NOMBRE DE BENEFICIAIRES
Guadeloupe	25
Martinique	22
Guyane	7
La Réunion	32
Mayotte	5
TOTAL	91

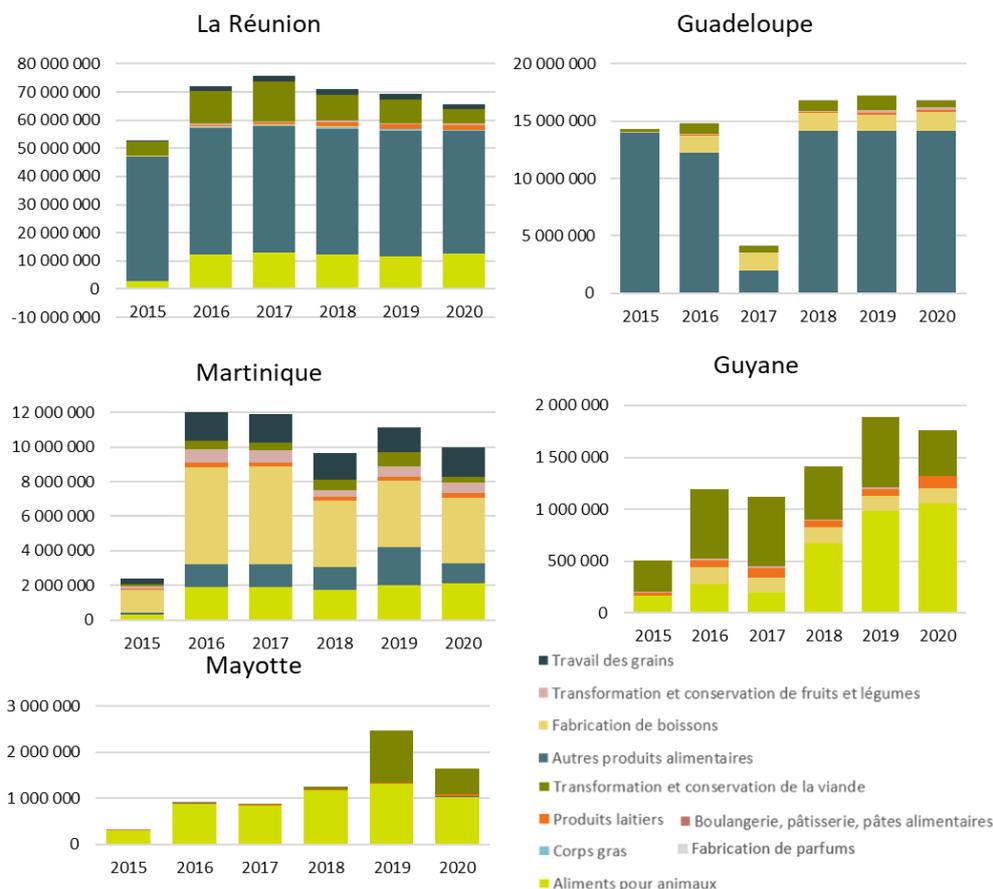
4.3.1.1 Principaux secteurs soutenus

Le principal secteur soutenu, à l'échelle des cinq DROM, est celui de la **transformation de la canne à sucre** :

- 345 millions d'euros entre 2015 et 2020 pour le secteur des « autres produits alimentaires », (fabrication de sucre essentiellement), principalement à La Réunion et en Guadeloupe ;
- 32 millions d'euros pour la fabrication de boisson (rhum), principalement en Martinique.

Le secteur « aliments pour animaux » est également fortement soutenu, pour l'importation de céréales, grâce au RSA, à hauteur de 83 millions d'euros et ce principalement à La Réunion.

Les montants d'aide en Guyane et à Mayotte sont relativement faibles, du fait d'une activité industrielle moins développée.



A part la transformation de la canne et les aliments pour animaux, le **secteur de la viande est également**

fortement soutenu (66 millions d'euros entre 2015 et 2020). Ce secteur est majoritaire dans tous les DROM sauf en Martinique. Les montants les plus élevés sont versés à La Réunion, où la filière est particulièrement développée. Les autres secteurs.

La **transformation de fruits et légumes est peu subventionnée**, notamment du fait de la faible structuration de la filière amont, d'une commercialisation importante en produits frais et d'entreprises de tailles plus petites.

Les secteurs des produits laitiers, du travail des grains et des corps gras sont également soutenus.

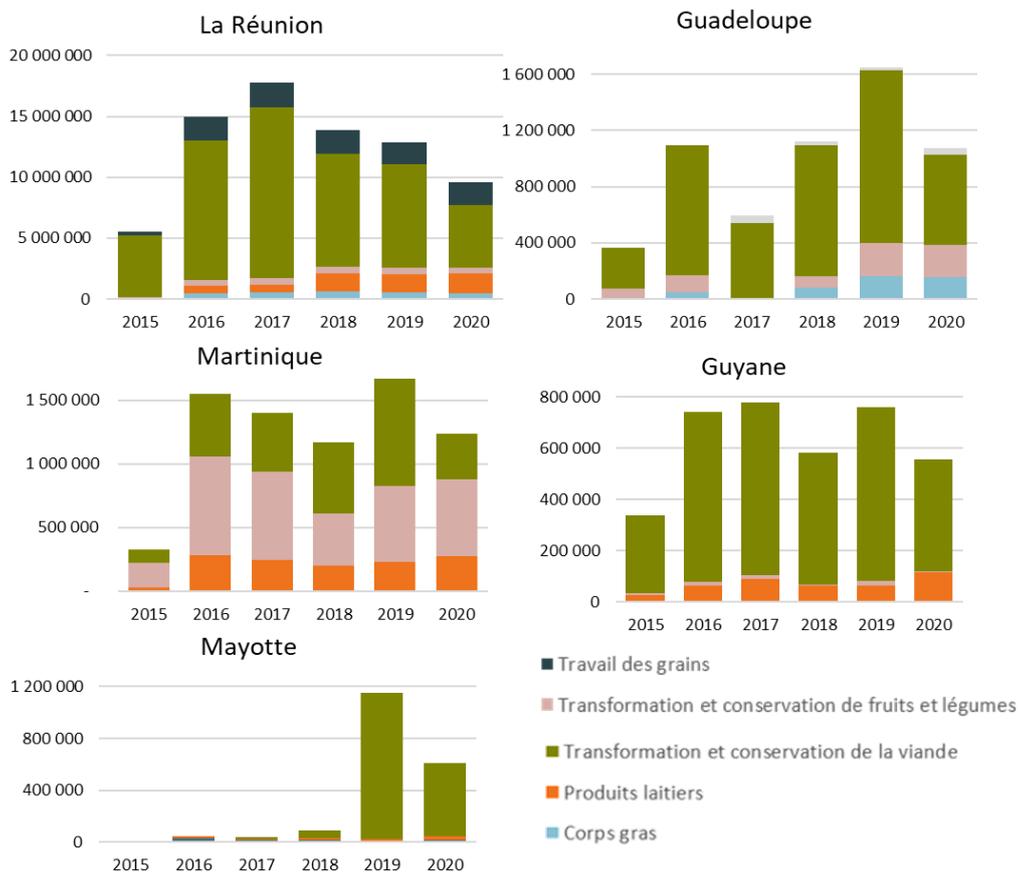
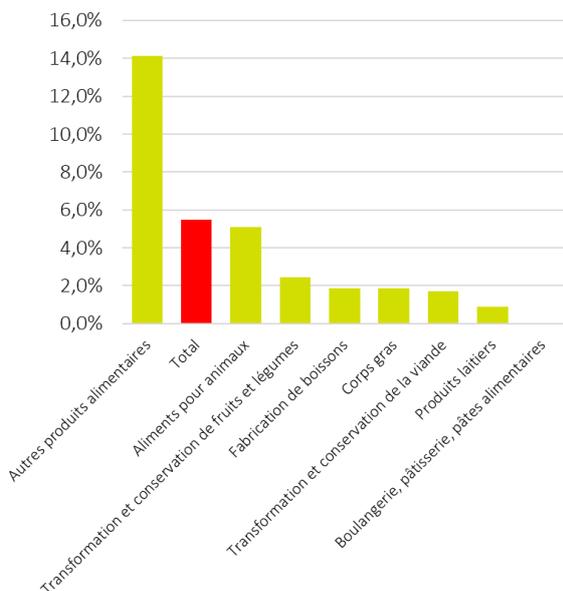


Figure 59 Secteurs soutenus par la POSEI hors cannes-sucre-rhum et aliments pour animaux

4.3.1.2 Le poids du POSEI dans le chiffre d'affaires et dans le résultat

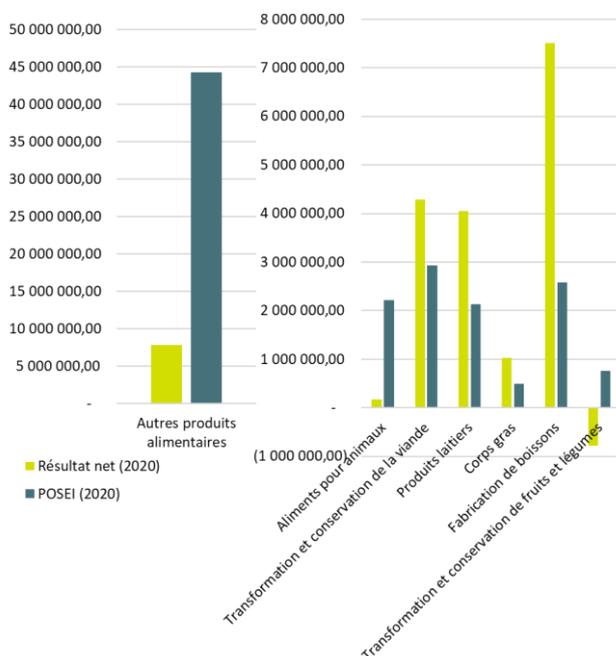


Méthodologie : construction de l'échantillon

- Sélection des entreprises bénéficiaires du POSEI **et** pour lesquelles le chiffre d'affaires sont publiés
 ➔ 45 entreprises sur 91 bénéficiaires (> 50% POSEI)
- Sélection des entreprises bénéficiaires du POSEI **et** pour lesquelles le résultat sont publiés
 ➔ 36 entreprises sur 91 bénéficiaires (> 50% POSEI)
- Calcul : total POSEI / total CA (ou RN)

Figure 60 Part du POSEI dans le chiffre d'affaires

L'aide POSEI représente en moyenne 5,5% du chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon. Le **secteur du sucre** se distingue avec une part représentant 14%, ce qui est très élevé. Le secteur des **aliments pour animaux** est proche de la moyenne, mais l'ensemble des autres secteurs soutenus sont autour de 2% ou moins.



La comparaison avec le résultat net montre une dépendance forte des entreprises bénéficiaires. **Les secteurs du sucre et des aliments pour animaux équilibrent leur compte grâce au POSEI**. Dans le cas du sucre, le montant des subventions est par exemple environ six fois supérieur au résultat net cumulé des entreprises.

Pour les secteurs de la viande, des produits laitiers et des corps gras, le POSEI représente plus de la moitié du résultat net. Ces secteurs ont donc une **rentabilité qui dépend de ces subventions**.

Les entreprises de fabrication de boissons sont moins dépendantes de ces aides, qui représentent malgré tout 30% de leur résultat net.

Figure 61 Comparaison des montants du POSEI et du résultat net

4.3.2 ANALYSE PAR TAILLE D'ENTREPRISES

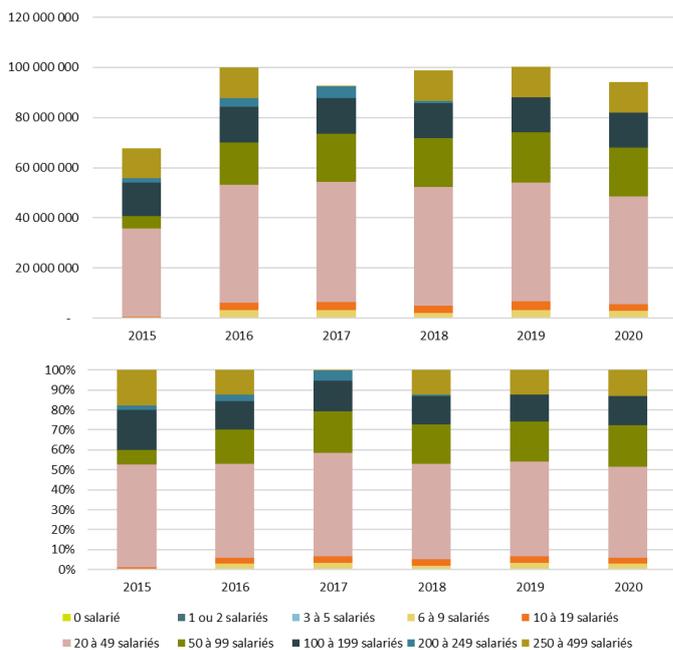


Figure 62 Les aides POSEI par taille d'entreprise

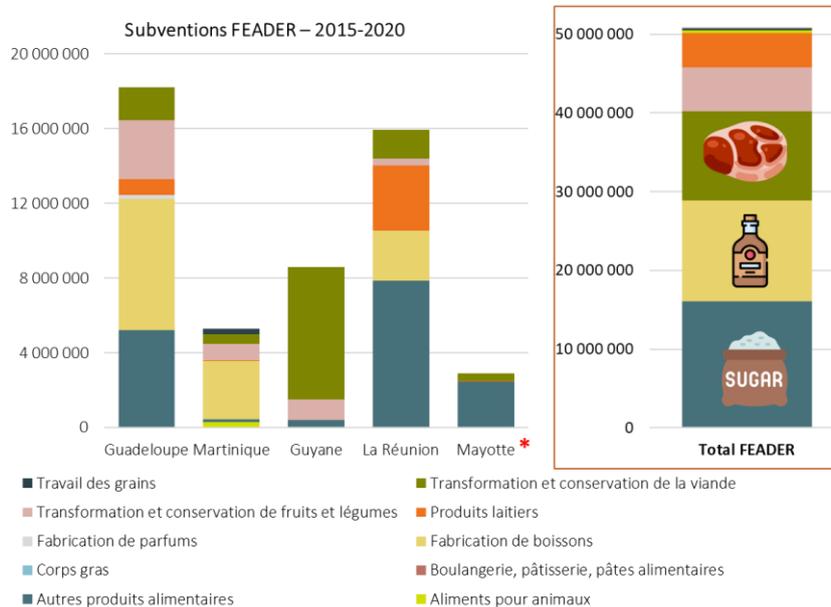
Les entreprises de 20 à 49 salarié représentent plus de la moitié des aide touchées chaque année. Les entreprise supérieures à 50 salarié touchent un peu moins de la moitié des aides POSEI.

Les entreprises de moins de 10 salarié touchent entre 2 et 5% des aides. D'après ESANE, les microentreprises représentent 10% du chiffre d'affaires des industrie agroalimentaires, tous DROM confondus.

Pour les tranches d'effectifs supérieurs à 20 salarié, soit 95% des aides versées, les aide touchées par des entreprises appartenant à un groupe représentent 85% à 90% de subventions versées.

4.4 LE FEADER

4.4.1 ANALYSE PAR SECTEUR



*Mayotte : entreprises du secteur des œufs

Figure 63 Subventions FEADER par secteur et par DROM

Les montants versés par le FEADER sont sensiblement plus faibles que ceux versés par le POSEI.

Les trois principaux secteurs subventionnés par le FEADER sont le sucre (en Guadeloupe et à La Réunion principalement), les boissons (aux Antilles et à La Réunion), et la viande (en Guyane principalement).

4.4.2 ANALYSE PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Figure 64 Subventions FEADER par taille d'entreprise

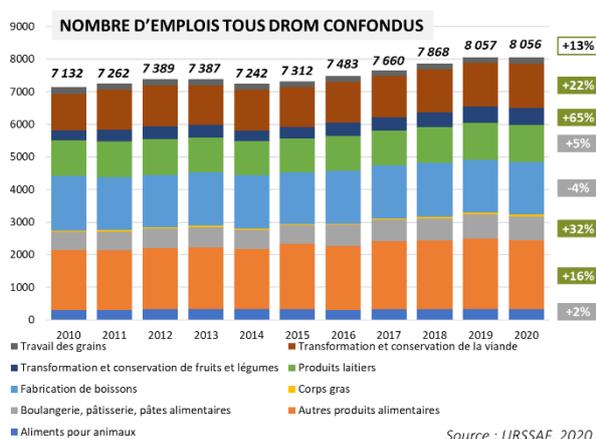
Contrairement au POSEI, les montants versés annuellement sont très variables. Sans compter les entreprises dont l'effectif n'est pas connu, les entreprises ont touché plus de 40% du total versé par le FEADER annuellement depuis 2018.

5. MISE EN EVIDENCE DE PERSPECTIVES POUR LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES ULTRAMARINES

Les perspectives de développement de l'agroalimentaire semblent théoriquement importantes. Alors que la population des DROM représente 3 à 4% de la population nationale, l'agroalimentaire local ne représente que 1% du CA des industries alimentaires française et 1,7% des emplois. Encore faut-il identifier les secteurs à plus fort potentiel de développement, les enjeux liés à la situation de chaque DROM, mais aussi les freins à lever pour réaliser une partie de ce potentiel de croissance. Ces trois composantes sont traitées dans les parties suivantes.

5.1 LES PRINCIPAUX SECTEURS INDUSTRIELS A ENJEUX

Dans un premier temps, nous avons observé la croissance effective des différents secteurs qui est estimée par le critère de l'emploi salarié.



On observe un développement global de l'emploi salarié, tous DROM confondus, donc de l'activité industrielle. Au cours des dix dernières années, les effectifs ont augmenté de 13% dans les DROM, contre seulement 3,5% à l'échelle nationale.

Quatre principaux secteurs sont moteurs sur cette période :

- La viande ;
- Les fruits et légumes ;
- La boulangerie et pâtisserie industrielle ;
- Les autres produits alimentaires.

Figure 65 Evolution du nombre d'emplois industriels

Ensuite, les principaux secteurs sont analysés selon des critères de croissance relative par rapport au niveau national et par rapport à leur sensibilité aux matières premières importées (+++ : importance cruciale de l'importation, - : approvisionnement potentiellement substituable).

Tableau 3 Comparaison des dynamiques des principaux secteurs industriels

SECTEUR	DYNAMIQUE DROM	DYNAMIQUE FRANÇAISE	IMPORTATIONS MATIERES PREMIERES AGRICOLES
Viande	++	--	++ (Matières premières pour l'alimentation animale)
Fruits et légumes	+++	+	- (Offre locale permettant une substitution importante)
Produits laitiers	=	=	+++ (Excepté pour la Réunion)

Boissons	=	++	+/- (Selon les boissons)
Boulangerie et pâtisserie industrielle*	++	+++	+++ (Farine, matières grasses...)
Autres produits alimentaires	++	+++	+/- (Dépend des ingrédients)

**Développement à La Réunion principalement, matières premières importées*

L'analyse des filières selon les critères de dynamique actuelle dans les DROM, de dynamique nationale, qui peut permettre d'anticiper des dynamiques locales futures, et de l'importance des importations, permet de faire ressortir trois filières à potentiel :

- La filière **fruits et légumes**, par sa forte dynamique locale et sa capacité à valoriser des produits locaux, avec un potentiel de production encore à exploiter ;
- Le secteur des **boissons** qui se caractérise par un potentiel de développement important (forte dynamique nationale), ainsi que par la possibilité de valoriser des plantes locales ;
- Les **autres produits alimentaires** (hors sucre), qui se caractérisent notamment par une forte dynamique de la fabrication de plats préparés.

Au contraire, certaines filières apparaissent comme déjà établies ou peu en lien avec l'objectif de souveraineté alimentaire :

- Le secteur de la **viande** qui est plutôt mature (hors granivores : porcs et volailles) et fortement dépendant des importations pour l'alimentation animale ;
- Le secteur des **produits laitiers**, qui repose exclusivement sur des importations, sauf à La Réunion ;
- Le secteur du sucre qui est déjà fortement subventionné et dont les effectifs sont en stagnation.

Pour les 3 secteurs à plus fort potentiel de développement, une analyse plus approfondie a été réalisée par sous-secteur. Ils représentent un **potentiel de développement de l'emploi de 300 à 600 ETP pour les 10 prochaines années.**

5.1.1 ZOOM SUR LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES

Le secteur des fruits et légumes se caractérise par une augmentation des effectifs dans tous les DROM. On compte environ 500 ETP en 2020. Le prolongement des tendances des dix dernières années à l'horizon 2030 met en évidence un potentiel d'augmentation de 100 à 150 ETP.

Le tissu industriel est essentiellement composé de petites unités de transformation. A l'échelle nationale et à l'échelle des DROM, des **plans de souveraineté** sont mis en place spécifiquement sur cette filière. Les DROM présentent l'avantage de pouvoir cultiver une **grande diversité de produits**. Par ailleurs, en Martinique, les acteurs de la production de banane mentionnent une volonté de se diversifier vers la production de fruits et légumes.

La dynamique de cette filière est donc favorable, malgré une forte dépendance actuelle aux importations. La **restauration collective** peut ainsi jouer un rôle grâce à la loi EGALIM et à la possibilité d'intégrer des produits labellisés « logo RUP » dans les 50% de produits de qualité.

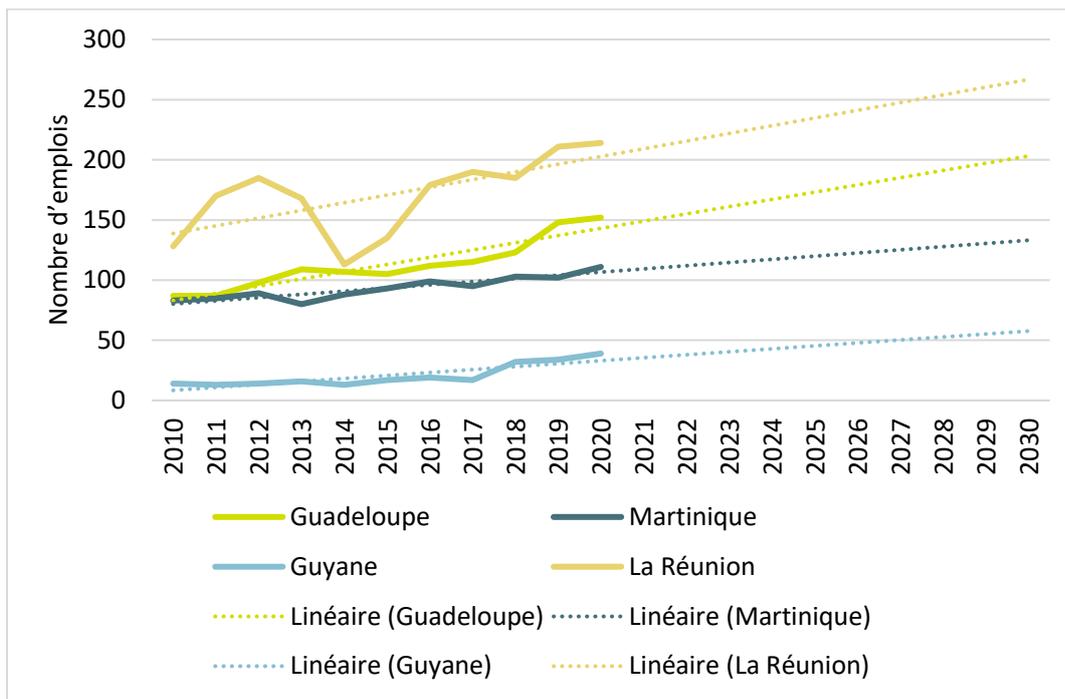


Figure 66 Evolution des emplois du secteur des fruits et légumes et projections en 2030

Afin de poursuivre son développement et d'améliorer sa connexion aux productions locales, la filière doit faire face à plusieurs enjeux, notamment la **structuration d'une filière dédiée à la transformation** et la limitation de la dispersion des outils, afin d'en assurer la rentabilité économique.

Plusieurs leviers peuvent ainsi être actionnés :

- La diversification des exploitations en grande culture (canne à sucre, banane) ;
- La valorisation des « légumes peyi » et autres légumes oubliés ;
- Une meilleure orientation des aides publiques vers cette filière ;
- La communication sur les bienfaits nutritionnels des fruits et légumes, dans des territoires fortement touchés par le surpoids, l'obésité et le diabète.

5.1.2 ZOOM SUR LE SECTEUR DES PLATS PREPARES

Le secteur des plats préparés est également en forte augmentation, avec beaucoup de petites structures et d'artisanat. Cette dynamique est potentiellement portée par le développement du snacking. Le secteur totalise environ 680 emplois, tous DROM confondus. La poursuite des tendances sur 2010-2020 montre un **potentiel d'augmentation de 200 à 350 ETP d'ici à 2030**.

La fabrication de plats préparés est principalement basée sur la transformation de matières premières importées, du fait d'un coût important des productions locales. La **valorisation de l'origine des matières premières** est donc nécessaire pour justifier un éventuel surcoût.

Les principaux enjeux pour ce secteur sont donc :

- Le passage des seuils économiques pour assurer la viabilité des structures et sortir de l'artisanat voire de l'informel ;
- L'amélioration de la valorisation du patrimoine gastronomique local et l'utilisation de matières premières locales ;
- La limitation des emballages ;
- Le respect des équilibres nutritionnels et donc la limitation du développement des fast food.

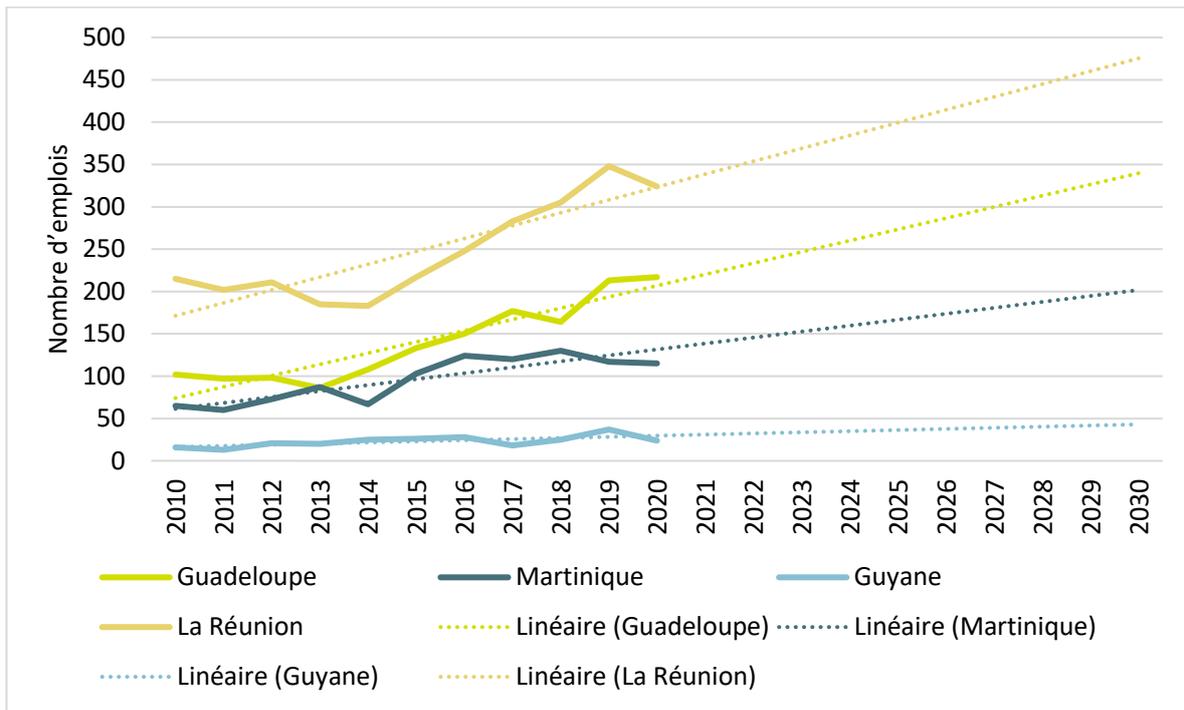


Figure 67 Evolution des emplois du secteur des plats préparés et projections en 2030

5.1.3 ZOOM SUR LE SECTEUR DES BOISSONS

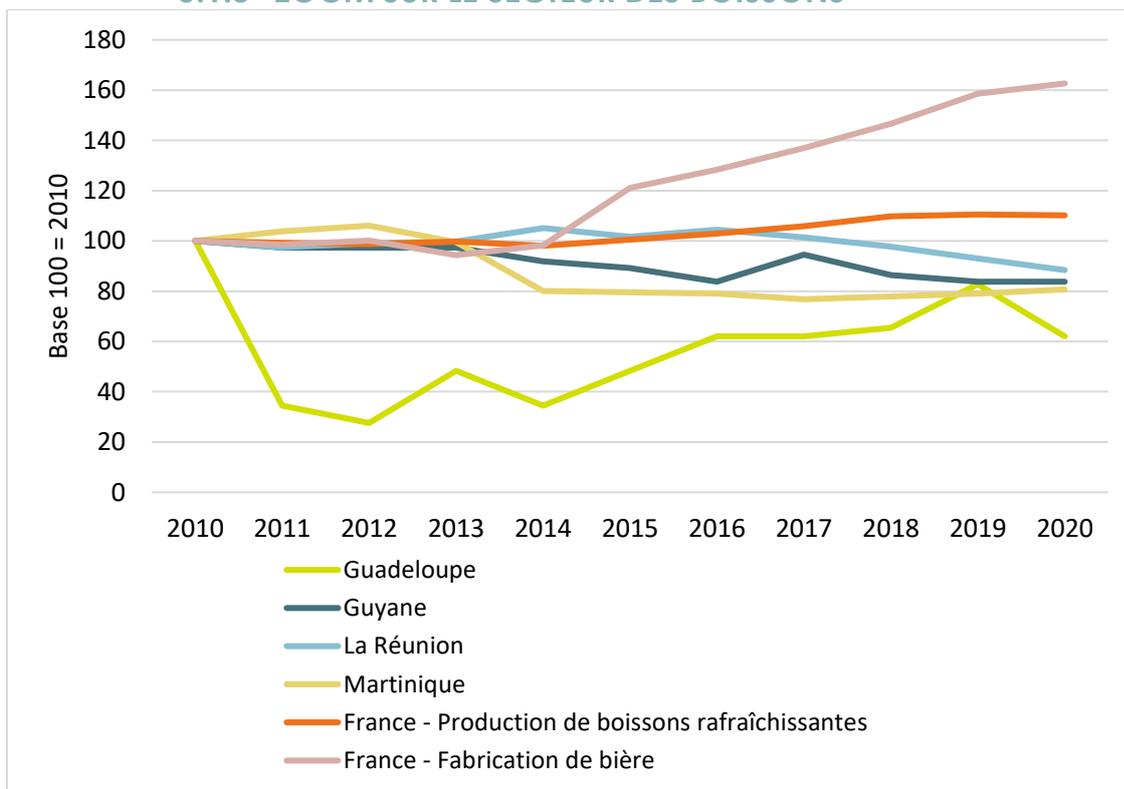


Figure 68 Evolution des emplois du secteur des boissons rafraîchissantes et de la bière et projections en 2030

La Figure 68 montre que les secteurs des boissons rafraîchissantes et de la bière sont en stagnation voire en baisse dans les DROM. En revanche, la **dynamique nationale est particulièrement forte** avec une augmentation de 10% des effectifs en production de boissons rafraîchissantes et de 60% en fabrication de bière sur les 10 dernières années.

On trouve dans les DROM plusieurs brasseries ou microbrasseries (Brasserie Lorraine en Martinique, brasserie de Bourbon à La Réunion, brasserie Jeune Gueule en Guyane...). Néanmoins, la totalité des matières premières est importée. Par ailleurs, il existe un **tissu artisanal ou informel de fabrication de boissons** à base de plantes locales, dont l'accompagnement **vers le seuil de la TPE représente un enjeu pour le secteur.**

5.2 SYNTHÈSE DES ENJEUX PAR TERRITOIRE

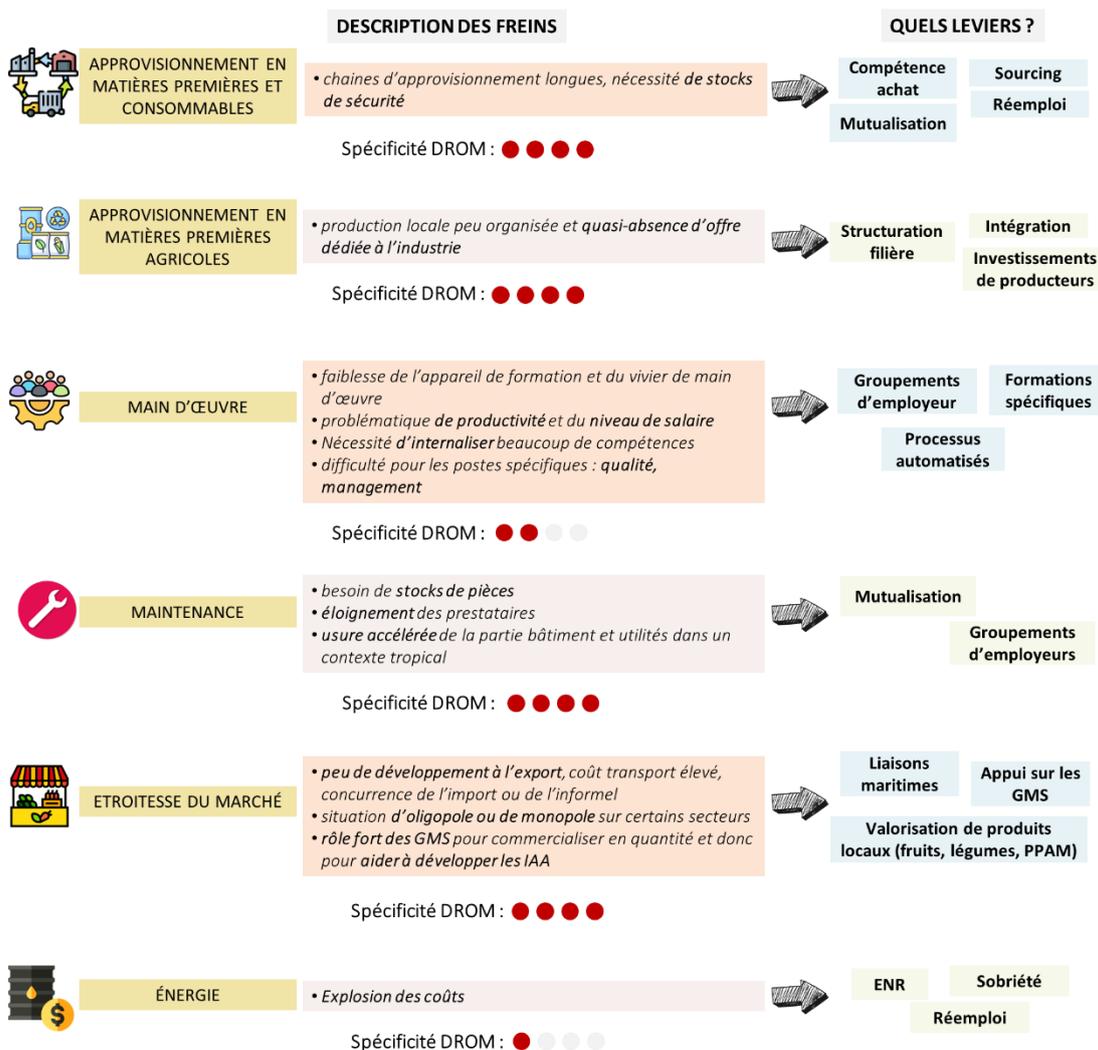
Après avoir analysé les enjeux par secteur d'activité, il faut également tenir compte du contexte local dans lequel les industries alimentaires évolue.

Tableau 4 Principaux enjeux des DROM

DROM	ENJEUX
Guadeloupe	<p>Déclin démographique</p> <p>Éviter la dispersion des projets</p> <p>Capitaliser sur le tissu de petits transformateurs pour les faire grandir → renforcer la professionnalisation</p>
Martinique	<p>Déclin démographique</p> <p>Challenge sur la production de fruits et légumes avec un potentiel de diversification des producteurs de banane (→ même dynamique qu'en Guadeloupe?)</p> <p>Challenge pour la diversification du tissu agroalimentaire</p>
Guyane	<p>Croissance démographique : vivier de main d'œuvre et de consommateurs, mais avec un pouvoir d'achat qui reste faible.</p> <p>Structuration des acteurs à accompagner (secteur non mature)</p> <p>Potentiel de développement des IAA à synchroniser avec celui des GMS</p> <p>Nécessité de nourrir une population à faible pouvoir d'achat vs prix élevé des productions locales</p>
La Réunion	<p>Filières matures qui ont des défis d'une autre nature/dimension, mais qui peut potentiellement apprendre des autres DROM.</p> <p>Plus gros potentiel de développement des interactions à l'échelle Océan Indien à partir d'acteurs déjà structurés (Mayotte, Madagascar, Maurice ?)</p>
Mayotte	<p>Croissance démographique : vivier de main d'œuvre et de consommateurs</p> <p>Des projets individuels à soutenir pour constituer un premier noyau industriel → professionnalisation</p> <p>Nécessité de nourrir une population à faible pouvoir d'achat vs prix élevé des productions locales</p>

5.3 RAPPEL DES PRINCIPAUX FREINS IDENTIFIES

Enfin, il convient de voir comment les acteurs économiques peuvent adopter des **stratégies de réponse** face aux freins au développement auxquelles elles sont confronté. Les entretiens menés ont mis une évidence **une convergence forte des freins recensés à l'échelle de l'ensemble des DROM**. L'organisation d'un séminaire inter-DROM a permis de mettre en évidence des initiatives dont certaines pourraient être transposables.



5.4 RESULTATS DU WEBINAIRE INTER-DROM

Le séminaire inter-DROM organisé le 05/12/2022 a permis d'approfondir trois angles d'attaque : la mutualisation entre entreprises, l'emploi d'emballages durables et le challenge liée aux compétences.

5.4.1 MUTUALISATION ENTRE ENTREPRISES

5.4.1.1 Témoignages d'acteurs

INOVAGRO (Martinique)

- Cluster hébergé par le PARM dont l'objectif principal est d'inciter les IAA à mutualiser leurs ressources.
- Ce cluster regroupait 26 adhérents au début, ils ne sont plus que **16 adhérents aujourd'hui**
- **Membres :**
 - grands groupes locaux qui se disent prêts à partager leur savoir-faire en matière d'achats, de marketing, de commercialisation, et à donner accès à leurs circuits logistiques,
 - pépites et petites IAA désireuses de se développer.
- L'atelier la plus actif aujourd'hui est celui de **mutualisation des achats d'intrants.**
- Difficulté à mutualiser car individualisme

ADIR – Zone logistique portuaire (La Réunion)

- L'ADIR (Réunion) a négocié avec la compagnie MAERSK des **tarifs de fret très compétitifs et stabilisés**, ce qui est particulièrement appréciable par les temps troublés que nous traversons.
- Ils travaillent aussi sur **des capacités de stockage sur le port** pour permettre aux entreprises de réduire leurs niveaux de stocks (jusqu'à 6 à 8 mois chez certains par crainte de pénurie ou d'augmentation des prix ou de difficultés à acheminer les marchandises).
- Création d'une **plateforme de mutualisation de l'offre** à destination de la restauration collective
- Réflexions sur la **gestion des exutoires des déchets** pour éviter les réexports
- **Charte des bonnes conduites** entre la distribution et les filières

5.4.1.2 Constats et perspectives

Les échanges au sujet de la mutualisation ont porté sur 4 thématiques :

Tableau 5 Principaux constats sur l'intérêt de la mutualisation entre entreprises

Thématique	Constats
Mise en réseau	Beaucoup de défiance entre entreprises et d'individualisme Difficulté des structures collectives à garder leurs adhérents Mais importance de la mise en réseau pour rompre l'isolement des entrepreneurs
Emploi	Problème de recrutement à tous niveaux : postes qualifiés ou non, manque d'attractivité des métiers Peu d'essais de groupement d'employeurs. Une initiative existante à Mayotte, en agriculture principalement.
Logistique	Des projets de plateforme en cours à La Réunion ou en Martinique par exemple
Commercialisation	À la Réunion : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une plateforme de mise en marché des produits locaux pour les acheteurs publics - Charte de bonne conduite entre distribution et filières pour la commercialisation de produits locaux, mise en place d'indicateurs de suivi de la place des produits en rayon, la part du CA des magasins... Dotation récente des ministères pour financer des études en lien avec les approvisionnements des IAA en produits locaux

Les échanges entre participants ont ainsi permis de mettre en évidence plusieurs perspectives :

- Le développement du salariat partagé, sous plusieurs formes, pour des fonctions support notamment, en étant vigilant sur le partage du temps entre entreprises ;
- L'intérêt pour les produits locaux à encourager en renforçant les liens entre la grande distribution et les filières, à l'image de ce qui est fait à La Réunion ;
- Le rôle des clusters à développer, pour mettre en réseau les entreprises sur les thématiques de la commercialisation et de la logistique, à l'image de projets comme la pépinière d'agrotransformation en construction par la CACEM en Martinique ou bien la pépinière Agroparc en Guadeloupe.

5.4.2 QUELS EMBALLAGES DURABLES DANS LES DROM ?

5.4.2.1 Témoignages d'acteurs

<p>► TEMOIN 1 : BOURBON PACKAGING (La Réunion)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournisseur d'emballages pour 16% de la production régionale • IAA qui soufflent leurs emballages PET • Engagé dans un projet de filière locale de recyclage → collecte, lavage, régénération 	<p>► TEMOIN 2 : WIIKOU (Martinique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprise récente (création en août 2022) • Choix d'un matériau « verre » correspondant à des critères de durabilité et adapté au produit (infusions glacées) • Vente en direct assez adaptée au réemploi qui était autrefois développé → Facture la consigne au consommateur • Dans le discours, tout le monde est d'accord pour le réemploi • Dans la pratique, nécessité de trouver des incitations pour favoriser le retour des consignes : <ul style="list-style-type: none"> • Prix de la consigne • Relance par réseaux sociaux • Difficulté d'envisager ce système dans la distribution organisée • Pas de mutualisation avec d'autres IAA
---	--

5.4.2.2 Constats et perspectives

Des initiatives sont en cours, en réflexion ou en émergences avec, par exemple, des travaux sur la consigne dans les secteurs du rhum, des boissons et de la confiture, et sur le recyclage (filière PET, objets décoratifs).

Trois thématiques ont été abordées par les participants :

Tableau 6 Principaux constats sur l'enjeu des emballages

Thématique	Constats
Réemploi du verre	Nécessite de standardiser l'emballage le plus possible Etiquettes qui doivent bien s'enlever au lavage Système de collecte et unité de lavage à mettre en place
Filières de recyclage	Système de collecte qui doit être performant Système de collecte et unité de lavage à mettre en place Bien réfléchir à la valorisation des produits issus du recyclage
Matériaux biosourcés	Peu de disponibilités au niveau local Nécessite parfois beaucoup d'eau et d'énergie Coût des produits issus de ressource biosourcée/pétrosourcée (X3/X4)

La poursuite des travaux et des innovations en matière d'emballages est encouragée par les **évolutions de la réglementation** et notamment la **loi AGECE**, qui formule les objectifs de réduction de 20% des emballages plastiques d'ici 2040, de fin du plastique à usage unique en 2040 et de 10% d'emballages réemployés en 2027. L'augmentation des coûts énergétiques encourage également au réemploi, afin de limiter les importations.

En revanche, plusieurs freins sont à noter pour la mise en place de filières :

- Des contraintes économiques car la mise en place de nouvelles pratiques nécessite une taille critique des volumes engagés (pour mettre en place une laverie de verre consigné ou pour mettre en place une filière de recyclage)
- L'existence d'un secteur informel parfois concurrent et « hors la loi »
- Le manque de discipline de certains acteurs pour respecter les pratiques liées aux produits consignés
- Le prix de certains matériaux pétrosourcés encore très compétitifs
- Le poids du verre qui entraîne des surcoûts logistiques
- Les contraintes sanitaires et logistiques en cas de lavage d'emballages consignés

L'accompagnement des industries agroalimentaires est donc à prévoir pour la mise en place de projets (unités de lavage du verre par exemple).

5.4.3 QUELS BESOINS EN COMPETENCES ?

5.4.3.1 Témoignages d'acteurs

Claudie Robert, OPCO OCAPIAT (Réunion)

Projet de Kit Numérique

Projet conçu pour accompagner les entreprises dans la formation et le recrutement de leurs salariés

- S'appuyer sur les outils numériques pour communiquer et former autour des métiers agroalimentaires
- Utilisation d'outils comme le casque de réalité virtuelle ou les « serious game » pour attirer les jeunes et leur faire découvrir le métier en situation réelle sans se déplacer dans l'entreprise
 - Intérêt ++ pour les métiers IAA avec contraintes sanitaires fortes qui limitent les opérations "portes ouvertes »
- Le projet actuellement en construction est dans une phase de concertation sur les besoins des entreprises de l'IAA pour le développement de ces futurs kit numériques

Jean Philippe PAYET, Délégué Général de la CPME (Réunion)

L'Académie Digitale des Entrepreneurs

Projet conçu pour répondre à la problématique de renforcement des compétences des chefs d'entreprises qui ne sont pas éligibles aux financements des OPCO

- Tous les mois, organisation d'un RDV avec un intervenant sur un sujet sous la forme d'un webinaire
- En parallèle, développement d'une application mobile qui permet un accès à des tutoriels et des fiches techniques pour les chefs d'entreprise. ex. Mobilisation des crédits de l'AGEFIS
- Les besoins en formations des TPE/PME remontées auprès de la CPME Réunion :
 - RSE et "verdissement" de la commande publique et des achats
 - Marketplace et commercialisation numérique (boom covid)
 - Dématérialisation des factures (obligation en 2026 pour les PME)

5.4.3.2 Constats et perspectives

Les échanges ont mis en évidence plusieurs prérequis pour mener une politique efficace de formation et d'insertion, notamment la **connaissance des besoins des entreprises** et la structuration des filières pour améliorer la coordination des entreprises. Les situations sont assez contrastées entre les DROM, avec l'exemple de La Réunion qui a une bonne connaissance des besoins et une école d'ingénieurs qui propose des formations en industrie agroalimentaire dont environ un tiers des diplômés reste sur le territoire.

L'absence de formation de cadres dans les DROM, ainsi que la formation des seniors, sont déplorées. Néanmoins, le développement de la formation fait face à plusieurs freins :

- Une problématique d'attractivité des métiers d'ouvrier dans l'industrie agroalimentaire, en lien avec la pénibilité et la concurrence des salaires du secteur public ;
- La trop faible demande en salariés par les IAA pour justifier l'émergence de formations locales.

La promotion des métiers est donc un élément de solution au manque de main d'œuvre. Le développement des **Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification** (GEIQ). Les salariés sont **recrutés en alternance et sont donc affectés à une seule entreprise**, ce qui résout le problème du partage du temps de travail. Le groupement prend en charge la gestion du recrutement et de la formation, et permet aux entreprises de bénéficier d'aides publics puisqu'il s'agit d'un groupement d'employeur. Un GEIQ existe à Mayotte pour la production agricole, et une réflexion est en cours pour une mise en place à La Réunion dans l'industrie.

5.5 QUELLES DECLINAISONS OPERATIONNELLES POUR LEVER LES FREINS RECENSES ?

La convergence des freins entre filières et territoires, ainsi que la nécessité d'optimiser les ressources, permet de mettre en évidence trois axes de réflexion :

5.5.1 AXE 1 : STIMULER LES MUTUALISATIONS ET COOPERATIONS ENTRE ENTREPRISES AU SEIN D'UN MEME TERRITOIRE, SUITE AUX RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL

Cet axe pourrait être nourri des résultats des groupes de travail

Tableau 7 Exemple d'actions pouvant être approfondies dans le cadre de l'axe 1

THEMATIQUE	EXEMPLES D'ACTION A DEPLOYER/RENFORCER
² MUTUALISATION	- Renforcement des liens avec la restauration collective et les filières : structuration de filière, labellisation « logo RUP » et critères EGALIM
MUTUALISATION / COMPETENCES	- Mise en place de GEIQ
COMPETENCES	- Diagnostic des besoins en formation/compétences - Actions de promotion des métiers de l'industrie auprès des élèves

5.5.2 AXE 2 : CAPITALISER SUR LES INITIATIVES ET RETOURS D'EXPERIENCE DANS LES TERRITOIRES

Cet axe pourrait être approfondi selon différents aspects :

- Elargir le champ d'action des centres de ressources (exemples : PARM, Qualitropic, Guyane Développement Innovation...), ce qui nécessite de dépasser les arbitrages politiques actuels
- Trouver des modalités de capitalisation et de partage en inter-DROM : réalisation de webinaires, mise en place de référents, etc...

5.5.3 AXE 3 : INITIER DES COOPERATIONS, DES MUTUALISATION SOU DES INITIATIVES A L'ECHELLE REGIONALE

Ce dernier axe pourrait être approfondi par le biais de plusieurs thématiques présentées dans le tableau ci-dessous. Les périmètres géographiques pouvant être appliqués seraient alors Antilles-Guyane et

Océan Indien. Pour rappel, ces 2 zones représentent des poids économiques équivalents.

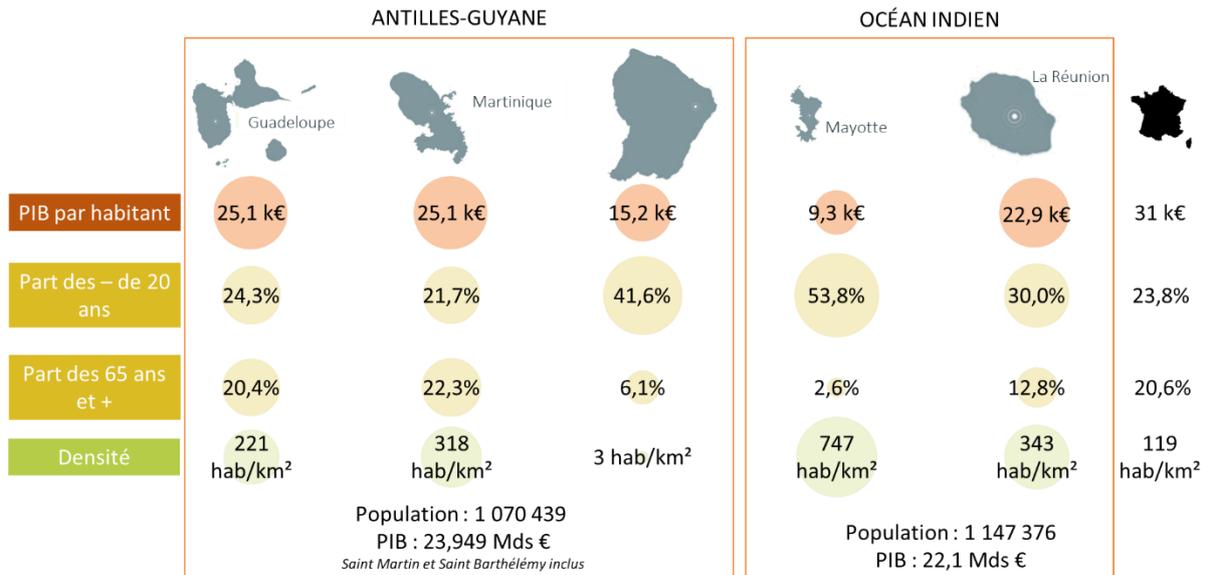


Tableau 8 Synthèse des thématiques pouvant être approfondies dans le cadre de l'axe 3

THEMATIQUE	ACTEURS CONCERNES	CONDITIONS DE REALISATION
Sourcing des approvisionnements en matières premières	Acteurs de l'alimentation animale (pour réduire les coûts) par exemple (ex: Guyane/Brésil, plateforme du CIRAD à La Réunion/Mayotte)	Liaisons maritimes Respect des normes
Appui technique aux filières	Acteurs de la production agricole et industriel (expert technique agricole et process)	Dépasser la barrière de la langue Connaissance des normes UE
Mutualisation des expertises et des fonctions support (montée en compétences des TPE/PME)	Possibilité en Interdom voire au niveau régional (avec Pays Tiers) pour de l'expertise, de la formation et des fonctions de type Achats, QSE, R&D, etc..	Nécessite que les IAA aient des liens de confiance (proximité relationnelle).
Vente de produits (ambiants)	IAA (déjà en partie réalisé)	Liaisons maritimes OK
Création de cluster de maintenance régionale	IAA, prestataires, institutions pour financer une partie du fonctionnement	Réunir les entreprises et institutionnels, analyser la demande, l'offre et les compétences, puis développer de nouveaux outils
Filières de recyclage à l'échelle régionale	Prestataires qui s'occupent des coproduits/déchets	Implication de CITEO Nécessité de réfléchir sur les utilisations locales des produits recyclés

En revanche, le développement des ventes à l'échelle régionale, entre DROM ou avec des pays tiers, du fait de temps de transport pour les produits frais par exemple, ou d'écart de compétitivité.

5.5.4 QUELLE IMPLICATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ?

L'approfondissement de ces trois axes, visant le soutien des industries agroalimentaires, pourrait impliquer des acteurs de différente nature :



Figure 69 Acteurs et projets pouvant être impliqués dans les différents axes

Concernant les outils actuellement déployés par les acteurs publics, plusieurs questions se posent pour améliorer leur efficacité :

- Comment optimiser les délais d'instruction ?
- Comment diversifier les profils d'entreprises bénéficiaires des fonds publics ?
- Faut-il réorienter les fonds sur des secteurs à plus fort potentiel de développement ?
- Quels soutiens spécifiques sur certains enjeux (mutualisation, emballages ...) ?

6. SYNTHÈSE

Cette étude a permis de montrer les dynamiques en cours et d'apporter un éclairage sur ce qu'est la **réalité du tissu agroalimentaire dans les DROM** et de leurs difficultés rencontrées

Les différences sectorielles et géographiques restent marquées. Malgré tout, on observe une **convergence de freins et une grande diversité de stratégies de réponses**. L'étude a ainsi permis l'identification de potentiels de développement et mis en marche un travail de capitalisation qui pourrait être poursuivi.

L'ensemble des éléments d'analyse et les propositions avancées pourront **alimenter les représentants des industriels** (associations et interprofessions), **mais aussi les différents acteurs publics** en charge du développement du tissu des industries alimentaires, afin de coconstruire des stratégies de soutien les plus efficaces et efficaces possibles.



ceresco.

Alimentation, filières & territoires

CERESCO (ex. BLEZAT Consulting)

18, rue Pasteur - 69007 Lyon - FRANCE

Tel : +33 (0)4 78 69 84 69 | contact@ceresco.fr | ceresco.fr

SAS au capital de 7622 euros | SIRET 423 106 756 00012 | RCS Lyon | NAF 7022Z